Sommaire

Livret de l'étudiant 2010-2011

2 **Préalable**
L'école nationale supérieure d'art de la Villa Arson

8 **Conditions d'admission mode d'emploi**

11 **Calendrier des études**

13 **Cursus et diplômes**
L'équipe pédagogique
Le régime des études
Le système des crédits de transfert : European Credit Transfert System (ECTS)
Tableaux des ECTS par année
Modalités d'évaluation des études

23 **L'organisation des études**
Les ateliers médiums (AM)
Les ateliers de recherche et de réalisation (ARR)

25 **Les ateliers techniques de recherche, d'enseignement et de production**
Pôle peinture-dessin
Pôle sculpture-installation
Pôle édition-photographie
Pôle numérique
Pôle enseignements théoriques

37 **Les ateliers et modules de recherche et de création (ARC)**
Présentation/Exposition
Galerie d'essais
Sessions d'analyse de travaux (SAT)
Édition
Im/posture de l'artiste
LittOral
Formes filmiques
Médiavision
Do you feel electricity ?
Plateforme 3D

42 **Les équipements techniques et logistiques de la Villa Arson**

46 **Workshops et conférences**

61 **La recherche**
Présentation générale des projets et programmes :
Double Bind
Portail de ressources documentaires
La forme des idées (séminaire de recherche)
La collection « Constructions »
Locus Sonus

69 **La médiathèque d'art contemporain**
Présentation
Le portail internet de ressources documentaires sur la création contemporaine

75 **Le centre national d'art contemporain**

79 **Les résidences d'artistes**

81 **L'Eclat - Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma**

83 **Les échanges internationaux**

89 **La vie étudiante**

94 **Renseignements pratiques**
99 **Localisation / plan**
104 **Règlement intérieur**
110 **Organigramme**

L'école nationale supérieure d'art de Nice fait partie des sept écoles nationales d'art de l'enseignement supérieur situées en région, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication (décret n°2003-852 du 3 septembre 2003) – direction générale de la création artistique (DGCA). L'école d'art de Nice, qui fut tout d'abord une école des arts décoratifs, a été installée dans de nouveaux locaux en 1970. En 1982, lors de la création au sein du ministère de la Culture d'une délégation aux arts plastiques chargée des enseignements en arts plastiques, l'école s'oriente vers les pratiques les plus expérimentales en ne conservant qu'une seule option « Art ».

Les orientations pédagogiques, portées par une équipe enseignante composée essentiellement d'artistes, d'historiens et de théoriciens de l'art, proposent un parcours progressif sanctionné par deux diplômes d'Etat : le DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques) à l'issue de la 3e année, et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), au terme de la 5e année.

L'école est organisée en ateliers techniques de recherche, d'enseignement et de production qui constituent cinq pôles :

1. le pôle peinture et dessin
2. le pôle volume (sculpture, installation et ateliers bois, métal, céramique, moulage)
3. le pôle édition et photographie (ateliers sérigraphie, lithographie, gravure, photographie argentique et numérique)
4. le pôle numérique (ateliers son, infographie, vidéo, *web authoring*)
5. le pôle des enseignements théoriques (esthétique, histoire de l'art, histoire des idées, langue anglaise).

A côté des ateliers techniques et des cours théoriques en salles ou amphithéâtres, les 200 étudiants, répartis sur les cinq ans, disposent de vastes ateliers dans lesquels ils organisent leurs recherches personnelles.

L'objectif de l'enseignement dispensé à la Villa Arson est l'intégration des diplômé(e)s à la vie artistique la plus actuelle. Idéalement un(e) diplômé(e) obtient une visibilité réelle sur la scène artistique dans les dix ans qui suivent la délivrance du Diplôme National d'Expression Plastique (DNSEP). Cependant nombre d'entre eux accèdent à des

métiers de la culture aussi différents que les galeries d'art, l'édition, le commissariat d'exposition, l'enseignement, le *web-mastering* et bien d'autres domaines encore. L'enseignement à la Villa Arson prépare à cette double perspective : l'émergence des nouveaux talents de demain et le développement de la personnalité qui permet une adaptabilité aux métiers de la création.

L'équipe enseignante poursuit cette ambition qui ouvre de réelles perspectives professionnelles pour les étudiants. Un grand nombre d'enseignants sont des artistes reconnus sur la scène de l'art contemporain.
Par ailleurs la présence sur le site d'un Centre d'art contemporain est une composante essentielle de l'établissement et constitue un avantage décisif pour les étudiants. En effet chaque étudiant se trouve en prise directe avec les problématiques les plus contemporaines de la création. Les étudiants participent ainsi aux montages et démontages des expositions, ils assurent

l'accueil du public et sont souvent sollicités pour assurer la médiation des expositions auprès de groupes invités dans le cadre de programmes de formation ou de la mise en œuvre de la politique d'éducation artistique et d'action culturelle menée par l'établissement.

L'invitation faite à des artistes dans le cadre de résidences d'une durée variant de trois à quatre mois, constitue aussi un élément singulier pour la formation des étudiants. Chacun des résidents est sollicité pour présenter son travail et entretenir une relation étroite avec l'équipe enseignante et les étudiants. Certains artistes sont invités à l'occasion d'un partenariat avec une institution culturelle locale et mettent ainsi en œuvre un projet dont l'élaboration s'effectue à la Villa Arson. Ces rencontres avec les artistes invités s'ajoutent à l'organisation régulière au cours de l'année de workshops ou d'ateliers, de conférences, qui sont le fait d'enseignants ou d'artistes extérieurs, ou encore de personnalités du monde de l'art.

L'école d'art de la Villa Arson offre ainsi un programme d'enseignement diversifié dont l'originalité et l'efficacité résident dans la complémentarité des missions entre une école d'art, un centre d'art et des résidences. Il convient en outre de souligner que l'établissement dispose d'une médiathèque spécialisée, véritable centre de ressources dont le fonds compte 40 000 références.

Depuis 2009 l'établissement abrite l'Eclat, pôle régional de formation à l'image, qui assure dans un nouvel auditorium de 200 places une programmation cinéma art et essai et cinéma expérimental, partie prenante de la création contemporaine dans le domaine des arts visuels. La présence au sein de l'établissement de cette structure offre l'opportunité de mener une réflexion et une recherche sur la création artistique en matière cinématographique.

La Villa Arson est depuis près de 40 ans un établissement public unique en son genre qui poursuit une mission de formation, de recherche et d'aide à la création, tout

en ayant la volonté de faire découvrir les pratiques artistiques les plus actuelles à un public diversifié. Largement ouverte sur l'international, la Villa Arson participe activement aux échanges par de nombreux partenariats avec des institutions étrangères et par l'accueil d'étudiants, de chercheurs ou d'artistes. Les étudiants étrangers, de même que les artistes étrangers en résidence, sont le plus souvent hébergés par l'établissement, qui dispose en outre d'un internat réservé aux étudiants boursiers.

Le programme de formation s'effectue dans un site exceptionnel, les bâtiments couvrant environ 20 000 m² sur un terrain de 2,4 ha aménagé en jardins méditerranéens. L'ensemble architectural a obtenu le label « Patrimoine du XX^e siècle ».

Alain Derey, directeur

L'Etablissement Public Administratif (EPA) Villa Arson/Nice bénéficie du soutien du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Général des Alpes-Maritimes et de la Ville de Nice.

conditions d'admission mode d'emploi

Entrée en 1ère année

Les conditions d'admission
Un concours d'entrée est ouvert aux titulaires du baccalauréat et aux lycéens en classe de terminale.
L'admission est effective après la réussite au concours sous réserve de l'obtention du baccalauréat.
Pour les étudiants étrangers, les diplômes obtenus doivent obligatoirement être traduits par un traducteur assermenté et certifiés conformes aux originaux.

Candidature
La fiche d'inscription peut être téléchargée sur www.villa-arson.org (à partir du mois de janvier), ou demandée par courrier adressé au secrétariat pédagogique de la Villa Arson (joindre une enveloppe 16x23 cm affranchie au tarif en vigueur), ou retirée sur place de 9h à 17h, du lundi au vendredi.
Une convocation est adressée au candidat à la suite de sa demande d'inscription (début avril).
À titre indicatif, les droits d'inscription au concours d'entrée 2010 étaient fixés à 34 €.

Retrait des dossiers de candidature :
à partir du 10 janvier 2011.
Clôture des inscriptions : le 26 mars 2011, cachet de la poste faisant foi.
Concours d'entrée : les 3, 4 et 5 mai 2011, sur convocation pour l'un de ces trois jours.

Modalités d'inscription au concours
1. Les candidats doivent faire parvenir à la Villa Arson :
- *la fiche d'inscription complétée et signée, accompagnée des pièces à joindre indiquées au dos de celle-ci ;*
- *une lettre de motivation détaillée présentant l'intérêt du candidat pour des études d'art et ses expériences et connaissances en rapport avec l'art et le monde artistique.*

Pour les candidats étrangers, le TCF (test de connaissance du Français) niveau B2 est obligatoire.

2. Les candidats sont convoqués individuellement pour une épreuve plastique ainsi que pour une épreuve écrite de culture générale et de langue vivante, suivies de l'examen de l'ensemble de leurs travaux personnels (dossier obligatoire) lors d'un entretien avec le jury.

3. Les admissions sont prononcées en fonction de la qualité de la motivation, des épreuves et des dossiers présentés par chaque candidat, compte tenu du projet pédagogique spécifique de la Villa Arson et des places disponibles.

Résultats
Les résultats du concours d'entrée sont proclamés par affichage à la Villa Arson et sur le site internet.
Chaque candidat en est informé personnellement par courrier.
Les candidats admis reçoivent les modalités d'inscription administrative courant juillet.

Entrée en cours de cursus

Les conditions d'admission en équivalence
Le passage devant la Commission d'admission est ouvert aux étudiants titulaires des titres correspondants dans d'autres écoles sous la tutelle du ministère de la Culture, soit :
- *1ère année pour entrer en 2e année ;*
- *Certificat d'Etudes d'Arts Plastiques pour entrer en 3e année ;*
- *Diplôme National d'Arts Plastiques pour entrer en 4e année ;*
- *Certificat d'études supérieures d'arts plastiques pour entrer en 5e année.*

(Il est possible d'accéder à l'école en cours de cursus à partir de l'Université, section Arts Plastiques).

La Commission nationale d'équivalence peut être sollicitée par la Commission d'admission pour certains cas qui s'avèreraient litigieux.

Retrait des dossiers de candidature :
à partir du 10 janvier 2011.
Clôture des inscriptions : le 4 avril 2011, cachet de la poste faisant foi.
Commission d'admission : les 25-26 mai 2011, sur convocation pour l'un de ces deux jours.

À titre indicatif, les droits d'inscription à cette commission d'admission étaient fixés à 34 € pour 2010.

Modalités de passage
Le passage devant la commission nécessite l'examen préalable du dossier du candidat et sa validation par une commission de présélection qui se réunit début mai.
1. À faire parvenir à la Villa Arson :
- *la fiche d'inscription complétée et signée, accompagnée, des pièces à joindre indiquées au bas de celle-ci ;*
- *un dossier photographique, sur papier, de leurs travaux personnels (non restitué au candidat) ;*
- *le dossier scolaire des années précédentes, mentionnant les crédits ECTS ou unités de valeur et les diplômes obtenus, doit être obligatoirement fourni.*

2. Les candidats inscrits et présélectionnés sont convoqués pour une présentation de leur dossier, l'examen de celui-ci et un entretien avec le jury de la commission d'admission. Les candidats non retenus sont avisés par courrier.

3. Pour les candidats étrangers, le TCF niveau B2 (Test de connaissance du Français) est obligatoire.

Les admissions sont prononcées en fonction des qualités manifestées par chaque candidat, compte tenu du projet pédagogique spécifique de la Villa Arson et des places disponibles.

Candidats titulaires de diplômes étrangers
Les étudiants titulaires de diplôme(s) étranger(s) et domiciliés à l'étranger doivent envoyer le même dossier qui est évalué par la commission de pré-sélection.
Ces dossiers ne sont pas restitués.

La date limite de réception du dossier de candidature est fixée au 4 avril 2011.

Les candidats doivent fournir impérativement, au moment de l'inscription, une photocopie de chaque diplôme (baccalauréat ou équivalent, études d'art), traduite et certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Ils doivent également fournir une attestation du niveau de diplôme étranger, document à demander à leur établissement d'origine. Tout étudiant étranger (hors francophonie) doit être obligatoirement en possession du TCF niveau B2 (test de connaissance du Français).

calendrier des études

Année 2010-2011

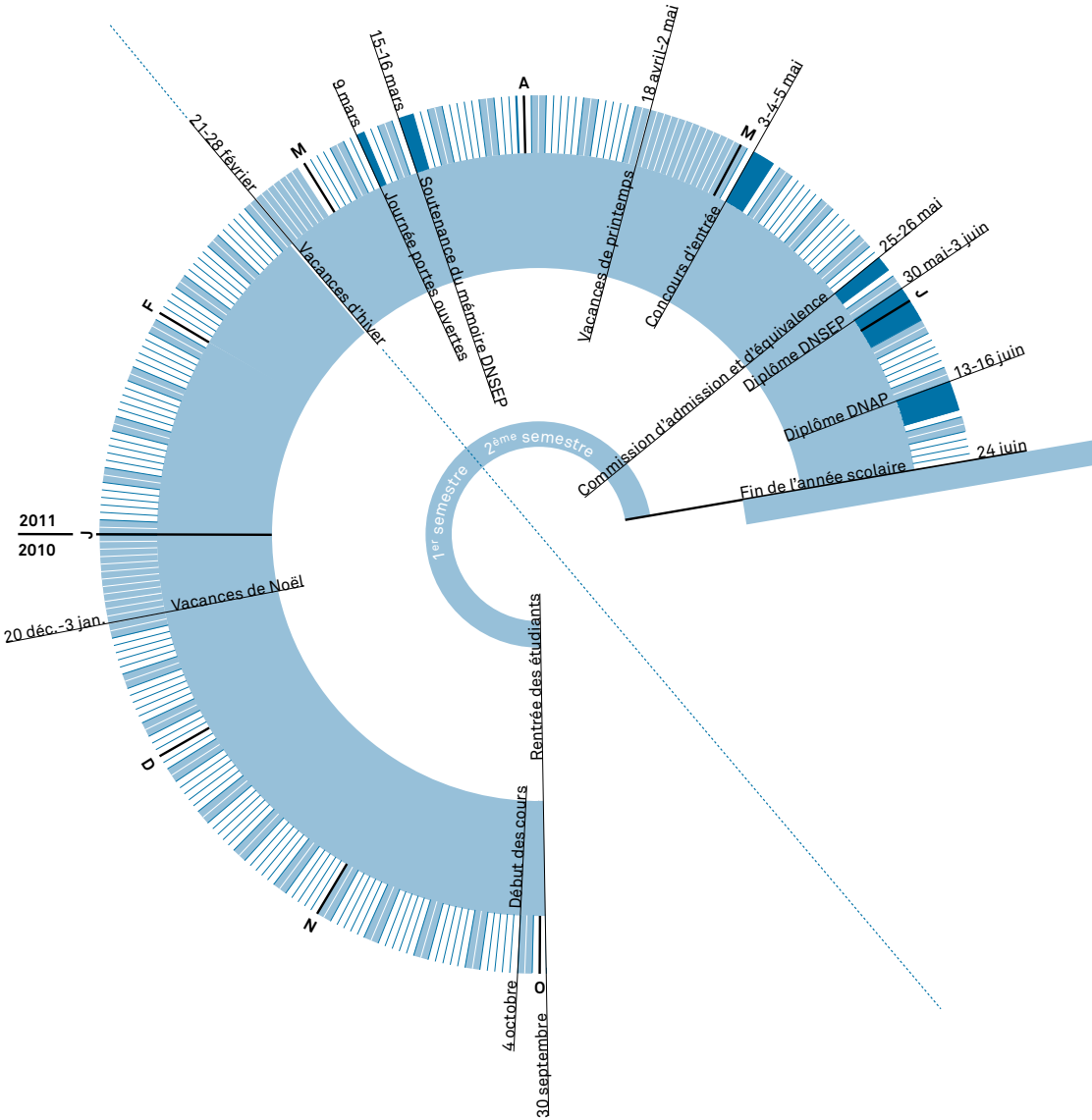

cursus et diplômes

L'équipe pédagogique

Coordination des études :
Laurent Septier

Pôle Peinture - Dessin
Nathalie Christophe, artiste, enseignante en dessin
Frédéric Clavère, artiste, professeur de peinture
Noël Dolla, artiste, professeur intervenant sur l'ensemble des propositions des étudiants
Arnaud Labelle-Rojoux, artiste, professeur de peinture et performeur
Pascal Pinaud, artiste, professeur de peinture et installation
Jean-Luc Verna, artiste, professeur de dessin

Pôle Sculpture - Installation
Frédéric Bauchet, artiste, responsable de l'atelier céramique
Burkard Bluemlein, artiste, professeur de sculpture et installation
Thierry Chiapparelli, artiste, assistant pédagogique, responsable de l'atelier métal
Bernard Lloze, professeur de volume et construction
Stéphane Magnin, artiste, professeur de sculpture et installation
Christophe Merlet, technicien, atelier bois
Sarah Tritz, artiste, professeur de sculpture et installation

Pôle Édition - Photographie
Stéphane Accarie, artiste, assistant pédagogique, photographie argentique et numérique
Christian Bertoux, professeur, responsable studio édition
Jean Brasille, photographe, intervenant en photographie
Caroline Challan Belval, artiste, professeur de gravure
Arnaud Maguet, artiste, professeur d' infographie et édition
Nieves Salzmann, artiste, responsable atelier lithographie
Anne Séchet, artiste, responsable atelier sérigraphie

Pôle numérique
Julien Bouillon, artiste, infographie, édition
Pascal Broccolichi, artiste, professeur de son et installation
Éric Duyckaerts, artiste, professeur de vidéo, performance
Aurélien Merebbah, technicien pôle numérique
Gauthier Tassart, artiste, professeur de vidéo-infographie
Christian Vialard, artiste, professeur de *web authoring*

Pôle Théorie, Histoire et Langue
Kaloust Andalian, enseignant d'histoire du cinéma
Claire Bernstein, enseignante en anglais
Patrice Blouin, écrivain, critique et théoricien, professeur d'histoire des idées
Thomas Golsenne, historien et théoricien de l'art, professeur d'histoire des arts visuels
Giovanni Joppolo, critique d'art, professeur d'histoire de l'art
Joseph Mouton, écrivain, professeur d'esthétique
Patrice Maniglier, écrivain, professeur intervenant en philosophie

Galerie d'essais / régie
Éric Grandbarbe, technicien magasinier

Le régime des études

L'école est organisée en ateliers techniques de recherche, d'enseignement et de production qui constituent cinq pôles :
- Pôle peinture, dessin
- Pôle sculpture, installation (ateliers bois, métal, céramique)
- Pôle édition, photographie (ateliers sérigraphie, lithographie, publication)
- Pôle numérique (son, infographie, vidéo, photo numérique, *web authoring*)
- Pôle enseignements théoriques et culture générale (esthétique, histoire de l'art, culture générale, langue anglaise)

À côté de ces ateliers techniques et des cours théoriques en amphithéâtre, les étudiants disposent de vastes ateliers où ils organisent leurs recherches personnelles.

Le cursus s'articule en trois grandes étapes :

1ère année : une année d'initiation
En 1ère année, le dessin, la peinture, la sculpture et une initiation aux technologies numériques constituent la base de l'enseignement. Le cours et le suivi de culture générale proposent l'acquisition d'une méthode de travail et de recherche ainsi qu'une approche théorique et historique de l'art. Le passage en seconde année est conditionné par les évaluations semestrielles.

2e et 3e années : une *phase-programme* avec obtention du Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP)
En 2e année, à l'approfondissement des enseignements de dessin, de peinture et de sculpture s'ajoutent des cycles de perfectionnement en sérigraphie, lithographie, photographie, vidéo, infographie, son et pratique d'internet.
En 3e année, l'étudiant débute un projet plus personnel en relation avec les enseignants. L'enseignement de culture générale, esthétique et histoire de l'art, se poursuit au cours de ces deux années. La possibilité d'effectuer un stage en milieu professionnel (y compris au centre d'art de la Villa Arson) est offerte dès la 2e année. En fin de 3e année, l'étudiant passe les épreuves du DNAP. Le passage en 4e année est subordonné à l'obtention du DNAP ainsi qu'à une évaluation du collège des enseignants.

4e et 5e années : une *phase-projet* avec obtention du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)
En 4e année, l'étudiant poursuit un projet personnel : les différents ateliers techniques sont à sa disposition et il bénéficie d'un suivi individualisé. Il travaille alors avec un directeur de recherche et peut profiter de séjours dans d'autres écoles en France ou à l'étranger.
Un cours de méthodologie de la recherche ainsi que la participation aux séminaires conçus dans le cadre des axes de recherche viennent à l'appui de la rédaction de son mémoire.
Durant la 5e année, il met en œuvre des réalisations plastiques qui s'appuient sur la maîtrise pratique et théorique acquise tout au long du cursus. Le DNSEP est délivré par un jury national composé d'enseignants et de professionnels de l'art contemporain. Ce diplôme sanctionne la production plastique réalisée dans l'année ainsi que le mémoire commencé en 4e année et achevé pendant la 5e année. L'entretien avec le jury de diplôme permet d'évaluer les fondements théoriques et culturels des réalisations présentées.

European Credit Transfer System (ECTS)

La volonté de créer un espace européen ouvert en matière d'éducation et de formation a conduit l'Union européenne à favoriser la coopération et les échanges entre les établissements d'enseignement supérieur et à œuvrer pour une meilleure lisibilité des formations relevant de ces établissements.
Le système des ECTS ou Système européen de transfert de crédits a ainsi été mis en place. Il correspond à une méthodologie adoptée par les établissements d'enseignement supérieur permettant d'offrir une harmonisation et une compréhension internationale des cursus d'études.
Caractéristiques du système ECTS :

- il est centré sur le travail que l'étudiant fournit pour atteindre les objectifs du cursus d'études, définis en termes de savoirs et de compétences ;
- il n'entraîne aucune modification du contenu des formations ;
- le volume de travail réalisé par l'étudiant (temps de présence aux cours, recherches personnelles, documentation...) est apprécié par une unité quantitative commune : le crédit ;
- un crédit représente 25 à 30 heures de travail ;
- une année d'études correspond à 60 crédits. Les 3 premières années correspondent à 180 crédits, les deux dernières années du cursus à 120 crédits. Une année d'étude est répartie en 2 semestres correspondant à 30 crédits chacun ;
- un certain nombre de crédits est affecté à chaque Unité de cours correspondant à une formation durant un semestre ;
- les crédits sont attribués par l'équipe pédagogique qui évalue les connaissances et compétences acquises ;
- le cycle d'étude est achevé lorsque tous les crédits prévus dans le cursus sont acquis.

Le système des ECTS se généralise progressivement dans les établissements d'enseignement supérieur et concourt à l'harmonisation avec l'architecture européenne des diplômes, dites LMD, fondée sur 3 cycles de référence – 1er cycle de 3 ans, 2e cycle de 2 ans, 3e cycle de 3 ans, respectivement sanctionnés par la Licence, le Master et le Doctorat.

En résumé
Le cursus de l'Ecole nationale supérieure d'art de la Villa Arson de Nice se déroule sur 5 ans (10 semestres). Chaque semestre est sanctionné par 30 ECTS.
Les deux premiers semestres du cursus sont consacrés à l'initiation : acquisition, expérimentation et évaluation des savoirs.
L'obtention de 60 ECTS permet à l'étudiant de s'inscrire dans les semestres dits « de programme », 2e et 3e années.
Le DNAP est attribué par un jury de deux personnalités extérieures à l'école, avec le concours du coordinateur de la 3e année.
L'inscription aux semestres 7-8-9-10 dits « de projet et de recherche » est soumise à l'obtention du DNAP et au passage devant une commission d'admission qui juge de l'adéquation du projet de l'étudiant aux caractéristiques de l'enseignement à la Villa Arson. L'obtention des 90 ECTS des semestres 7-8-9 permet à l'étudiant de se présenter au DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique).
Le mémoire de diplôme, en attente des textes réglementaires du ministère de la Culture, fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury de deux ou trois membres présidé par un enseignant titulaire d'un doctorat.

Le DNSEP est attribué par un jury de quatre personnalités extérieures à l'école, assistées du coordinateur de la 5e année.

Tableaux d'ECTS
1ère année

Enseignements	Professeurs	Semestre 1	Semestre 2
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			
Histoire des arts visuels	Thomas Golsenne	4	3
Histoire des idées	Patrice Blouin	3	3
Langue étrangère : Anglais	Claire Bernstein	3	2
Total		**10**	**8**
Pratique et initiation			
Peinture	Pascal Pinaud, Frédéric Clavère	4	3
Sculpture	Stéphane Magnin, Sarah Tritz	3	3
Céramique	Frédéric Bauchet	1	1
Dessin	Jean-Luc Verna, Nathalie Christophe	4	2
Pôle numérique et photographie			
Vidéo	Gauthier Tassart	1	1
Son	Pascal Broccolichi	1	1
Mediavision	Christian Vialard	1	1
Photographie	Stéphane Accarie	1	1
Pôle édition			
Lithographie	Nieves Saltzmann	1	1
Gravure	Caroline Challan Belval	1	1
Sérigraphie	Anne Séchet	1	1
Recherche personnelle et pratique d'atelier / coordination	Frédéric Clavère	1	1
Total		**20**	**17**
Analyse et synthèse des recherches [évaluation semestre 2]			**5**
Total général		**30**	**30**

2e année

Enseignements	Professeurs	Semestre 3	Semestre 4
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			
Esthétique	Joseph Mouton	2	2
Histoire de l'art / Histoire des arts visuels	Giovanni Joppolo / Thomas Golsenne	2	2
Histoire des idées	Patrice Blouin	1	1
Les formes cinématographiques	Kaloust Andalian	1	1
Langue étrangère : Anglais	Claire Bernstein	2	2
Total		**8**	**8**
Méthodologie, techniques et mises en œuvre			
Peinture	Arnaud Labelle-Rojoux, Frédéric Clavère	3	3
Sculpture / Installation	Burkard Bluemlein, Sarah Tritz	2	2
Volume / Plateforme 3D	Stéphane Magnin, Thierry Chiapparelli, Bernard Lloze	2	2
Dessin	Jean-Luc Verna, Nathalie Christophe	3	3
Pôle numérique et photographie			
Vidéo	Gauthier Tassart	1	1
Son	Pascal Broccolichi	1	1
Web authoring	Christian Vialard	1	1
Photographie numérique	Stéphane Accarie	1	1
Photographie de documentation	Jean Brasille	1	1
Pôle édition	Arnaud Maguet, Christian Bertoux	1	1
Coordination, présentations critiques, stages	Patrice Blouin	2	2
Total		**18**	**18**
Recherches personnelles		**4**	**4**
Total général		**30**	**30**

3e année

Enseignements	Professeurs	Semestre 5	Semestre 6
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			
Esthétique	Joseph Mouton	2	2
Histoire de l'art / Histoire des arts visuels	Giovanni Joppolo / Thomas Golsepnne	3	2
Histoire des idées	Patrice Blouin	2	2
Langue étrangère : Anglais	Claire Bernstein	2	1
Total		**9**	**7**
Méthodologie, techniques et mises en œuvre			
Ateliers et modules de Recherche et de Création (2 au choix) dont séminaires de recherche	Voir pages 37-41	3	1
Ateliers de Recherche et de Réalisation (2 au choix)	Voir pages 24-33	3	1
Pôle numérique et prise de vue	Gauthier Tassart, Pascal Broccolichi, Stéphane Accarie, Christian Vialard	2	0
Entretiens individuels et coordination	Arnaud Maguet, Éric Duyckaerts, Arnaud Labelle-Rojoux, Christian Vialard, Burkard Bluemlein, Giovanni Joppolo	2	2
Sessions d'analyse de travaux	Burkard Bluemlein	2	1
Galerie d'essais	Équipe modulable, dont le coordonnateur	3	2
Stages et workshops	Personnalités ou entreprises extérieures	1	1
Total		**16**	**8**
Recherches personnelles		**5**	**0**
Passage et obtention du diplôme		**0**	**15**
Total général		**30**	**30**

4e année

Enseignements	Professeurs	Semestre 7	Semestre 8
Philosophie, histoire, théorie des arts et langue étrangère			
Esthétique	Joseph Mouton	2	2
Histoire des arts visuels	Thomas Golsenne	3	2
Histoire des idées	Patrice Blouin	2	2
Langue étrangère : Anglais	Claire Bernstein	1	1
Méthodologie de la recherche à l'appui du mémoire	Patrice Blouin, Giovanni Joppolo	2	3
Total		**10**	**10**
Méthodologie, techniques et mises en œuvre des recherches personnelles			
Ateliers et modules de Recherche et de Création (2 au choix) dont séminaires de recherche	Voir pages 37-41	3	3
Ateliers de Recherche et de Réalisation (2 au choix)	Voir pages 24-33	3	3
Entretiens individuels et coordination	Stéphane Magnin, Pascal Broccolichi, Éric Duyckaerts, Arnaud Labelle-Rojoux, Christian Vialard, Burkard Bluemlein, Giovanni Joppolo	2	2
Sessions d'analyse de travaux	Burkard Bluemlein	2	2
Galerie d'essais	Équipe modulable, dont le coordonnateur	4	4
Stages et workshops	Personnalités ou entreprises extérieures	1	1
Recherches personnelles		5	5
Total		**20**	**20**
Total général		**30**	**30**

5e année

Enseignements	Professeurs	Semestre 9	Semestre 10
Méthodologie de la recherche			
Esthétique	Joseph Mouton	2	0
Méthodologie et suivi du mémoire	Giovanni Joppolo, Patrice Blouin, Thomas Golsenne	4	0
ARC et modules, ARR et séminaires de recherche	Voir pages 24-41	4	0
Sessions d'analyse de travaux	Burkard Bluemlein	3	0
Galerie d'essais	Équipe modulable, dont le coordonnateur	4	0
Entretiens individuels et coordination	Pascal Pinaud, Noël Dolla, Pascal Broccolichi , Éric Duyckaerts, Arnaud Labelle-Rojoux, Giovanni Joppolo	3	0
Total		**20**	**0**
Mise en forme du projet personnel			
Total		**10**	**0**
Passage et obtention du diplôme			
Soutenance du mémoire			5
Passage et obtention du diplôme			25
Total			**30**
Total général		**30**	**30**

Ces tableaux pourront faire l'objet en cours d'année de légers ajustements qui seront portés à la connaissance des étudiants.

Modalités d'évaluation des études

Chaque enseignant procède à l'évaluation des travaux sous forme d'un contrôle continu dont les résultats sont communiqués au secrétariat pédagogique ainsi qu'au jury d'évaluation semestrielle, avec les notes et le nombre d'ECTS attribués. Le jury semestriel est composé d'au moins quatre enseignants dont un théoricien. Il examine l'ensemble des travaux des étudiants, présentés sous la forme d'un accrochage accompagné des travaux préparatoires, notes et tous documents accompagnant l'argumentation. Il se déroule sous forme d'un entretien d'une vingtaine de minutes. L'évaluation donne lieu à la communication des ECTS accordés du semestre assortie d'un commentaire visant à éclairer les étudiants sur leur situation. En cas de difficultés notables celles-ci sont clairement signifiées afin de mettre les étudiants concernés en alerte pour la poursuite de leur cursus.

L'évaluation du second semestre prend en compte, dans les mêmes circonstances, les travaux et les réflexions des étudiants et, au vu de celles-ci ainsi que des résultats communiqués par l'ensemble des enseignants, décide du passage dans l'année supérieure ou bien, s'il y a lieu, d'une autorisation de redoublement. En cas de déficience grave, la réorientation dans un autre établissement peut être proposée par le jury.
Concernant les années diplômantes, les étudiants doivent avoir obtenu tous les ECTS de l'année pour pouvoir se présenter au diplôme, DNAP ou DNSEP.
L'admission en 4e année est subordonnée à l'obtention du DNAP et au passage devant une commission composée d'au moins quatre enseignants dont un théoricien ; elle répond aux mêmes normes que les autres jurys. Afin de ne pas pénaliser les étudiants que le jury souhaite réorienter après l'obtention du DNAP, la commission d'admission et le jury du second semestre peuvent être confondus en une seule instance qui jugera pour les deux options, ce qui laisse le temps aux étudiants de s'inscrire dans une autre école, s'il y a lieu.

Modalités concernant la soutenance du mémoire de 5e année.
Le DNSEP se passe en deux parties.
La soutenance du mémoire se fait devant un jury composé de l'enseignant rapporteur désigné par l'école, d'une personnalité extérieure titulaire d'un doctorat et d'un autre enseignant de l'école intervenant dans les pratiques artistiques. Le résultat de cette soutenance est communiqué au jury du DNSEP, dont fait partie le docteur précité, et qui en prend acte dans le cadre de son évaluation répondant par ailleurs aux critères normalisés d'un DNSEP.

Les décisions des jurys, confirmées par la signature du directeur de l'établissement ou bien du président de jury pour les diplômes, sont sans appel. Les résultats des contrôles continus sont consultables directement auprès de chaque enseignant ; les résultats semestriels et annuels assortis de l'attribution des ECTS correspondants sont disponibles auprès du secrétariat pédagogique.

l'organisation des études

La structure logistique et pédagogique s'appuie sur les cinq pôles où sont regroupés les principaux domaines de réalisation proposés par l'école.

En termes d'enseignement, cette organisation fonctionne selon les modalités suivantes :

Chaque pôle se subdivise au niveau de l'enseignement en instance d'initiation et de développement : ce sont les **ateliers médiums (AM)** destinés particulièrement à accueillir les étudiants de 1ère et de 2e année (semestres 1 - 4), dont l'objectif pédagogique est d'offrir une pratique des éléments fondamentaux des disciplines enseignées, tant sur le plan technique qu'historique ou conceptuel.
À ce niveau du cursus, cette pratique est encadrée par des cours et des exercices visant non seulement l'acquisition d'une technicité mais aussi d'une compréhension approfondie du médium enseigné comme système de représentation.

À partir de la 3e année (semestres 5 - 6) et a fortiori pendant les 4e et 5e années (semestres 7 - 10) les ateliers médiums laissent place aux **ateliers de recherche et de réalisation (ARR)** qui sont des instances d'initiation et de pratique au projet. L'enseignement est alors encadré de manière différente, l'exercice fait place au dialogue critique avec les enseignants. Il porte aussi bien sur la conception générale du projet que sur son économie matériologique et technique.

Parallèlement, des **ateliers et modules de recherche et de création (ARC)** regroupent divers enseignants sur des problématiques spécifiques.
Ils sont accessibles à partir de la 3e année (semestres 5 - 10).

les ateliers techniques de recherche, d'enseignement et de production

Pôle peinture - dessin

Nathalie Christophe, Frédéric Clavère, Noël Dolla, Arnaud Labelle-Rojoux, Pascal Pinaud, Jean-Luc Verna

Peinture
Frédéric Clavère, Noël Dolla, Arnaud Labelle-Rojoux, Pascal Pinaud

Atelier médium (AM)
La peinture, quelles que soient les boussoles qui règlent ou dérèglent les artistes qui s'y confrontent, a sa part d'apprentissages : ceux-ci sont d'ordre technique et analytique. La première année consiste à les aborder sans a priori, ni timidité. S'appuyant sur cette tension, l'atelier peinture propose - aux côtés d'exercices visant à décomplexer chacun vis à vis d'une pratique certes trop souvent assujettie à des modèles techniques passéistes mais néanmoins, aussi, à des repères esthétiques utiles - une sorte d'inventaire des moyens les plus divers qu'elle offre aujourd'hui. Il convient ensuite, dès la 2e année, de favoriser l'expérimentation plus personnelle en l'accompagnant d'une curiosité historique nourrie et d'une réflexion théorique nécessaire à son développement.

1ère année
Exercices d'initiation à la pratique sur 3 mois. Préparation des supports : papier, toile tendue sur châssis, encollage, marouflage. Initiation aux médiums : gouache, acrylique, huile. Pratique de la couleur. Exercices sur sujets, appropriation des modèles historiques de la peinture.

2e année
Confrontation à des œuvres d'artistes contemporains sous la forme d'exposés d'étudiants et d'enseignants.
Travail de groupes de recherche à partir de documents d'actualité et de la presse.
L'accent est mis sur le travail collectif : il doit aboutir à un résultat plastique qui peut croiser plusieurs médiums.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
L'un des outils privilégiés de l'école est la galerie d'essais (voir page 38) qui concerne tous les enseignements. Il est aussi capital dans celui de la peinture.
Les galeries d'essais sont adaptées et différenciées en fonction du niveau des étudiants, de la 3e à la 5e année.
En 3e année : il s'agit de développer la pratique artistique et de la soumettre à une réflexion critique.
En 4e et 5e année : en plus du suivi personnalisé en atelier des réalisations de chaque étudiant, une confrontation en galerie d'essais avec plusieurs enseignants et des artistes invités, est organisée avec la participation des étudiants de la promotion. Lors de ces rendez-vous sous forme de dialogue, l'accent est mis sur la recherche plastique, sur l'installation de la pièce dans l'espace de monstration afin de permettre un réglage théorique et formel de celle-ci.

Dessin
Nathalie Christophe, Jean-Luc Verna

Atelier médium (AM)
1ère et 2e année
Dans une approche aussi bien académique qu'expérimentale et contemporaine : dessin d'après le modèle vivant, poses rapides et poses longues, dessin et mouvement, études d'œuvres classiques et contemporaines, perspective à main levée, dessin d'architecture. Le dessin devenant autant outil, en tant que besoin d'esquisses, de croquis pour définir un projet, que moyen d'expression artistique à part entière.

Exercices de copie des maîtres anciens et contemporains. Autoportrait. Collage. *Wall drawing*. Stimulation de l'imagination. Tendance.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
3e année
L'étudiant doit faire état de sa capacité d'exploration et d'un certain niveau d'acquisition du médium au profit de la mise en forme d'une intention artistique.
4e et 5e années
Suivi individuel des réalisations, en liaison avec les autres techniques liées au dessin : gravure, lithographie, sérigraphie...

Pôle sculpture - installation

Frédéric Bauchet, Burkard Bluemlein, Thierry Chiapparelli, Bernard Lloze, Stéphane Magnin, Christophe Merlet, Sarah Tritz

Atelier médium (AM)
1ère année : « Sans idées »
Sans idées, ni sujets, ni concepts : partant d'une interrogation de la réalité visuelle et d'une confrontation physique aux matériaux, les étudiants entament une pratique plastique qui implique une initiation aux techniques (modelage, moulage, céramique, sculpture, construction en bois, en métal et autres matériaux). Par une suite d'exercices courts, d'expérimentations, de discussions, de cours théoriques, d'excursions... la perception du volume et de l'espace est étudiée pour découvrir la logique propre à la pensée plastique et pour aboutir à la réalisation de propositions sculpturales personnelles.

2e année : « Les gestes, les choses et leur place »
Suivant le principe PORPORPOR, Pratique > Observation > Réflexion > P..., les étudiants développent des démarches personnelles dans les domaines de la sculpture et de l'installation. Une pratique plastique approfondie, et sa réflexion adéquate, amènent l'étudiant à améliorer ses connaissances techniques et sa compréhension visuelle.
L'enjeu des exercices et projets en 2e année est notamment le questionnement de l'espace et des objets qui y sont placés ainsi que l'appréhension de leurs transformations effectuées par nos gestes quotidiens.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
Le suivi pédagogique individuel ou en groupe ainsi que l'assistance technique soutiennent les étudiants et les artistes en résidence dans leurs recherches et leurs réalisations de travaux personnels inscrits dans le champ contemporain de la sculpture et de l'installation.

***Campus* FAO/CNC**
Thierry Chiapparelli / Stéphane Magnin

FAO (fabrication assisté par ordinateur)
CNC (*command numérique cutting*)
La plateforme 3D propose également une approche aux nouvelles technologies : de la conception de fichiers vectoriels, à la fabrication dans l'espace réel. Expérimentant le potentiel de l'informatique en matière de création, pouvant s'étendre à la céramique, photo, sculpture, édition, sérigraphie, peinture.../....

Cet atelier permet la réalisation de projet à l'échelle 1, comme des maquettes ou des prototypes utilisant des technologies numériques et les technologies historiques.

Céramique
Frédéric Bauchet

L'activité de cet atelier technique s'étend au domaine de la céramique dans son sens le plus large, en préservant une liaison directe avec l'ensemble des visées de

l'enseignement, dans le fil du déroulement du cursus, en particulier pour l'approche des problématiques de la sculpture et de l'installation.

Atelier médium (AM)
1ère année
Premier semestre : initiation.
Histoire et définitions.
Approche des différentes techniques au travers des exercices du cours de volume et du cours de dessin ; le modelage.
Exercices spécifiques au domaine de la céramique : montage d'un volume en plaque, au colombin, par estampage, au tour, au moulage/coulage et émaillage (sérigraphie/lithographie émaillée).

Second semestre : conception et réalisation d'une forme libre.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
L'atelier de recherche et d'expérimentation est au service de la réalisation des projets personnels des étudiants, et privilégie une transversalité avec l'ensemble des départements de l'école.
2e et 3e années
Mise en place du socle de travail reposant tant sur les processus que sur les compétences techniques et la capacité d'organisation du travail de l'étudiant au profit de la réalisation plastique.
4e et 5e années
Mise en place de la problématique et du suivi du projet de l'étudiant en lien avec les membres du corps enseignant concernés par le tutorat du travail plastique.

Métal
Thierry Chiapparelli

Intervention au sein du pôle sculpture-installation. Aide à la recherche et à la réalisation de projets d'étudiants dans le domaine du volume de la 1ère à la 5e année.

Atelier médium (AM)
1ère et 2e années
Initiation au travail du métal : reconnaître les métaux, identifier leurs qualités et leurs caractéristiques.

Apprendre à les repérer, y associer des mises en formes pertinentes et économiquement cohérentes.
Première utilisation des machines fixes et mobiles.
Découvertes des différents modes d'assemblages.
Découpage, usinage, construction et transformation des métaux en feuilles, profils, etc.
Connaître les possibilités d'amélioration des métaux en terme d'aspect (finition, peintures, revêtements métalliques, vernis, patines…)
L'étudiant peut trouver les moyens techniques nécessaires à la mise en œuvre et à la réalisation de ses projets.
Réalisations de petites pièces en liaison avec le cours de l'enseignant de volume.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
L'atelier métal est avant tout un lieu d'expérimentation et d'apprentissage avec la mise en place d'une méthodologie de travail et de production articulant réflexion et réalisation.

3e année
Il s'agit d'accompagner les étudiants de 3e année dans les fondements d'une pratique artistique comprenant la production d'un corpus de travail, ceci dans la perspective du diplôme du premier cycle.
4e et 5e années
Chaque projet d'étudiant (étude et réalisation) est envisagé individuellement. Le dialogue s'instaure autour d'un dessin, du questionnement sur l'historique du projet, son sens, sa faisabilité, son coût, ses qualités et sa nature.

Bois
Bernard Lloze

Atelier médium (AM)
1ère, 2e et 3e années
Les cours théoriques sont destinés à démontrer l'utilisation des techniques dans un contexte artistique. L'atelier est fondé sur l'expérimentation directe. L'étudiant est confronté à une série de problèmes précis face auxquels il doit vivre une aventure personnelle pour proposer sa solution, le plus souvent par tâtonnements et élimination successive des erreurs. Un des buts du travail d'atelier est d'inciter l'étudiant à découvrir les composantes de l'objet par le « faire », sans recette ; d'oublier les modèles, de revenir sans cesse sur la solution choisie. Les notions de forme, de fonction, de structure, sont appréhendées à travers différentes contraintes structurelles et différents matériaux. Ces contraintes sont suffisamment rigoureuses pour que l'étudiant soit forcé de rester dans les limites du problème posé et pour permettre une critique sur les critères inhérents à la structure, à la fonction ou au travail de la matière plutôt qu'à la forme elle-même. La forme, son caractère, sa forme expressive, sont abordés d'une façon plus large lors d'une correction collective.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
4e et 5e années
L'atelier se transforme en atelier de recherche et de réalisation à l'appui du projet de l'étudiant dans la perspective du DNSEP (semestres 7 à 10).

Pôle édition – photographie

Stéphane Accarie, Christian Bertoux, Jean Brasille, Caroline Challan Belval, Arnaud Maguet, Nieves Salzmann, Anne Séchet

Edition
Christian Bertoux, Arnaud Maguet

Le studio édition est ouvert aux étudiants de toutes les années ainsi qu'aux résidents. C'est le lieu de la photogravure pour les ateliers d'impression, ainsi que des tirages numériques sur grands formats. Il permet la réalisation de prototypes éditoriaux et de livres d'artistes à tirages limités, inscrits dans trois collections, *Convergence, Portfolio, Parallèle,* chacune ayant une présentation et un format particuliers. En outre, les recherches et réalisations de projets liés aux multiples sur papier sont accompagnées, à travers l'étude des rapports de lecture et de signification (narration, séquence, rythme visuel ...), lors de la mise en place d'images graphiques personnelles.

Lithographie
Nieves Salzmann

Atelier médium (AM)
1ère année
Initiation. L'étudiant découvre l'approche du dessin et du travail à l'encre en aplats sur la pierre. La matrice, le support, jouent sur la façon d'aborder le dessin. On ne « jette » pas un trait sur une pierre comme on peut le faire sur le papier ; on le conçoit différemment. On doit d'abord construire son geste pour ensuite le retranscrire sur la pierre. Partant du grainage de la pierre, « la matrice-pierre », on passe par le dessin et son empreinte fixée dans celle-ci, le noir à monter, révélateur de ce que la pierre a réellement gardé en mémoire, pour enfin aboutir au tirage.

2e année
Après avoir travaillé la pierre, l'étudiant, selon ses projets, son travail en dehors de l'atelier, peut, s'il le souhaite (mais vivement conseillé) travailler la lithographie sur plaques. Le processus est tout à fait différent, l'approche en est autre.
La matrice d'abord, le transparent, le calque, l'insolation ensuite. Et qui dit insolation, dit aussi possibilité d'imprimer de multiples supports et enfin l'impression sur une presse alu.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
3e année
Accompagnement de l'étudiant dans la maîtrise de la technique pour ensuite s'en servir, se l'approprier, lui donner un sens et une réalité sur le rendu final.
4e et 5e années
Maîtriser pour dépasser, se faire dépasser, avancer, découvrir et enrichir un travail de peintre, de plasticien et aborder en corrélation avec les autres techniques de reproduction, telles que la gravure, la sérigraphie, l'édition comme moyen et comme fin pour des réalisations qui mêlent textes - images - mise en page.

Sérigraphie
Anne Séchet

Atelier médium (AM)
1ère et 2e années
Initiation à la technique de la sérigraphie avec comme axe principal le travail manuel en atelier pour la réalisation et la préparation de documents visant à être imprimés, écrans à réaliser, insolation, impression...
Proposition d'un exercice visant à mettre en lien le pôle édition et le pôle numérique (suivi de projet, pré-maquettes, choix de la technique, réalisations).

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
3e année
L'atelier se veut un lieu de pratiques et de connaissances mais aussi un lieu d'échanges et de discussions avec un objectif de pertinence plastique.
4e et 5e années
Soutien à l'élaboration de projets dans le cadre des travaux personnels (supports variés, tramés, aplats, demi-teintes...) suivant l'axe de la recherche investie par l'étudiant.

Gravure
Caroline Challan Belval

L'atelier IN : L'atelier de gravure se fonde sur un ensemble d'acquisitions théoriques et techniques. Il offre un regard général sur l'utilisation des matériaux traditionnels et leur capacité d'adaptation selon les besoins et les déterminations de chacun.
L'atelier OFF (ouvert aux étudiants de l'ensemble du cursus) : Dessin et gravure. Dessin de mouvement d'après le modèle. L'art et la cité : itinéraire dans la ville, dessin d'architecture, les volumes, la lumière et l'ombre, les espaces naturels, les espaces intérieurs, cartographie de l'espace...
Le musée : travaux à partir d'œuvres anciennes, modernes ou contemporaines.

Atelier médium (AM)
1ère année
Trois techniques sont abordées : pointe-sèche, eau-forte, aquatinte.
Stages d'initiation (atelier in) : présentation des modes opératoires, adaptation du dessin au projet de gravure, impression en taille douce, histoire et théorie. Chaque élève est appelé à graver une planche selon une thématique personnelle. Sorties dessin (atelier off).

Un ouvrage collectif est réalisé à la fin des sessions.

2e et 3e années
Réalisation de travaux individuels ou collectifs sur rendez-vous et sur projet. Il est proposé aux étudiants intéressés de réaliser un journal personnel en gravure.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
4e et 5e années
Les étudiants fréquentent l'atelier selon un calendrier défini et sur projet afin de réaliser des estampes et des livres d'artistes.

Photographie
Stéphane Accarie, Jean Brasille

Atelier médium (AM)
1ère année
Photographie argentique, initiation aux techniques de prise de vue, l'appareil et ses réglages, les objectifs, les filtres, les films et les surfaces sensibles, la mesure de la lumière, approche du studio, laboratoire noir et blanc (développement et tirage), exercices thématiques.
En photographie numérique, l'accent est mis sur la création et surtout sur la retouche et la transformation d'images à partir des logiciels ad hoc, en particulier Photoshop, ainsi que sur la prise de vue d'objets en studio.

2e année
Cours magistral d'histoire de la photographie.
Il consiste en six cours historiques (de l'invention aux débuts du reportage, les catégories - portrait, paysage, nature morte, allégories, etc -, la photographie scientifique et l'analyse du mouvement, le pictorialisme et la *straight photography*, les avant-gardes historiques et la photographie, l'affirmation du reportage humaniste et sa déconstruction, la "photographie plasticienne", les artistes contemporains et la photographie comme nouveau médium légitime de l'art), suivis au second semestre de deux cours théoriques (la logique de l'empreinte et de la trace, la découpe et l'espace ; les rapports de l'image et du langage).
Des exercices thématiques, dans la continuité de ceux de 1ère année, sont proposés au rythme de deux à quatre pour l'année.
Une formation spécifique à la documentation de travaux, obligatoire, est proposée dès la 2e année et peut, selon les besoins, se prolonger en 3e année.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
En 4e et en 5e années, l'accent est mis sur l'accompagnement des projets individuels ; les étudiants peuvent être selon les besoins mis en contact avec les milieux professionnels et soutenus dans leur travail de documentation.

Pôle numérique

Julien Bouillon, Pascal Broccolichi, Éric Duyckaerts, Aurélien Merebbah, Gauthier Tassart, Christian Vialard

Vidéo
Éric Duyckaerts, Gauthier Tassart

Aux deux promotions initiales, il est demandé de réaliser au moins un film avec titre et générique. Les cours proposés combinent l'acquisition d'un savoir non seulement technique sur le tournage et le montage vidéo, mais aussi théorique sur l'histoire de l'image en mouvement.

Atelier médium (AM)
1ère année
En première année un sujet est donné, prétexte d'une part à discussions techniques et théoriques avec les étudiants

et d'autre part à une introduction à l'histoire de l'art vidéo.
Les étudiants doivent mettre sur dvd leurs productions de l'année et réfléchir à une interface pertinente.

2e année
Pour faire suite aux cours dont le thème est « faire un film sans caméra », qui permet d'aborder tout un pan du cinéma expérimental et de son économie, la 2e année donne lieu à une recherche sur le *Found Footage*, ses usages et ses formes.
Ce cours permet d'analyser différents types de montage, de découvrir une autre facette du cinéma expérimental, d'apporter une contribution via les techniques digitales actuelles. Le cours se fait en liaison avec le cours de son.
L'évaluation est faite sur la base des productions et il est également demandé à chaque étudiant un texte argumentaire sur son travail vidéo.

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
Le suivi des travaux s'effectue sur rendez-vous. L'évaluation a lieu lors de galeries d'essais et lors des évaluations par un groupe de professeurs.
Concernant la partie technique, des formations intensives sont proposées au cours de l'année.

Médiavision
Christian Vialard, Julien Bouillon

Atelier médium (AM)
2e année
Découverte des différents aspects de la culture internet et en somme des «nouveaux médias électroniques».
A travers l'étude technique des outils disponibles, sont abordées les notions de système de publication pour l'Internet, d'interface, de blogosphère, de diffusion de textes, d'images fixes ou mobiles, de sons, de partage de ressources, de logiciels libres, d'avatars et de récits.
Apprentissage de la réalisation d'un site internet dynamique permettant d'éditer et de publier des articles, dossiers, messages, directement en ligne avec simplement l'aide d'un logiciel de navigation sans aucune connaissance du HTML, d'administrer, gérer et organiser le site coté serveur. L'utilisation de solutions distribuées sous licence libre de type GPL (open source) ouvrent des possibilités importantes d'utilisation de squelettes personnalisables et d'outils intégrables.

Son
Pascal Broccolichi

Atelier médium (AM)
1ère année
Approche théorique :
« De l'électricité au numérique », histoire de l'art sonore au XXe siècle.

Approche plastique :
1er semestre :
Observation des environnements sonores : initiation acoustique et technologique.
(Programme d'initiation animé jusqu'au mois de janvier)
2e semestre :
Séances dédiées à des projets personnels ou collectifs.

2e année
Approche théorique :
Etude des cultures sonores dans l'art contemporain.
Approche plastique :
Programme d'observation audio appuyé sur l'expérience bidimensionnelle et tridimensionnelle des espaces et des volumes.
L'œuvre sonore et son dispositif.
La pratique phonographique.
(Écoute et mise en espace - rôle de la propagation – place de l'auditeur).

Atelier de recherche et de réalisation (ARR)
3e année
Il s'agit pour l'étudiant d'éprouver les connaissances acquises en deuxième année et de poursuivre l'expérimentation du champ acoustique.
4e et 5e années
Approches spécifiques, sous la forme d'ateliers de recherche et d'aide au développement de projets personnels.
Réflexions sur le dialogue entre l'œuvre et les dispositifs scénographiques d'exposition.
Collaborations multipistes avec les divers modules d'enseignement du Pôle numérique.
Accompagnement des diplômes et de l'élaboration du mémoire.

Des séances d'écoute d'œuvres sonores et de musique contemporaine sont régulièrement programmées à partir d'une importante sonothèque qui a été constituée au cours des quinze dernières années.

Pôle enseignements théoriques

Kaloust Andalian, Claire Bernstein, Patrice Blouin, Thomas Golsenne, Giovanni Joppolo, Joseph Mouton, Patrice Maniglier (intervenant)

Langue anglaise
Claire Bernstein

L'enseignement de l'anglais est assuré sur l'ensemble du 1er et du 2e cycle. L'objectif des cours est double : d'une part assurer aux élèves dont le niveau d'anglais est faible un véritable enseignement de la langue, basé sur une analyse des structures grammaticales et sur la *Pratique Orale Guidée*. Les élèves sont amenés à parler le plus vite possible en utilisant dès le départ les structures étudiées, et également à travailler leur compréhension orale par de nombreux exercices d'écoute, sans l'aide d'un support écrit.
D'autre part, pour les niveaux les plus avancés, en sus d'un temps consacré en début d'année à une révision et à un ancrage des structures les plus courantes, de nombreuses activités en anglais sont proposées. Celles-ci leur permettent à la fois d'améliorer leur maîtrise de la langue, et de développer leur capacité à tenir en anglais un discours élaboré autour des enjeux actuels de l'art contemporain.
Au menu, rencontres avec les artistes anglophones exposés au Centre d'art, ainsi qu'avec les artistes en résidence ; visites commentées des expositions ; lectures d'articles de presse ; projections de films et de documents d'artistes ; débats, exposés, réalisations de projets artistiques, participation à des workshops en anglais, etc.

Esthétique
Joseph Mouton

2e année
Le cours de 2e année constitue une introduction à l'esthétique historique, soit à la tradition antique et à la problématique moderne (du XVIIIe siècle).
L'axe central est la lecture de Shaftesbury, de Burke *(Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau)* et de Kant *(Critique de la faculté de juger)*, qui donne lieu à un cours magistral ainsi qu'à une série d'exposés par les étudiants autour du concept de goût et de l'effondrement de la théologie, ce du XVIIIe siècle à nos jours.

4e et 5e années
Séminaire d'esthétique
Ce séminaire s'intéresse à l'esthétique contemporaine. Il aborde chaque année une nouvelle question ou poursuit d'une année sur l'autre l'examen du même sujet, de sorte que les étudiants peuvent le suivre avec profit sur deux ans. En 2005-06 et 2006-07, par exemple, le séminaire porta sur «Politique et Art» en suivant l'ouvrage inachevé de Hannah Arendt, *Juger*, et en ordonnant autour de lui de nombreuses références. En 2008-09, le séminaire traita de « la Narration ». En 2009-10, il s'agit de reprendre la question « qu'est-ce que l'art ? », soit d'en examiner la pertinence ou l'inactualité, au-delà de la philosophie analytique. Même programme en 2010-11. Les étudiants de 4e année doivent poser les bases de leur mémoire, qui sera achevé en vue de sa soutenance en 5e année.

Histoires des arts
Giovanni Joppolo

2e et 3e années
Cours magistral : Histoire des arts plastiques au XXe siècle, œuvres, théories et concepts (1-2)
Ce cours est dispensé sur une durée de deux ans.
La question de l'art est ici appréhendée dans la prise en compte de la longue durée qui voit apparaître les civilisations, les religions, les systèmes politiques, économiques et sociaux ainsi que les sciences humaines (ethnologie, philosophie, histoire).
La première partie de ce cours est une initiation à l'histoire des civilisations et des sciences humaines qui se poursuit et se complète par une initiation plus spécifique à la connaissance des mouvements, œuvres et théories de l'art du XXe siècle.

4e et 5e années
Séminaires de soutien méthodologique : Les arts plastiques au XXe siècle (approche épistémologique)

Dispensé sous forme d'entretiens individuels, cet enseignement désigne à l'étudiant l'équilibre entre un savoir cumulatif référencé aux arts plastiques et la nécessité d'intégrer ce savoir en adoptant une méthode alliant plusieurs entrées conceptuelles.
Le savoir cumulatif est une connaissance des mouvements, des personnalités et des textes formulateurs (poïétiques) de l'art moderne et contemporain, les entrées conceptuelles sont les fils conducteurs de mise en dialogue de ces pratiques artistiques individuelles et collectives.

Histoire des arts visuels
Thomas Golsenne

1ère année
L'enseignement de 1ère année se présente sous la forme d'un cours magistral sur l'histoire et les théories de la création, de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Seront abordés les thèmes visuels fondamentaux qui jalonnent cette problématique comme la figure de l'artiste, l'autoportrait, la signature, le corps en action ; mais aussi les principaux discours qui les croisent : la Création (au sens mythologique, Bible comprise), les théories du style, le génie, la grâce ou encore le hasard. Ces questions seront traitées de façon chronologique pour fournir aux étudiants les repères historiques essentiels qui leur permettent de saisir par contraste la spécificité de la place de l'artiste dans la création contemporaine. Ce ne sera donc pas la succession des écoles artistiques et des périodes stylistiques qui sera présentée dans ce cours, mais les discontinuités qui donnent au geste créateur un sens et une valeur différents selon les sociétés

où on l'observe : comprendre le sculpteur médiéval est impossible sans des notions de théologie, de même un peintre aborigène sur sable sans une connaissance du totémisme, ou le travail de Warhol sans sociologie de l'individu à l'ère des mass-médias. Différentes approches seront donc convoquées (analyses d'œuvres, théorie de l'art, histoire sociale, anthropologie, psychanalyse) afin de replacer l'histoire de la création au centre de l'histoire de la culture. Un suivi continu des cours est demandé aux étudiants et sera évalué par un travail sur table.

2e et 3e années
Pour l'année 2010-2011, les étudiants des 2e et 3e années suivront un cours magistral semblable au précédent (cf. 1ère année). En ce qui concerne l'évaluation, elle visera à inciter les étudiants à s'approprier l'enseignement proposé en élaborant une réflexion qui mette en relation le contenu du cours avec leur propre travail artistique.

4e et 5e années
Séminaire : Nicolas Bourriaud écrit que la définition minimale d'un artiste est d'avoir quelque chose à montrer. Partant de là, une réflexion collective sera menée sur les formes de présentation des travaux artistiques, en vue du passage du diplôme de fin de cycle, mais pas seulement. A travers des lectures de textes de curateurs, des analyses de catalogues d'expositions et d'expositions elles-mêmes, mais aussi de textes et d'images qui interrogent la question de leur apparition (pièces in situ, œuvres disséminées, camouflage ou décoration etc.), à chaque séance un aspect particulier du problème sera exploré. Le séminaire pourra aussi se déplacer à l'extérieur (visites de musées, d'expositions et de galeries).

Histoire des idées
Patrice Blouin

1ère et 2e années
Cet enseignement vise à établir une diagonale entre esthétique et histoire de l'art. Chaque cours s'articule ainsi autour d'un texte consacré à une œuvre, moderne ou contemporaine. Une même attention est alors portée à la présentation du travail de l'artiste et à la construction du texte en tant que telle. Le but est d'apporter à la fois un contenu culturel et une réflexion autour des différentes rhétoriques argumentatives. Dans cette perspective, on cherchera à déplier un éventail large de paroles d'origines diverses : entretiens d'artistes, écrits de poètes, analyses critiques, travaux de théoriciens ou de philosophes. Pour valider ce cours, il est demandé aux étudiants de construire, à leur tour, un texte au regard d'une œuvre particulière de leur choix. Cet exercice doit servir à développer ou renforcer leur pratique de l'écriture, ainsi que leur capacité argumentative, dans la perspective du mémoire.

3e année
Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de celui de 1ère et 2e année. Son unité, cependant, n'est plus celle du cours mais s'étend sur la durée d'un semestre. Il ne s'agit plus de la présentation successive de textes isolés mais d'une introduction plus générale à l'œuvre d'un écrivain, critique ou théoricien, dont le parcours est traversé, du moins en partie, par la question de l'art. Cette approche a pour objectif de ne pas se limiter à la seule analyse conceptuelle des textes mais de livrer plutôt un « portrait » de penseur. Pour valider ce cours, il est demandé aux étudiants de construire un texte à partir d'un extrait, ou d'une citation, d'un auteur de leur choix. Cet exercice doit servir, une nouvelle fois, à développer leur capacité argumentative, dans la perspective

future du mémoire et permettre également d'établir, ou de renforcer, un compagnonnage intellectuel entre étudiants et théoriciens. Le sujet particulier de cet enseignement se renouvelle chaque année.
Le séminaire est ouvert aux 4e et 5e années.

4e et 5e années
Méthodologie du mémoire
Il s'agit d'accompagner l'élaboration du mémoire de DNSEP, sous forme de travaux dirigés. Chaque cours s'articule autour de la présentation par un étudiant de l'objet de sa recherche. Cette présentation est suivie par une discussion collective autour des pistes soulevées par le travail, de la réélaboration éventuelle des textes proposés, et de la mise en commun de nouvelles références.
En collaboration avec Joseph Mouton, un accent particulier est porté sur l'établissement d'une bibliographie au sens large (pouvant inclure des références d'œuvres musicales, plastiques, des films, des émissions de radio ou de télévision, etc.) afin d'en faire un réel outil au service de la recherche.

Lecture des formes cinématographiques
Kaloust Andalian

Ce cours propose une lecture de l'histoire du cinéma à partir de l'identification et de la « fabrication » de l'image cinématographique. Il s'agit d'en comprendre les puissances par une observation précise des procédés techniques, des articulations matérielles et expressives que cinéastes, vidéastes et artistes ont inventées pour développer des points de vue, imposer des esthétiques toujours en relation avec un contexte historique ou social spécifique. Cette histoire du cinéma s'appuie sur l'idée que celui-ci s'est défini dans son aptitude à dépasser le seul effet de représentation pour déclencher des opérations de la pensée.
Cet enseignement est accompagné d'un ciné-club bimensuel et de la programmation de l'Éclat (voir page 81).

les ateliers et modules de recherche et de création (ARC)

À partir de la 3e année (semestres 5 et 6), les étudiants doivent s'inscrire à au moins deux modules ou ARC.
Ces Ateliers de Recherche et de Création sont des instances interdisciplinaires d'enseignement réunissant au moins deux enseignants à partir d'une thématique de recherche définie.
L'objectif pédagogique de ces ateliers est de préparer ces étudiants à la pratique de la recherche en art, en insistant sur la spécificité méthodologique, contextuelle, conceptuelle et pratique d'une telle recherche.

Les différents modules et ARC

Présentation / exposition
Collège des enseignants

L'objectif de cet ARC est de développer les capacités de présentation des travaux hors du cadre de l'atelier dans la galerie d'essais de l'école. Il s'agit d'approfondir et de questionner le contexte intellectuel, historique, politique du travail et de son exposition étant donnée la diversité des moyens actuels de la production expérimentale de l'œuvre.

La galerie d'essais
La Villa Arson s'est dotée d'un outil exceptionnel : une galerie d'essais modulable grâce à un système de cloisons mobiles, d'une surface totale de près de 300 m2, qui peut donc être utilisée comme un seul espace ou bien comme un lieu comprenant quatre espaces plus réduits. Il est par ailleurs câblé et relié directement au pôle numérique de manière à pouvoir montrer toutes les productions issues de l'ensemble des studios de cette structure. C'est le lieu privilégié de l'ARC « présentation/exposition » mais aussi des évaluations semestrielles de la phase projet ainsi que du passage des diplômes DNAP et DNSEP. Les spécifications techniques de cette galerie en font un outil professionnel répondant à toutes les normes d'une véritable galerie d'art. Un technicien assiste les étudiants dans les accrochages. Hors du temps scolaire, cette galerie est d'ailleurs utilisée comme espace de monstration pour des expositions (qui peuvent entrer dans la programmation du centre d'art) ainsi que pour tout événement à caractère artistique ; il peut ainsi devenir un outil de monstration ouvert au public extérieur. C'est le cas notamment pour les expositions organisées lors de la journée portes ouvertes de l'école ou celle des diplômés durant l'été.

Les étudiants bénéficient ainsi d'un espace qui sert aussi bien à des expositions ponctuelles qu'à des exercices d'accrochage.

Concernant la phase projet (4e et 5e années) ainsi que la seconde année de la phase programme (3e année), une demi-journée est consacrée chaque semaine à des accrochages individuels ou collectifs des travaux. Lors de ces rendez-vous, l'accent est mis sur la recherche plastique et son argumentation, sur l'installation de la pièce dans l'espace de monstration afin d'envisager les notions de réglages aussi bien formels que théoriques.
Pour ce faire, un groupe d'enseignants à géométrie variable, en général quatre ou cinq, intervenants réguliers de l'année concernée, propose une discussion qui engage aussi bien les étudiants "exposants" que l'ensemble de la promotion.
Au-delà de l'exercice permettant de se préparer aux diplômes avec des niveaux d'exigence différenciés, ces rendez-vous, grâce à une mise en espace effective de productions en cours de réalisation ou abouties, offrent une ouverture pour

dépasser la simple mise en place de projets ou d'esquisses. En 5e année, l'objectif est de produire et de présenter des pièces réglées, tant dans leur matérialité et l'adéquation des moyens mis en œuvre que dans leur mise en espace.

Sessions d'Analyse de Travaux (SAT)
Burkard Blümlein et des enseignants invités des différentes promotions

Les SAT se présentent comme un suivi critique en groupe des travaux personnels d'étudiants. Contrairement aux situations d'évaluation, les SAT donnent la parole aux étudiants. En revanche, l'auteur des travaux présentés n'en parle pas.
Il s'agit d'apprendre et de pratiquer l'analyse de réalisations plastiques (tous médiums) : observer, découvrir, questionner, identifier, comparer, interpréter, juger, argumenter...
Formes, matériaux, couleurs, fonctions, informations, présentation, contexte, alternatives... Intentions, références, conclusions, critique, appréciation, propositions...
Pour la 3e année, c'est une une introduction à l'analyse plastique afin de favoriser l'émergence d'une réflexion critique et d'augmenter les capacités de communiquer sur ce domaine spécifique de la création plastique.
Pour les 4e et 5e années, les SAT sont l'occasion d'exercer et d'affiner les capacités d'analyse.

Édition
Stéphane Accarie, Christian Bertoux, Caroline Challan Belval, Arnaud Maguet, Nieves Salzman, Anne Séchet.

Cet atelier de recherche et de création est dédié aux projets éditoriaux les plus variés allant du sticker au livre d'artiste en passant par les affiches, les plaquettes, les posters...

L'ARC Édition associe des techniques diversifiées de production (analogiques et numériques). Il fonctionne en connexion avec les ateliers de recherche et de réalisation en création graphique (lithographie, gravure, sérigraphie, infographie...) et avec le pôle numérique. C'est par ailleurs un lieu de recherche pour les artistes en résidence.

Dans une phase de collaboration avec le pôle Volume, les différents questionnements relatifs à la reproductibilité se voient transposés de la 2D vers la 3D.
Par le truchement des multiples techniques aujourd'hui disponibles (modélisation 3D, stéréolithographie, découpe numérique...) les étudiants sont invités à interroger les nouveaux espaces mentaux et physiques qu'offre la possibilité d'extruder un dessin vers un volume. Une réflexion pointée sur, par exemple, les analogies entre dessin/modelage et sérigraphie/moulage, peut représenter une stratégie judicieuse dans la conception et la conceptualisation d'une installation ou d'une sculpture.

Im/posture de l'artiste
Éric Duyckaerts, Arnaud Labelle-Rojoux

Cet ARC est consacré à une réflexion historique et pratique sur la performance au sens le plus large du terme. Ce thème est particulièrement adapté à une interrogation contemporaine relative à la position de l'artiste dans les contextes de « valorisation » de l'art en train de se faire.
Á partir de nombreux exemples tirés notamment de vidéos, de la performance, le happening, l'art-action, l'art d'attitude, la non-danse, la chanson, le cabaret, le théâtre, la parodie... les étudiants sont rendus attentifs à la porosité des frontières du territoire de l'art d'aujourd'hui, au flou qui caractérise la distinction posture / imposture, dans notre domaine.
Outre son caractère historique et

exemplatif, la visée pédagogique de l'ARC Im/posture de l'artiste s'appuie sur la pratique des étudiants, tant il est vrai qu'à force de simuler une compétence (imposture), on finit par l'acquérir (posture).

LittOral
Patrice Blouin, Joseph Mouton, Arnaud Labelle-Rojoux

L'ARC LittOral, ouvert aux 4e et 5e années, se donne pour but d'explorer les relations contemporaines entre l'écrit et l'oral. Dans ce cadre, les étudiants seront amenés à faire des propositions personnelles. Seront également invitées toutes sortes de personnalités concernées par ce rapport.

Formes filmiques
Kaloust Andalian en collaboration avec L'Eclat – (Lieu d'Expérience pour le Cinéma et les Lettres [Arts & Technologies]) (cf. p.81)

Cet atelier de recherche a été créé en 2003. Il se compose de plusieurs modules s'articulant entre eux : des cours théoriques assortis d'ateliers pratiques, des programmations de films, des ateliers de réalisation, des conférences, des rencontres avec des cinéastes...
La collaboration avec le *Pôle Régional Cinéma PACA* permet des rencontres avec de nombreux créateurs, par exemple, les groupes Medvedkine, Danièle Huillet et Jean-Marie Straub, Arnaud Des Pallières, Pedro Costa, Abbas Kiarostami, Marc'O, André S. Labarthe, Jean-Charles Fitoussi, etc.
Tout au long de l'année cet atelier développe une mise en pratique du film sur le principe du « temps cinématographique ». Il est demandé à l'étudiant de réaliser un plan, sur le support de son choix, dans lequel doit s'inscrire une transformation, un accomplissement, un récit. De cette manière, la contrainte du plan unique à l'intérieur d'une durée limitée, oblige à un questionnement sur la forme filmique et ses puissances que sont le cadre, le champ, le gros plan, l'espace, le volume, la couleur, le son, le mouvement, la fixité, le geste de filmer... La question du montage est abordée dans un deuxième temps de l'atelier. Chaque étudiant est ensuite invité à réagir et à exercer son sens critique sur les travaux présentés. L'ensemble de ces travaux constitue un complément au cours théorique « Histoire des formes cinématographiques ».

Médiavision
Christian Vialard et le pôle numérique

L'ARC Médiavision traite des pratiques de diffusions artistiques grâce notamment aux outils présents sur internet pour la publication. Cet atelier se positionne dans une phase où l'artiste est en position de diffuser seul son travail. Un deuxième temps de l'internet où la technique n'est plus une condition à l'expression pour la diffusion sur le réseau. Chacun de nous devient progressivement un medium avec des capacités d'émissions importantes. Reste à faire l'analyse de ces conditions d'émissions et de réceptions et d'en repérer les limites et les implications sociologiques et artistiques.
La numérisation et la disponibilité des écrits, des images fixes et mobiles et du son créent des visions multiples et fragmentées de l'histoire de l'art.
Nous ouvrons un espace critique où nous pouvons mettre en relation et analyser les tentatives des artistes contemporains à utiliser les technologies de la communication dans leurs œuvres :
De Dada au Punk, de Warhol aux Residents, des Situationnistes à Seth Price ou Kelley Walker, de Duchamp à Cady Noland, etc.

Do you feel electricity ?
En partenariat avec City Sonics, l'école de Mons et Sonic (École de Mulhouse)

Cet ARC prolonge la collaboration en 2010 sous forme de workshops et d'expositions sous la direction combinée d'Yvan Etienne (Le Quai/Sonic), Philippe Franck (Transcultures) et Christian Vialard (Villa Arson).
City Sonics, festival international de création (direction artistique : Philippe Franck/Transcultures) regroupe des artistes – reconnus ou à découvrir - belges et internationaux issus de différentes disciplines (musiques actuelles, arts visuels, littérature, arts numériques, création radiophonique, design,...) dans divers lieux patrimoniaux et insolites avec le son pour trait d'union. City Sonics accompagne la jeune création avec l'initiative «Emergences sonores» qui présente une sélection de projets d'étudiants d'écoles d'art belges et européennes.

Plateforme 3D
Stéphane Magnin

Dans un espace ouvert à l'expérimentation (un plateau de 608 m^2 dédié à l'approche du volume), cet atelier consiste en une plateforme de recherche et un lieu d'expérimentations des mutations et les hybridations entre les différentes technologies.
Dans ce lieu, les intervenants des différentes unités techniques et théoriques travaillent dans un espace d'expérimentation commun et où les ateliers techniques sont réunis, de plain-pied, dans un espace non cloisonné, permettant plus directement l'échange et la réflexion. La Plateforme 3D organise un environnement de travail dont la *surface* est le lieu commun de réflexion, fabrication, conception. Cette surface est alimentée par les unités technologiques, une chaîne technique, comme une chaîne graphique, où les échanges pratiques sont continus. Cette proximité, d'un seul tenant, favorise les possibilités d'interactions entre les outils, les moyens mis en œuvres, les matériaux, ou encore la signification des gestes.
L'invitation régulière par la plateforme 3D d'artistes dans le cadre de workshops permet la problématisation de tout ou partie de son offre. Ainsi cette année Florence Doléac et Berger & Berger ont proposé des interventions spécifiques. Des propositions en liaison avec le pôle édition (voir plus haut) entrent aussi dans ce cadre des ARC.

les équipements techniques et logistiques

L'établissement dispose de nombreux ateliers techniques qui ont fait l'objet, pour la plupart, d'une remise aux normes et d'une rénovation, voire d'une extension des équipements. Il s'agit en effet, pour une part de faciliter l'initiation des étudiants aux différentes techniques et à l'utilisation de différents matériaux. Mais il s'agit aussi de mettre à la disposition des artistes en résidence les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs projets dans les meilleures conditions durant leur séjour.

L'établissement projette par ailleurs de développer le principe de la coproduction qui assure à certains artistes la création d'œuvres spécifiques in situ dans le cadre notamment des expositions du Centre d'art. Il s'oriente aussi vers la réalisation dans les ateliers de commandes publiques adressées à des artistes enseignants au sein de l'établissement (commande publique de mobiliers d'extérieur à la faculté de médecine de Nice par exemple), ou à des équipes composées d'un artiste enseignant et d'un groupe d'étudiants (commande par l'évêché d'un mobilier liturgique, autre exemple récent).

Les ateliers sont regroupés dans les divers pôles qui entretiennent entre eux des liens structurels et poursuivent des projets communs.

Pôle édition

Studio édition
Il est équipé de deux imprimantes A0 (110 cm) stylus pro 9800 EPSON et Xanté film meker 4 (format A3+) permettant des tirages photo format poster ou sur films transparents (typons) pour sérigraphie ou offset. Un logiciel adapté à l'imprimerie (Color Gate) permet des séparations quadrichromiques.

Atelier lithographie
Les différents équipements classiques, comprennent une presse à bras permettant d'imprimer sur aluminium des formats 60 x 75, une presse alugraphie (développement de la lithographie sur pierre en format 70 x 65), une presse semi-automatique (tirage aluminium) pour grand format (90 x 80). Une nouvelle presse polyvalente permettant la gravure sur bois, la linogravure, le monotype et l'alugraphie vient d'être acquise dans la perspective de monter un projet de résidence d'artiste spécifique aux techniques de l'estampe.

Atelier sérigraphie
Il dispose d'un équipement performant en tables d'impression pour tout format (3 tables) ; d'autres matériels complètent le dispositif : un bloc d'insolation avec étuve de séchage, un bac de dégravage avec fond lumineux, une affuteuse de racles. L'ensemble des équipements répond à la mise en œuvre de projets, notamment la réalisation de livres d'artistes qui se font avec les étudiants et à l'invitation d'artistes extérieurs.

Atelier gravure
L'espace gravure en taille douce dispose d'une grande presse Fleury (plateau d'1,10 m – ouverture 0,60 m), d'une presse à bras et d'une presse Ledeuil pour les empreintes. La production de gravures depuis 35 ans fait l'objet actuellement d'un programme de numérisation et une sélection de 500 travaux a été exposée à l'automne 2009 au Musée des Beaux-Arts de Nice. Cette collection est conservée à la médiathèque de la Villa Arson.

Studio photographie
Les étudiants ont à leur disposition des matériels de prise de vue, argentique et numérique : chambre Sinar P2 format 4" x 5", Hasselblad 503 CW et 501 CM, boitiers FM3 Nikon, boitiers numériques Nikon et Canon,

dos numérique IXPress. Un studio de prises de vue équipé de flashes électroniques et d'éclairages tungstène s'ajoute à plusieurs laboratoires de développement et de tirage.

Une salle de traitement informatique câblée avec le pôle numérique et le studio édition permet retouches et numérisation ; elle est dotée de scanners 24 x 36, 120 et 4" x 5". L'impression de tirages jet d'encre de très haute qualité est possible sur projet.

Un nouveau plateau de prises de vue et de prises de son est en cours de réalisation (ouverture prévue 1ère trimestre 2011).

Pôle volume

Afin de faciliter les correspondances d'un atelier à un autre, le pôle volume regroupe désormais plusieurs entités complémentaires sur une surface de plus de 600 m^2 qui dispose d'un équipement à air comprimé et un espace spécifique dévolu à l'expérimentation.

Atelier métal
Pour l'ensemble des travaux un équipement est disponible, à la fois en petits matériels électro-portatif et en machines fixes (guillotine, plieuse, cintreuse, raboteuse, perceuse à colonne, tronçonneuse à eau, ponceuse à ruban, chalumeau oxy découpeur).

Atelier bois
Les espaces pour le travail du bois disposent de machines performantes et récentes : scie à panneau, rabot-dégauchisseuse, scie à ruban, scie radiale, ponceuse à ruban, tour à bois, assemblage Hoffman, matériel électro-portatif.

Atelier moulage
Un espace équipé pour le modelage et le moulage (plâtre et matériaux de synthèse) a été spécialement aménagé sous la forme de grands plateaux de marbre.

Atelier céramique
Les équipements de cet atelier ont été récemment renouvelés et complétés afin de répondre à une augmentation très importante de sa fréquentation : 4 fours de grande capacité dernière génération sont installés (650 l / 1300° - 700 l / 1300° - 120 l / 1430° - 1150 l / 1100°), 2 tours, une cabinet d'émaillage modèle 2010, une crouteuse, une boudineuse, un broyeur à jarres, un four pour émaux sur cuivre.

En outre l'établissement s'est doté d'un outil de découpe numérique (conception assistée par ordinateur / fabrication assistée par ordinateur) dédiée à des expériences transdisciplinaires (sérigraphie, céramique, gravure...)

Pôle peinture et dessin

Ce pôle dispose d'espaces spécifiques (amphithéâtre dessin, ateliers techniques) et de petits matériels. Concernant la peinture, l'établissement a investi dans une cabine de peinture professionnelle à air comprimé. Il s'agit d'initier les étudiants à la peinture au pistolet sur divers supports, notamment en volume.

Pôle numérique

Le studio vidéo-infographie offre des équipements de qualité professionnelle permettant le tournage (caméras, pieds, éclairages...), le montage (stations de

travail dédiées), la post-production (logiciels spécialisés) et la diffusion (vidéo-projecteurs, écrans LCD, *streaming*…) de vidéogrammes au format HD. Il offre également une salle de cours informatique multipostes pour les formations techniques sur divers logiciels de retouche d'image, de mise en page et de création de sites internet. Un espace est dédié à l'imagerie 3D et un autre à la consultation internet.

Une part importante des activités du studio est réservée à la phonographie et aux projets de mise en espace des sons, avec une gamme adaptée d'équipements de captation :

- Parc complet de microphones (studio & extérieur), système HF
- Cabine de prise de voix étanche, microphone Neumann TLM 103
- Capteurs bioacoustiques (parabole Telinga, hydrophone)
- Enregistreurs numériques Edirol & Zoom, mixettes, cartes son Motu UltraLite-mk3 & M-Audio

Trois studios de montage sont configurés pour répondre à des projets d'expérimentations mixtes regroupant les pratiques de l'enregistrement et de la synthèse : Powermac G5 (Digital Performer, Live), console de mixage Mackie 8 bus – 24 pistes, systèmes de diffusion Genelec stéréo, atelier de micromécanique & électronique, équipement analogique, générateur Kobol RSF & Roland.

Une galerie d'essais, un magasin technique équipé de huit modules de diffusion et de nombreux périphériques mobiles sont destinés à la réalisation d'installations sonores et de projets de performance.

Un amphithéâtre de 200 places, équipé d'enceintes Genelec 5.1 et d'un dispositif de projection vidéo, est conçu pour la spatialisation et la présentation de travaux électroacoustiques et de cinéma pour l'oreille.

La Galerie d'essais de l'école
(voir page 38)

workshops et conférences

Chaque année, 12 conférences et 9 workshops sont organisés par le collège des enseignants, en relation étroite avec les programmes et l'actualité de la scène artistique.

A titre d'exemple, les années précédentes ont été accueillis les intervenants suivants :

Workshops

Iain Baxter &, artiste plasticien et photographe → 6-20/10/06

Jérôme Noetinger, compositeur musique électroacoustique → 17-21/12/06

Xavier Quarel, artiste, cinéaste → 17-21/12/06

Laurent Prexl, artiste et poète → 22-25/01/07

Tania Mouraud, artiste plasticienne, vidéaste → 21-23/02/07

Marcel Van Eeden, dessinateur → 6-9/03/07

Xavier Lucchesi, artiste, photographe, performeur → 12-15/03/07

Sophie Perez et Xavier Boussiron, artistes, performeurs → 21/05/07

Hanspeter Hofmann, artiste plasticien 11-14/12/07

Véronique Rizzo, artiste plasticienne → 17-20/12/07

Abbas Kiarostami, réalisateur cinéma → 1-15/12/07

Christain Lebrat, photographe, cinéaste et vidéaste → 29/01-01/02/08

Rainer Oldendorf, photographe, cinéaste → 15-18/01/08

Jean-François Duffau, artiste → 8/02/08

Marc Desgranchamps, artiste peintre → 10-13/03/08

Yves Chaudouet, artiste plasticien → 28/04-02/05/08

Thibaut De Ruyter, architecte, commissaire d'expositions, critique d'art → 17-20/03/08

Philippe Robert, photographe → 23-25/04/08

Yves-Noël Genod, metteur en scène, danseur, acteur et performeur → 20-23/05/08

Mathieu Copeland, commissaire d'exposition et éditeur → 28/04-02/04/08

Chen Qiulin, artiste, photographe, vidéaste → 31/03-3/04/09

Elisabeth Lebovici, critique d'art → 12-13 et 26-27/01/09

Cécile Mainardi, écrivain → 10/02/09

Géraldine Pastor Lloret, artiste → 09-13/02/09

Hendrik Sturm, artiste promeneur → 17-23/03/09

Jérôme Game, poète et performeur → 17-18/02/09

Florence Doléac, artiste et designer → 08-11/12/09

Jérôme Mauche, critique, écrivain et commissaire d'exposition → 09-16/12/09

Vincent Mauger, artiste sculpteur → 08-12/12/09

Thierry Grapotte, artiste, scénographe, interprète, **Arnaud Guy,** artiste et **Vincent Epplay,** plasticien/musicien → 25-28/01/10

Berger et Berger, artistes, scénographes, architectes → 12-15/01/10

Laurent Faulon, artiste plasticien → 27/02-7/03/10

Stéphane Steiner, artiste plasticien → 22-26/02/10

Fayçal Baghriche, artiste plasticien et performeur → 16-19/03/10

Barthélémy Toguo, artiste plasticien → 26-29/10/10

Conférences

Larry Bell, sculpteur, photographe → 16/11/06

Thomas Lélu, artiste plasticien, photographe et romancier → 21-21/11/06

Dominique Meens, poète → 22/11/06

Nicolas Tardy, écrivain → 22/11/06

Denis De Lapparent, écrivain → 22/11/06

Victor Burgin, artiste et écrivain → 15/12/06

Jean-Louis Poitevin, écrivain et critique d'art → 22-23/01/07

Fulvia Carnevale, artiste et philosophe et **Laurent Jeanpierre,** sociologue et historien → 26/01/07

Jean-Yves Jouannais, critique d'art et écrivain → 13/03/07

Annick Rivoire, journaliste cultures électroniques → 15/01/08

Dominique Rouillard, architecte et historien de l'art → 18/01/08

Dominique Château, philosophe, esthéticien → 04/06/08

Dominique Moulon, critique et enseignant arts numériques → 27/03/08

Kerstin Kartscher, artiste plasticienne → 26/02/09

Nicolas Ledoux, artiste, graphiste → 05/05/09

Stéphane Pencréac'h, artiste peintre → 15/01/09

Bernhard Härtter, artiste plasticien → 27/10/09

Jean-Marc Avrilla, commissaire d'exposition et critique → 09-10/12/09

Cécilia Bezzan, historienne de l'art et critique → 01-04/12/09

Collectif 1.0.3., artistes arts numériques → 14-15/12/09

Catherine Macchi, historienne de l'art et commissaire → 26/11/09

Yves Tenret, historien de l'art → 14/01/10

Thibaut de Ruyter, architecte, commissaire d'expositions, critique d'art → 22/04/10

Garance Chabert, historienne de l'art et critique photo → 25/02 et 11/03/10

Clémentine Roy, réalisatrice cinéma et vidéo → 30/06/10

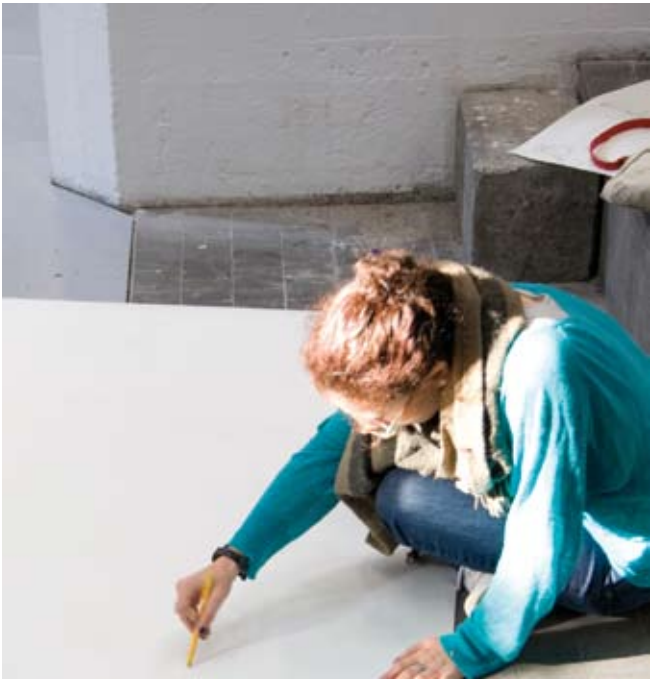

Supreme

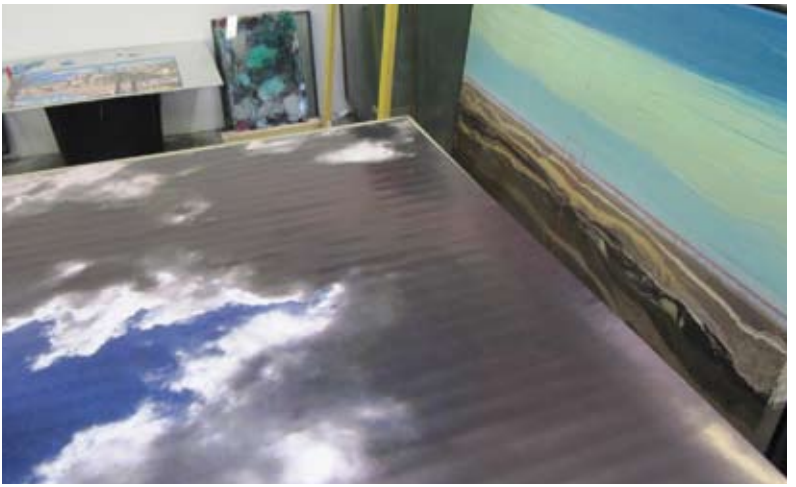

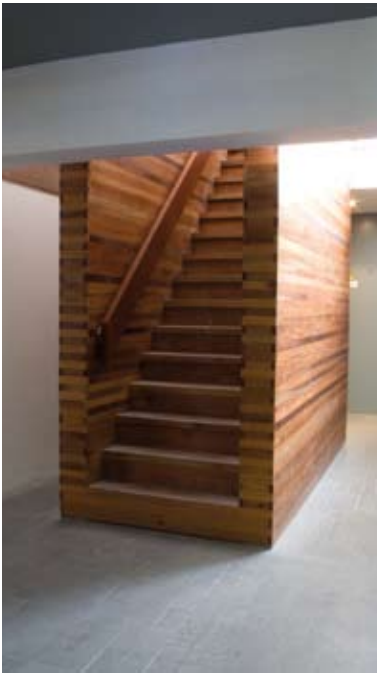

casa nostra

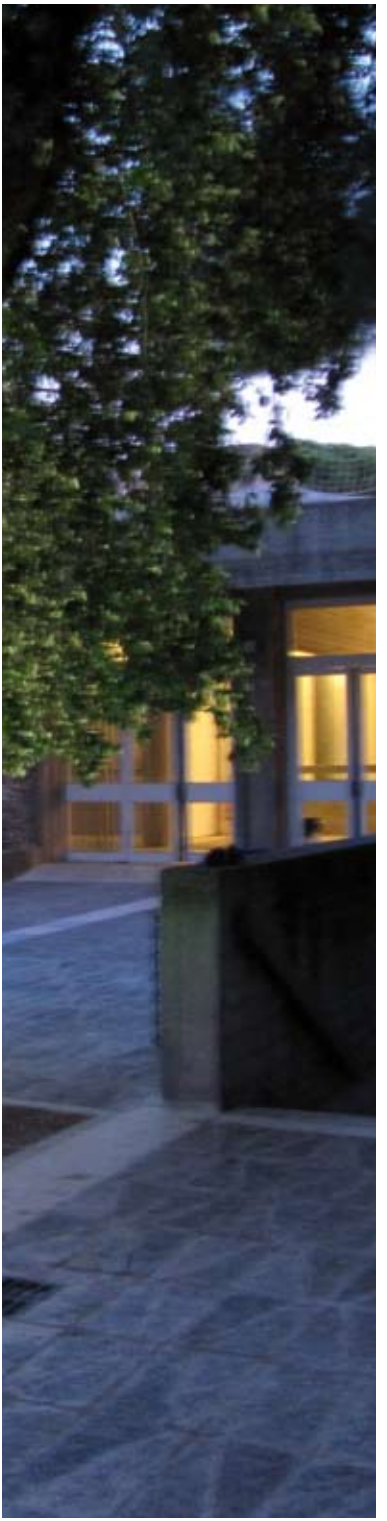

la recherche

Présentation générale des projets

A l'occasion de son inscription dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, la Villa Arson a repensé ces dernières années la place de la recherche dans ses cursus pédagogiques.
Aujourd'hui, elle est en mesure de proposer à ses étudiants différents axes de travail qui traduisent la singularité de la recherche en art, en partenariat avec des acteurs tant de la recherche académique que des institutions de l'art françaises et étrangères (écoles d'art et lieux de diffusion de l'art).
Ainsi une exposition pensée comme le support même de la recherche (*Double Bind / Arrêtez d'essayer de me comprendre !*), la numérisation de ses archives pédagogiques et de son fonds photographique (création d'une base de données de ressources documentaires sur la création contemporaine), un projet de centre de recherche et de création (La Forme des idées), une politique éditoriale (Constructions), un laboratoire des arts sonores (Locus Sonus) sont autant d'outils forgés par la Villa Arson pour avancer des dispositifs d'expérimentation ouverts dans l'objectif de fonder une approche méthodologique de la recherche.
Tous ces projets ont par ailleurs la particularité d'avoir reçu l'aval et le soutien financier du Conseil scientifique des études et de la recherche de la Direction Générale de la Création Artistique du ministère de la Culture et de la Communication.

« Double bind / Arrêtez d'essayer de me comprendre ! »
Trois ans après l'exposition «Transmission» qui avait pour but d'étudier en quoi une œuvre d'art peut être considérée comme un objet de communication, l'enjeu est aujourd'hui de reconnaître les malentendus, les altérations, les incompréhensions, les hiatus, les confusions et autres contresens produits par tous les processus de transmission et que les arts plastiques informent.
Il s'agit là d'une proposition inédite qui réunit les deux facettes de l'établissement, l'école et le centre d'art et interroge sa spécificité. L'ampleur du projet a exigé la mise en œuvre de moyens intellectuels nouveaux pour l'institution. C'est la raison pour laquelle Paul Rasse de l'université de Nice Sophia – Antipolis et certains des chercheurs du laboratoire en sciences de l'information et de la communication (I3M) qu'il dirige au sein des Universités de Nice et de Toulon ont été sollicités sur ce programme de recherche.
Par ailleurs, sont partenaires de ce projet : l'école Supérieure des Beaux arts d'Angers, ainsi que l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, UFR d'arts plastiques et sciences de l'art, spécialité métiers de la culture, avec la participation de leurs étudiants au dispositif de recherche.
Voir présentation du Centre national d'art contemporain.

La création du portail internet de ressources documentaires sur la création contemporaine
En écho à ce qui fonde l'originalité de la Villa Arson, être tout autant un lieu de diffusion que d'enseignement de l'art, le projet de numérisation va rassembler les collections d'estampes et les livres d'artistes ainsi qu'un ensemble d'archives photographiques des expositions réalisées par le Centre national d'art contemporain et les productions réalisées dans les ateliers de l'école.
Cette documentation visuelle et graphique permettra de mettre à disposition des étudiants, des chercheurs et des professionnels de l'art un fonds documentaire unique.
Voir présentation de la Médiathèque d'art contemporain.

La Forme des idées vise à moyen terme à la constitution d'un Centre de recherche et de création consacré à l'étude et à l'exploration des modes d'articulation entre pratiques théoriques et pratiques artistiques qui fondent la spécificité des enseignements artistiques. L'objectif de ce projet est donc de créer un lieu institutionnel où puissent se rencontrer sur de telles problématiques artistes, philosophes, mais aussi scientifiques et ingénieurs, dans une configuration dont le modèle pourrait être celui des « Media Lab » américains. Les deux premières années auront pour ambition de mettre en place, d'expérimenter une méthodologie pour un travail collaboratif de ce genre et ses modes de fonctionnement. L'ambition est d'aboutir à la pérennisation du centre avec des perspectives de partenariat avec des départements universitaires français et étrangers, ainsi qu'avec des laboratoires de recherches technologiques et scientifiques.

En partenariat avec l'École Nationale des Beaux-arts de Lyon, et l'École supérieure d'Art de Montpellier, des chercheurs de formations et d'horizons divers seront inviter pour cette seconde année d'expérimentation, à réfléchir avec des étudiants des trois établissements à l'émergence et à la transformation des dispositifs de mise en forme de la pensée. Studios, résidences d'artistes et de théoriciens, colloque consacré à la relation art-théorie, exposition des travaux plastiques résultant de ces expérimentations seront autant d'outils de mise en œuvre de ce programme de recherche.

La collection « Constructions » créée en 2010 en co-édition avec Actes Sud est directement issue des problématiques de recherche explorées par le séminaire de La Forme des idées. Dirigée par Patrice Maniglier et Joseph Mouton, la collection entend réunir les écrits d'artistes, de philosophes, de savants, d'écrivains, de critiques d'art pour prolonger ce discours avec l'art. Son ambition est de prendre l'art, non pas comme objet, mais comme interlocuteur.
A l'interprétation, qui prétendait livrer tout cru à un sujet le sens de ses actes et de ses symptômes, Freud avait opposé ce qu'il a appelé des « constructions », qui renvoient sur une forme systématique des éléments apparus dans le discours du patient.
Ni interpréter, ni illustrer : construire.
Tel est le mot d'ordre de la collection.
Les différents auteurs seront conviés à présenter leurs travaux aux étudiants au fur et à mesure de leur avancée.

Le laboratoire Locus Sonus explore quant à lui depuis sa création en 2004 les relations entre le son et l'espace. Conçu comme un post-diplôme accueillant un petit nombre de chercheurs, d'artistes et d' étudiants issus des écoles d'art ou de cursus de thèse, il réunit l'École nationale de Nice Villa Arson, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence, la Maison méditerranéenne des sciences humaines avec le laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES), l'École d'art de l'Institut de Chicago (SAIC) autour de ces problématiques de recherche communes.
Au titre de sa collaboration avec le LAMES/CNRS, il est l'une des rares structures à bénéficier à ce jour de l'accord-cadre CNRS/ministère de la Culture.
Ce programme reste en vigueur et dans l'attente d'une nouvelle convention impliquant l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges où Jérôme Joy, l'un de membres fondateurs, a été muté.

Les programmes de recherche

La Forme des idées

La Villa Arson et l'École nationale des Beaux Arts de Lyon mettent en place un Centre de recherche et de création consacré à l'étude et à l'exploration de modes d'articulation entre pratiques théoriques et pratiques artistiques. Ce centre entend dépasser une conception encore trop extérieure du rapport entre art et théorie, qui gouverne souvent les modalités concrètes de la « rencontre » entre artistes et théoriciens. La théorie est généralement convoquée comme un accompagnement de l'activité artistique alors qu'elle est, pour nombre d'artistes, partie prenante de la machine artistique et de sa puissance d'invention formelle ; réciproquement, certains théoriciens parmi les plus inventifs n'ont cessé de se nourrir au contact des produits de l'art, dans lesquels ils ont vu un laboratoire des formes d'exposition de la pensée, et par là même une incitation à penser autrement.

C'est en envisageant art et théorie comme des pratiques, toutes deux potentiellement créatives, que peut être évité le double écueil du commentaire (des œuvres par des théoriciens, et c'est alors la théorie qui prend l'art pour objet) et de l'illustration (de théories philosophiques, scientifiques ou politiques par des artistes, et c'est alors l'art qui prend la théorie comme prétexte). L'articulation de l'art et de la théorie, prise dans son extension maximale (sciences « dures », sciences humaines, philosophie, psychanalyse), peut alors devenir fécondation réciproque.

En rendant possible les conditions concrètes d'une telle fécondation, le projet transversal, à la fois interdisciplinaire et trans-écoles, d'un Centre de recherche et de création artistique et théorique, entend contribuer à une réflexion plus large sur l'orientation de la recherche dans les écoles d'art. Il part de l'hypothèse qu'il est avantageux de se donner un terrain commun sur lequel théoriciens et artistes puissent se retrouver pour confronter leurs pratiques respectives : il s'agira donc d'inviter des chercheurs de formations et d'horizons divers à réfléchir en commun avec des étudiants de second cycle des deux écoles d'art à l'émergence et à la transformation de dispositifs concrets, non spécifiquement artistiques (mais aussi bien techniques ou politiques, par exemple), où s'inventent de nouvelles formes, de nouvelles procédures, de nouvelles idées. L'étude de tels dispositifs, avec tous les processus de traduction et de « remédiation » qu'ils supposent, constituera une sorte de modèle ou de simulation des phénomènes de transfert créatifs qui peuvent avoir lieu, dans le contexte des écoles d'art, entre le champ des pratiques théoriques et celui des pratiques artistiques. La collaboration entre les différents acteurs du projet (professeurs d'esthétique ou de philosophie, artistes enseignants, étudiants, intervenants extérieurs) doit pouvoir donner lieu à des formes de production spécifiques qui seront en même temps des manières de tester les modes d'exposition des idées, leur prise de forme.

Les actions prévues dans le cadre de ce projet d'une durée de deux ans comprennent notamment : des studios organisés à chaque fois autour d'un dispositif particulier et de ses enjeux théoriques et artistiques ; des résidences d'artistes et de théoriciens ; un colloque consacré aux rapports art-théorie et aux dispositifs de recherche capables de favoriser des collaborations créatives ; une exposition ainsi qu'un site internet consacré à la documentation, à l'archivage et à la diffusion

des différentes phases du projet collectif, et au-delà, à la mise en ligne de ressources liées aux pratiques créatives de la théorie.

Le programme de recherche proposé s'organise en deux phases d'une année chacune. La phase initiale vise à mobiliser les chercheurs et étudiants-chercheurs des deux institutions autour des enjeux du programme. Un groupe d'une trentaine d'étudiants (15 de l'ENBAL, 15 de la Villa Arson) a été constitué durant le premier trimestre de l'année universitaire 2008-2009. Il s'est agi, dans un premier temps, de préciser en commun les orientations concrètes du projet et les formes de sa valorisation. La seconde année a été plus nettement orientée vers la production, dans la perspective d'une exposition qui aura lieu à l'automne 2010 à la Villa Arson.

→ Pour en savoir plus :
www.laformedesidees.net

L'équipe de la Forme des idées

Enseignants des trois écoles impliquées Villa Arson :
Julien Bouillon, Pascal Broccolichi, Patrice Maniglier, Joseph Mouton, Amel Nafti (responsable de la médiathèque).
École Nationale des Beaux-Arts de Lyon :
Pascal Beausse, Bastien Gallet, Pascal Poulain, Jérôme Mauche.
École des Beaux Arts de Montpellier :
Grégory Niel et Laetitia Delafontaine.
Chercheurs/créateurs invités :
Élie During (philosophe, Paris X-Nanterre), **Gianni Gastaldi** (philosophe, Université Bordeaux III), **Harun Farocki** (artiste), **Christophe Hanna** (écrivain), **Warren Sack** (ingénieur, University of Santa Cruz, Californie, USA), **Maximiliano Simbula** (artiste, ingénieur, Studio national du Fresnoy), **Atau Tanaka** (artiste, Newcastle University), **Pierre Zaoui** (philosophe, Collège International de Philosophie).

C'est sur les quatre grandes problématiques suivantes formalisées à l'issue des travaux du premier workshop que se déploieront cette année les orientations de recherche associant tant les chercheurs que les étudiants.

La première (SPATIUM) se propose de traiter plastiquement et théoriquement la question du rapport entre narration et localisation : comment raconter une histoire qui défie les formes de la narration et tente de restituer une expérience qui était de l'ordre de l'incompréhensible ? Il semble que les méthodes de cartographie puissent être ici, pour les poètes comme pour la police, d'un certain secours. Suivant des suggestions faites par Christophe Hanna dans un travail poétique antérieur, un groupe s'est proposé de revenir sur cette question de la « mise en intelligence » d'un événement par le biais de sa représentation spatiale et presque cartographique. Plus spécifiquement, ce projet souhaite prendre en compte la dimension du *temps* dans la relation entre les lieux : retenant une remarque d'Elie During qui insistait sur l'apport majeur de la théorie de la relativité, à savoir que le passage d'un lieu à un autre *prend du temps*, ce groupe se propose d'utiliser les ressources de l'art sonore pour manifester la structure spatiale d'un événement en tenant compte de sa durée. L'événement choisi a été celui de la prise d'otage à la maternelle de Neuilly par « Human Bomb ». Le groupe engagé dans ce projet s'est nommé « Spatium », prenant en compte le fait que ce terme désigne originellement en latin une mesure de *durée* et non d'espace.

La seconde problématique (HORLA) est celle du rapport entre langage et espace : quel espace occupent les mots ? Cette question déjà posée par un article canonique de Michel Foucault à propos de Magritte *(Ceci n'est pas une pipe)*, puis

reprise récemment par Jacques Rancière à propos de Broodthaers *(L'espace des mots, de Mallarmé à Broodthaers)*, a été ici abordée de manière originale, à partir de la question de la *bibliothèque* et de la recherche bibliographique. Conjuguant un travail sur les moteurs de recherches électroniques, avec une réflexion sur l'architecture de l'espace des livres, ce groupe s'est proposé d'interroger les différents modes de localisation à l'œuvre dans le repérage de ces morceaux de langage que sont les livres. En référence à la nouvelle de Maupassant, ce groupe s'est intitulé le groupe « Horla ».

La troisième problématique (NEXUS) est celle du rapport entre localité et globalité dans l'approche contemporaine de l'espace. Alors que la perspective permettait d'articuler de manière univoque notre expérience immergée de l'espace avec sa représentation abstraite (i.e. son géométral), des considérations aussi bien mathématiques qu'artistiques, mais aussi politiques et philosophiques, nous engagent à ne plus prendre cette articulation pour acquise : la structure de l'espace telle qu'elle apparaît localement, et celle de l'espace global, ne coïncident pas forcément. Le modèle d'un tel écart est l'horizon terrestre : la terre est localement plate, mais globalement sphérique. Gianni Gastaldi nous a montré comment de telles questions avaient engagé l'espace mathématique dans une profonde révolution à la fin du XIX^{e} siècle, auquel les noms de Gauss et de Riemann sont associés. Prenant acte du fait que les technologies digitales nous permettent d'un côté d'obtenir une expérience immersive d'espace virtuel, et d'un autre côté et nous localiser directement par le biais des techniques de positionnement global par satellite (GPS), ce groupe s'est proposé d'explorer les manières dont on peut repenser plastiquement l'articulation de l'espace local et de l'espace global. Se proposant de repenser la construction de l'espace par le raccordement de voisinages locaux, ce groupe s'est nommé « Nexus ».

La quatrième problématique (GYPSY) concerne la manière dont l'introduction des nouvelles technologies de l'information est susceptible d'altérer le sens même que veut dire « ici », du fait du régime très particulier d'individuation qui est propre aux espaces virtuels. Le paradoxe des nouvelles technologies de l'information est qu'à la fois elles accroissent l'efficacité des techniques de repérage et de surveillance des individus (G.P.S.), et qu'en même temps elles permettent (voire promettent) une profonde remise en question des modes traditionnels de fixation spatiale et de localisation, et semblent ainsi encourager un nouveau « nomadisme ».
Le mouvement « hacker » revendique cette mobilité comme un moyen pour déjouer les techniques de pouvoir, dans la mesure où les actions ne semblent plus avoir de sujet identifiable. Cet axe de recherches s'est donné pour objectif d'explorer ces questions, mais avec un présupposé : qu'il faut s'intéresser aux articulations concrètes entre espace virtuel et espace réel, à la manière dont on passe de l'un à l'autre ou dont l'un intervient sur l'autre. Son approche de ces questions est elle-même expérimentale et s'inscrit à la fois dans une esthétique hacker et dans un esprit de bricolage : le groupe se propose d'expérimenter en actes différentes manières dont le jeu sur les rapports entre monde virtuel et espace réel permet de rouvrir l'interrogation sur le statut de l'ici, en intervenant sur la situation même et les activités de l'équipe de recherches.
En référence à l'ambiguïté des techniques contemporaines au regard de la fixation ou de la nomadisation, le groupe s'est nommé « Gypsy », mot-valise mêlant G.P.S. et gens du voyage…

Publications : La collection « Constructions » / Villa Arson – Actes Sud

Collectif éditorial :
Elie During, normalien, agrégé et docteur en philosophie, chercheur au Centre International d'Étude de la Philosophie Française Contemporaine (ENS, Paris), enseigne à l'Université de Paris Ouest-Nanterre ; Bastien Gallet, éditeur aux éditions MF, enseigne la philosophie à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon ainsi qu'à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier ; Laurent Jeanpierre, agrégé de sciences sociales, docteur en sociologie, maître de conférences en science politique à l'Université de Strasbourg ; Patrice Maniglier, docteur et agrégé de philosophie, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (Ulm), enseigne la philosophie au Département de Philosophie de l'Université d'Essex (Royaume-Uni) ; Joseph Mouton, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, et professeur d'esthétique à la Villa Arson.

Responsables :
Patrice Maniglier & Joseph Mouton

Argument de la collection
L'art n'est pas condamné à illustrer des pensées toute faites ; la théorie n'est pas limitée à commenter des chefs-d'œuvre accomplis : les uns et les autres peuvent se construire ensemble en faisant de l'un un champ d'expérimentation pour l'autre – telle est la conviction du collectif « Constructions ».
Il s'agit d'explorer un espace où pratiques artistiques et pratiques théoriques s'articulent sur un mode qui ne se réduit ni au commentaire (qu'il s'agisse de la critique, de l'esthétique ou de la théorie de l'art), ni à l'illustration (par les artistes de convictions politiques, de découvertes scientifiques ou de postures esthétiques, voire par les théoriciens eux-mêmes qui croient ainsi se rendre plus « accessibles »), mais de manière bien plus opératoire et directe à la fois : quand le passage par l'art pour des théoriciens, ou par le discours pour les artistes, intervient au cœur de l'activité de création ou de recherche, quand les problèmes des uns permettent de relancer, déplacer, reformuler, libérer les problèmes des autres, bref quand chaque pratique se *construit* à même l'opération de l'autre.

Il ne s'agit pas de confondre les genres, mais de trouver au contraire de nouvelles manières d'*activer les différences*. Un art qui pense sans médiation, une pensée qui se fabrique à même ses propres formes, un discours avec l'art qui ne le prend pas comme un objet mais comme un interlocuteur, un art par le discours qui n'y trouve pas un fondement artificiel mais en fait une matière plastique aussi légitime, aussi résistante, aussi créative, que toute autre, ou qui le subvertit dans la mise en œuvre d'objets qui sont autant d'expérimentations pour une pensée à venir, un travail en commun sur des problèmes sans cesse reformulés – telles seront les lignes privilégiées de cette collection, qui publiera des artistes, des philosophes, des savants, des écrivains qui ont pour seul point commun d'expérimenter sur cette limite floue qui sépare et unit œuvres et discours. Elle se consacrera aussi à consolider conceptuellement et revisiter historiquement cette attitude constructive dans les arts et les théories, à travers l'histoire du constructivisme et l'exploration de ses formes encore à venir. On entend ainsi montrer que les écoles d'art sont devenues un authentique espace d'expérimentation et de recherches où se tissent de nouvelles alliances entre la main et le cerveau, où les mots et les choses prennent de nouvelles fonctions réciproques.

Sont publiés les contributions de Patrice Maniglier, *La perspective du diable* et Élie During, *Faux raccords*.
À paraître : Patrice Blouin, *Une coupe du monde* ; Eric Duyckaerts, *La règle de détachement* ; Bastien Gallet, *Après la musique. L'art sonore* ; Joseph Mouton, *Portraits d'Artistes*, *précédé de « Contre Proust»* ; Laurent Jeanpierre, *L'ordre politique de l'art contemporain* ; Christophe Kihm, *Reprises* ; Dork Zabunyan, *L'image-espace*.
En 2010 l'ouvrage de Patrice Maniglier, *Rosemary's Place : Métaphysique de l'Espace Figuratif* a fait l'objet d'une présentation aux étudiants en trois conférences.

Patrice Maniglier, Rosemary's Place : Métaphysique de l'Espace Figuratif
Philosophes et historiens de l'art, à la suite de Erwin Panofsky, ont montré que l'invention de la perspective ne se limitait pas à un artifice pour la restitution de nos perceptions, mais qu'elle engageait toute une métaphysique et toute une nouvelle conception de la pensée qui s'exprima bientôt dans les sciences et les mathématiques. Une question toute naturelle est de savoir si l'invention de nouvelles techniques de figuration, comme le cinéma et les technologies digitales n'engage pas le même type de transformation. Le livre propose d'expérimenter cette question philosophique à partir d'une installation réalisée par deux architectes, Grégory Niel et Laetitia Delafontaine, en 2006, à Montpellier, où ils reconstituaient en trois dimensions l'appartement de Rosemary, tel qu'il apparaît dans le film de Roman Polanski, *Rosemary's Baby*, alors même que cet appartement a été filmé de telle sorte qu'il se présente comme un espace incohérent, littéralement inconstructible. Traitant cette œuvre comme l'occasion d'une expérience conceptuelle sur les nouveaux liens entre réalité et représentation, vérité et figuration, le livre tente d'en suivre les conséquences et les enjeux pour la philosophie.

En partenariat avec l'Ecole des Beaux Arts de Montpellier Agglomération (ESBAMA).

Patrice Maniglier, docteur et agrégé de philosophie, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (Ulm), enseigne la philosophie au Département de Philosophie de l'Université d'Essex (Royaume-Uni). Il est notamment l'auteur de *La Vie Enigmatique des Signes : Saussure et la naissance du structuralisme* (Léo Scheer 2006), *Anti-Manuel d'Education Sexuelle* (Bréal, 2005, en collaboration avec Marcela Iacub).

la médiathèque d'art contemporain

La médiathèque d'art contemporain est une des quatre composantes de la Villa Arson. C'est une bibliothèque d'étude et de recherche spécialisée en art, riche d'environ **40 000 documents**, dont une collection patrimoniale datant du XIX^{e} siècle, héritée de l'ancienne École des Arts Décoratifs de Nice. L'essentiel de ses collections est cependant le fruit d'une volonté affirmée depuis trente ans de créer un centre de ressources documentaires pour l'art contemporain.
Véritable outil pédagogique au sein de l'école supérieure d'art, elle est également ouverte au public extérieur, en particulier aux chercheurs.

Un service en mutation

Commencée en octobre 2007, la restructuration profonde du service sera achevée dans ses grandes ligne pour la rentrée 2011. La médiathèque se modernise et élargit ses missions afin d'être le pôle de ressource de l'ensemble de l'établissement, de diversifier son offre documentaire, en particulier sous forme numérique, et de réaffirmer son rôle pédagogique et scientifique dans le développement de la recherche en art.
Bibliothèque associée au réseau de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale (BMVR) de la Ville de Nice depuis septembre 2008, son catalogue est en grande partie informatisé depuis avril 2010.
En plus de la gestion de ce fonds d'ouvrages, la médiathèque est chargée d'une mission de collecte, de conservation, de classement et d'indexation d'archives ayant un intérêt documentaire pour l'enseignement et la recherche.
Cette mission se développe sous la forme d'un projet de numérisation de documents conservés par la médiathèque et constituant plusieurs bases de données (archives photographiques du Centre national d'art contemporain, collections d'estampes et de livres d'artistes de l'école supérieure d'art, fonds ancien de la bibliothèque) accessibles au public depuis la rentrée 2010.
Les travaux de réaménagement des espaces qui vont être conduits de 2010 à début 2011 prennent en compte cette dimension nouvelle de bibliothèque numérique et anticipent la diversification des supports documentaires. A l'issue de ces transformations un espace sera plus particulièrement dédié à la consultation de la vidéothèque, de la sonothèque et de la photothèque numérique.

Les collections

Historique de la constitution des fonds
L'héritage de l'histoire de l'établissement
La collection patrimoniale (livre anciens, rares ou précieux) est constituée en partie par le fonds de l'ancienne Ecole des Arts Décoratifs de Nice et en partie par des dons généreux d'artistes, comme Henri Matisse, et de bienfaiteurs (Marie-Paule Fontenelle, François Lippens en autres).
L'activité éditoriale du Centre d'art contemporain permet à la médiathèque de participer aux échanges de publications entre institutions et d'enrichir ainsi substantiellement le fonds de catalogues d'expositions temporaires.

La politique d'enrichissement des collections
La médiathèque d'art contemporain de la Villa Arson a une politique d'acquisition guidée par un double objectif. Le premier est d'offrir un panorama le plus complet possible des grandes tendances de la recherche artistique actuelle tout en tenant à jour sa collection de référence sur l'histoire de l'art et la pensée critique qui l'accompagne. Le second est de développer des pôles d'excellence en fonction des recherches conduites dans le cadre de l'enseignement de l'école ou de la politique d'exposition du centre d'art.

Ainsi ont été constitués par exemple des ensembles cohérents sur le cinéma expérimental, sur l'architecture mobile, sur la création sonore, sur la performance.
La médiathèque soutient et accompagne dans ses orientations bibliographiques l'évolution de la formation des étudiants, tout en développant son accessibilité au public extérieur.

Typologie des fonds

Fonds contemporain
Ouvrages de référence
Le fonds d'ouvrages de référence est régulièrement mis à jour en fonction des parutions. L'équipe essaye de proposer aussi bien des grandes synthèses qui font date, des ouvrages de réflexion récents, que des parutions plus éphémères qui donnent le ton des grandes tendances de la recherche actuelle.
Catalogues d'expositions
Une grande partie des catalogues d'expositions de la médiathèque sont entrés dans les collections par don ou échange avec des institutions. L'équipe tient à jour et complète par des achats ciblés ce panorama de la création vivante.
Collections audiovisuelles
La médiathèque possède un petit fonds audiovisuel qui a vocation à être substantiellement abondé dans les années à venir.
Périodiques
La collection est riche d'environ 450 titres dont 70 abonnements en cours.

Fonds ancien
L'essentiel du fonds ancien date du XIX^{e} siècle et correspond aux collections de l'ancienne École des Arts Décoratifs de Nice. Quelques ouvrages cependant sont antérieurs : à titre d'exemple, le traité de perspective de Samuel Malorois édité à Amsterdam en 1638.
Les collections historiques comprennent de nombreux répertoires de modèles en usage pour l'architecture et les arts décoratifs ainsi que plusieurs ouvrages de très grands formats traitant de l'archéologie et de l'histoire de l'art en général.
Quelques dons importants en nombre et en qualité, en particulier celui de Mme Marie-Paule Fontenelle en 1975, sont venus enrichir le fonds patrimonial.

Livres d'artistes
Le fleuron de notre collection est un exemplaire du célèbre *Jazz*, (1947) de Matisse, dédicacé en 1954 par l'artiste aux étudiants de l'Ecole des Arts Décoratifs de Nice. Matisse a également donné à la bibliothèque de l'école un exemplaire dédicacé de son édition des poèmes de Charles d'Orléans. D'autres dons généreux d'artistes, comme Ben, ou d'amateurs d'art ont permis l'enrichissement de cette collection.
La médiathèque continue d'enrichir sa collection de livres d'artistes en achetant régulièrement quelques éditions contemporaines.

Productions du studio Edition de la Villa Arson : ces livres sont regroupés en trois collections : *Porte-folio, Convergence* et *Parallèle*.

Fonds documentaire
La médiathèque propose une documentation spécifique sur la vie de la Villa Arson et ses acteurs, qu'ils soient artistes enseignants, artistes intervenants, artistes invités ou en résidence ou bien sûr anciens élèves.

Aide à la recherche

L'équipe de la médiathèque travaille en étroite collaboration avec les enseignants pour la formation des étudiants à la méthodologie de la recherche ainsi qu'à l'élaboration d'une documentation

personnelle utile à leur problématique artistique.
Cette mission pédagogique fondamentale a été renforcée par l'instauration de mémoires de recherche pour les étudiants de second cycle, dans le cadre de la réforme du DNSEP.

Ressources en ligne sur le site

L'état des collections
La médiathèque est bibliothèque associée à trois réseaux différents, grâce auxquels ses collections sont répertoriées.
1. Accès au catalogue informatisé des ouvrages
Catalogue commun de la BMVR et de son réseau: 19 000 ouvrages de la Villa Arson référencés dans la base.
2. Accès à l'état des collections de périodiques
Répertoire du Sudoc (réseau de documentation des établissements de l'enseignement supérieur en France), mis à jour chaque année.
3. Accès au Bulletin signalétique des arts plastiques
Base de données regroupant tous les articles dépouillés dans les revues spécialisées en art au sein du réseau des bibliothécaires et documentalistes des école d'art de France.

Les bases de données numérisées
L'année 2008 a vu l'amorce d'une nouvelle politique de dématérialisation des ressources documentaires au sein de la médiathèque. La Villa Arson, en tant que lieu d'expérimentation et d'innovation artistique depuis plus de trente ans, numérise ses archives pédagogiques et photographiques afin de mettre à disposition des étudiants, des chercheurs, des professionnels de l'art contemporain et du grand public, un ensemble cohérent de documents retraçant les activités de l'établissement depuis sa création.
En 2010, ce projet s'est enrichi de pistes de réflexions nouvelles sur les livres d'artistes contemporains et la mise à disposition des sources pour les chercheurs en histoire de l'art contemporain.
La médiathèque conserve dans ses réserves les documents originaux et met à disposition en accès libre les bases documentaires créées pour la consultation:
- une pour les archives du Centre national d'art contemporain (fonds photographiques et documentations sur les expositions)
- une pour la collection d'estampes de la médiathèque (gravures, lithographies, sérigraphies réalisées dans les ateliers de l'école)
- une pour les livres d'artistes du studio Edition de l'Ecole nationale supérieure d'art.

La médiathèque envisage également de participer à la bibliothèque numérique e-corpus pour présenter une partie de son fonds ancien.

Informations pratiques

Accès
La médiathèque est ouverte à tous pendant l'année universitaire, hors congés scolaires, du lundi au jeudi de 10h à 18h
Consultation des collections :
En accès libre : un tiers des collections environ sont en salle de lecture.
En consultation immédiate mais sur demande : pour le fonds audiovisuel et les ouvrages de format spéciaux.
En consultation différée : pour les ouvrages conservés en réserve.

Prêt
Le prêt est réservé aux étudiants, aux enseignants, aux artistes invités et au personnel de la Villa Arson.
Une inscription préalable à l'accueil est nécessaire pour un premier emprunt.
Le prêt est limité à trois documents

pendant deux semaines, exception faite des usuels et des livres précieux et/ou rares qui sont exclus du prêt.

Equipements
Photocopieur en libre-service et distributeur automatique de cartes de photocopie.
Scanner A4
Support pour appareil photo numérique.
Ordinateurs publics dédiés à la recherche documentaire et à la consultation des fonds numériques.

Contacts
Amel Nafti, responsable de la médiathèque
Mireille Cayuela, adjointe, enrichissement des collections, échanges, recherches
Marie Magnaldi, bibliothécaire, accueil du public, recherches.

Courriel : **mediatheque@villa-arson.org**
Tel : **+33 (0)4 92 07 73 88**
Fax : **+33 (0)4 93 84 41 55**

2007-2011 : Un plan de modernisation complet
2007 : la médiathèque intègre le réseau des bibliothèques associées de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale de Nice de Nice (BMVR).
2008 : mise en place du portail de télétravail pour la gestion informatisée du catalogue.
2008-2010 : programme de numérisation des collections d'estampes, de photographies, de livres d'artistes et de livres anciens.
2009/2010 : rétroconversion du catalogue papier de la médiathèque, équipement des ouvrages en étiquettes RFID.
2009-2011 : réaménagement des lieux, création d'un espace dédié à la consultation informatique de la documentation dématérialisée.

Juin à décembre 2010 : la médiathèque est fermée pendant la durée des travaux de réaménagement.
Janvier 2011 : réouverture partielle.
Septembre 2011 : réinstallation complète du nouveau mobilier et des nouveaux équipements.

Le portail internet de ressources documentaires sur la création contemporaine

La médiathèque d'art contemporain pilote un projet de numérisation dont l'ambition générale est de proposer au public des ressources pédagogiques dématérialisées documentant la création contemporaine.
Ce projet global de collecte, de tri, d'indexation et de numérisation des archives de l'établissement et des collections d'œuvres multiples a pour but de mettre à disposition des étudiants, des chercheurs, des professionnels de l'art contemporain comme du grand public un ensemble cohérent de documents retraçant les missions de l'établissement depuis sa création en 1970.
Cette documentation photographique et graphique reflète l'activité des ateliers de l'Ecole supérieure d'art, et pour une part importante celle de la pratique de l'exposition au Centre national d'art contemporain.

La programmation du Centre d'art a été construite depuis 1986 autour d'un projet ambitieux destiné à faire du lieu un véritable laboratoire de production d'expositions d'envergure internationale alternant avec des expositions collectives dynamiques et des projets monographiques destinés à faire découvrir des artistes émergents.
L'exposition devient alors un enjeu important dans lequel le travail des artistes et celui des critiques vont s'entrecroiser et s'enrichir mutuellement, tout en associant à cette effervescence les artistes-enseignants et les étudiants de l'école.
Ainsi, parallèlement à un objectif de préservation matérielle d'un fonds patrimonial, ce projet de portail documentaire a pour les spécialistes vocation à participer à la réflexion sur les enjeux esthétiques soulevés par la programmation de la Villa Arson, et sur l'évolution des pratiques de l'exposition durant trois décennies.
Les documents à numériser ont été regroupés pour les premières phases du projet en deux grands ensembles :
les archives du Centre d'art contemporain
les collections de la médiathèque.

À terme, 1 800 œuvres de la collection d'estampes réalisées dans les ateliers de l'école, ainsi que 7 000 ektachromes issus des archives du centre d'art seront numérisés, cet ensemble permettra la création d'une plate-forme de documentation en ligne, sous forme d'une médiathèque numérique et d'archives accessibles notamment à des fins de recherches. Un second volet de ce projet permettra la numérisation d'une partie des diverses collections de livres d'artistes réalisées au pôle Edition.

Enfin, une documentation issue des 10 000 diapositives ayant servi aux cours d'histoire de l'art, une couverture photographique systématique des travaux de diplômes ainsi que la documentation dans le cadre de la médiation des expositions – cette liste n'est pas exhaustive – viendront compléter ce projet dans les années à venir.

le centre national d'art contemporain

Le centre national d'art contemporain de la Villa Arson appartient à un réseau de 57 centres d'art en France (Association française de développement des centres d'art → **www.dca-art.com**) et au réseau Art contemporain Nice BOTOX[S] →**http://botoxs.fr**.
Il conçoit et met en place un programme de trois cycles d'expositions par an avec une mission de soutien aux artistes pour la production de nouvelles œuvres. La diversité des espaces, sur une surface totale de 1 200 m^2 permet l'organisation de plusieurs expositions monographiques simultanées ou bien d'importantes expositions thématiques et collectives. Cette programmation s'accompagne d'une politique éditoriale, de conférences/rencontres et d'autres activités mises en place par le service des publics.

Axes de la programmation artistique 2006-2010
Depuis 2006, la programmation initiée par Eric Mangion s'appuie sur deux types d'expositions.
Le premier concerne des expositions thématiques qui ont pour point commun d'évoquer des sujets extrêmement balisés de l'histoire de l'art, mais au travers leurs ambivalences et de leurs paradoxes.
Ce cycle a débuté en 2006 avec l'exposition *Intouchable, L'Idéal Transparence* (1er juillet – 24 septembre 2006) qui avait pour but de montrer comment la notion de transparence dans l'art et l'architecture avait évolué au fil du XXe siècle de l'utopie à la dystopie. *A Moitié Carré, A Moitié Fou* (10 février – 27 mai 2007) abordait un art minimal revisité, remettant notamment en cause le principe de l'autonomie de l'œuvre. *Ne pas jouer avec des choses mortes* (29 février – 24 mai 2008) interrogeait le statut de la performance, non par son geste et sa fugacité, mais par les objets, sculptures ou installations produits par les artistes pour leurs actions.
Acclimatation (31 octobre 2008 – 3 mai 2009), revisitait la question de la représentation de la nature en mettant l'accent sur les notions d'artifices et de mutations.
Enfin, *Double Bind / Arrêtez d'essayer de me comprendre !* (5 février - 30 mai 2010) interrogeait la complexité des langages qui fait de la communication une entreprise singulière toujours renouvelée par les interprétations et les traductions.

Le second type d'expositions prend la forme de regroupements d'expositions monographiques autour d'une réflexion commune : Iain Baxter& et Pierre Bismuth (22 octobre – 7 janvier 2007) autour des pratiques néoconceptuelles, Gérard Gasiorowski, Gino De Dominicis, Saverio Lucariello et Julien Bouillon (29 juin – 7 octobre 2007) abordaient, chacun à leur manière, la question de la régression dans l'histoire, tandis que Zoe Leonard, Tatiana Trouvé, Claire Fontaine et Laurence Denimal (17 novembre – 9 février 2008) se penchaient sur les modes et les chaînes de production, qu'ils soient artistiques, socio-économiques ou intimes. L'été 2008 (29 juin – 12 octobre 2008) a permis de présenter simultanément deux expositions qui exploraient chacune à leur manière les fondements de l'art expérimental : *A la bonne heure* ! une exposition monographique et rétrospective autour d'œuvres phares de Jean Dupuy et *Mais qu'est-il arrivé à cette musique ?* une proposition d'Arnaud Maguet & Guests.

Programmation fin 2010 - 2012

2 juillet - 17 octobre 2010
Roman Ondák / Nicolas Moulin
Commissariat Eric Mangion
Diplômés 2010 / Cette année là…
Commissariat Julien Bouillon

18 novembre 2010 - 15 janvier 2011
Hic, l'exposition de la Forme des idées
Commissariat Julien Bouillon

Début février- fin mai 2011
Georges Tony Stoll
Commissariat Jean-Marc Avrilla
(galerie carrée)
Bernard Heidsieck, un poète sonore
Commissariat Eric Mangion
(galeries du patio et des cyprès)

Début juillet – début octobre 2011
(sous réserve) : **La performance sur la Côte d'Azur / 1951-2010 / Préfiguration**
Commissariat Eric Mangion (galerie carrée).
Une histoire du son sur la côte d'azur de 1951 à 2011
Commissariat Jean-Marc Avrilla et Eric Mangion (galeries du patio et des cyprès)

Novembre 2011 – janvier 2012
L'institut des archives sauvages
Groupe de recherche : Christophe Kihm, J.M. Braconnier, Marie Sacconi, Florence Ostende et Eric Mangion (galerie carrée et galeries du patio et des cyprès).

Les interactions avec l'Ecole nationale superieure d'art
Plusieurs propositions de collaborations avec le centre d'art, à vocation professionnelle, sont offertes aux étudiants :

Les montages et démontages d'expositions
Sous la responsabilité du régisseur, les étudiants assistent les artistes dans la production des œuvres et participent aux divers travaux d'accrochage et de montage ou démontage, ce qui leur permet d'acquérir une expérience et d'enrichir leurs connaissances aussi bien artistiques que techniques.

La médiation
Pour chaque cycle d'expositions, des étudiants sont recrutés par le service des publics pour assurer l'accueil des visiteurs. Ils bénéficient d'une formation et de rencontres avec les artistes et les commissaires d'expositions. La médiation est ainsi pour eux une réelle expérience de relation avec le public faisant appel autant à leurs connaissances qu'à leur sens du contact et à leurs capacités d'expression. Ces missions donnent lieu à des recrutements périodiques et sont accomplies dans un cadre d'emploi avec une rémunération sur des vacations temporaires.

2008 - 2010 : Séminaire de recherche « Double bind / Arrêtez d'essayer de me comprendre ! »
Ce séminaire de recherche a accompagné à partir de novembre 2008 la préparation de l'exposition éponyme du Centre national d'art contemporain de la Villa Arson (février 2010) et s'est poursuivi jusqu'à sa clôture (mai 2010). Initié par Eric Mangion, piloté par les enseignants Éric Duyckaerts et Joseph Mouton et encadré par l'équipe du centre d'art, il a réuni une dizaine d'étudiants de l'école. Il avait pour but d'étudier les paradoxes de la communication et de

la traduction (malentendus, altérations, incompréhensions, hiatus, confusions, ratages et autres contresens) dans le champ de la création contemporaine.
Il visait également la préparation d'une exposition des étudiants en écho à ces mêmes enjeux (en collaboration avec l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts d'Angers et l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux) et la conception de situations et de dispositifs de médiation pour l'exposition du centre d'art (en partenariat avec le Master Pro Médiation et Ingénierie Culturelle dirigé par Paul Rasse de l'Université de Nice). Ce séminaire a bénéficié du soutien du ministère de la Culture et de la Communication - Délégation aux arts plastiques.

Rencontres avec les acteurs de la création
Des workshops, des conférences et des débats en écho à la programmation artistique (expositions et résidences d'artistes) sont proposés tout au long de l'année par le centre d'art à destination des étudiants.

Le service des publics
Depuis 2000, des actions en faveur d'un accompagnement des publics pour la découverte et la connaissance de l'art contemporain sont partie prenante du projet de la Villa Arson. Elles ont pour vocation de favoriser l'autonomie et l'approche critique du spectateur, en lui offrant les conditions d'un regard informé sur les expositions, et en suscitant la rencontre avec les acteurs de la création.
Des projets et partenariats initiés par le service des publics contribuent également à la politique d'éducation artistique et culturelle.
Le visiteur individuel est accueilli au centre d'art par des étudiants de l'école d'art, véritables interlocuteurs quant aux enjeux des projets d'expositions, des œuvres et des démarches des artistes.
Des outils d'accompagnement sont conçus en collaboration avec les commissaires et les artistes et s'adaptent à la nature de chaque exposition.
De plus, la politique du service des publics s'inscrit dans une logique de projets avec des partenaires de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, du secteur hospitalier, de l'action sociale, ou encore de l'animation jeunesse et loisirs.
Différentes formes de rencontres avec l'art contemporain et de découverte de la Villa Arson sont proposées comme les ateliers de commentaires d'œuvres, de prises de vues photographiques, des workshop, ou encore les conférences d'artistes.
À cela viennent se combiner de nouvelles propositions conçues en fonction des publics concernés et de la nature des projets avec les partenaires.

L'équipe du centre d'art
Eric Mangion, directeur ; **Alexia Nicolaïdis**, suivi des expositions ; **Patrick Aubouin**, régisseur ; **Christelle Alin**, responsable du service des publics ; **Céline Chazalviel**, chargée des publics et du suivi des éditions ; **Cédric Moris Kelly**, chargé de mission documentation / recherche ; **Jean Brasille**, photographe ; **Michel Maunier**, chargé de communication

Service des publics : T. +33 (0)4 92 07 73 84. cnac@villa-arson.org

Durant les périodes d'expositions, le centre d'art est ouvert tous les jours, sauf mardi, de 14h à 18h (jusqu'à 19h en juillet et août). Entrée libre.

les résidences d'artistes

Les résidences d'artistes participent pleinement à la formation en favorisant les relations entre artistes, étudiants et milieu professionnel. La Villa Arson accueille six résidents boursiers par an. Chaque artiste perçoit 5 000 € qui correspondent à une bourse d'allocation de résidence pour une durée de 3 à 4 mois. Il bénéficie également d'un hébergement sur place, d'un atelier spécifique et de l'ensemble des équipements techniques de l'école (pôle numérique, édition, volume, céramique, photographie...).
L'artiste résident s'engage à s'impliquer dans la vie de l'école soit en initiant un workshop, soit en participant à des jurys d'évaluation ou à des rencontres avec les étudiants.

Quatre des résidences sont financées par le Conseil général des Alpes-Maritimes et deux autres par la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur (ministère de la Culture et de la Communication).

Depuis 2007, le système de sélection des résidents privilégie le projet artistique, la mise en réseau sur le territoire et la visibilité du programme. En effet, les artistes ne sont plus sélectionnés à partir de candidatures spontanées, mais sur propositions de partenaires en région, en fonction de leur programmation.
Ces partenaires (associations, musées ou centres d'art) proposent ainsi des artistes avec qui ils ont un projet spécifique (exposition, édition, film...). Le directeur du centre d'art de la Villa Arson peut également proposer ses propres dossiers. Néanmoins, ces derniers obéissent à une logique d'implication dans le territoire de l'établissement, soit par des projets pédagogiques menés avec l'école, soit dans le bâtiment même par la commande d'œuvres in situ.

Par ailleurs, des accords avec des organismes étrangers permettent d'accueillir chaque année un artiste italien dans le cadre du partenariat avec Lum - libera università mediterranea Jean Monnet et un artiste taiwanais dans le cadre du partenariat avec l'Ambassade Culturelle de Taiwan à Paris.

En 2010, les artistes invités sont :
Jérôme Allavena, Erick Beltran, Yann Sérandour, Joris Lacoste, A Constructed World, Nicolas Moulin, Roman Ondák, Spartacus Chetwynd, Francesco Arena.

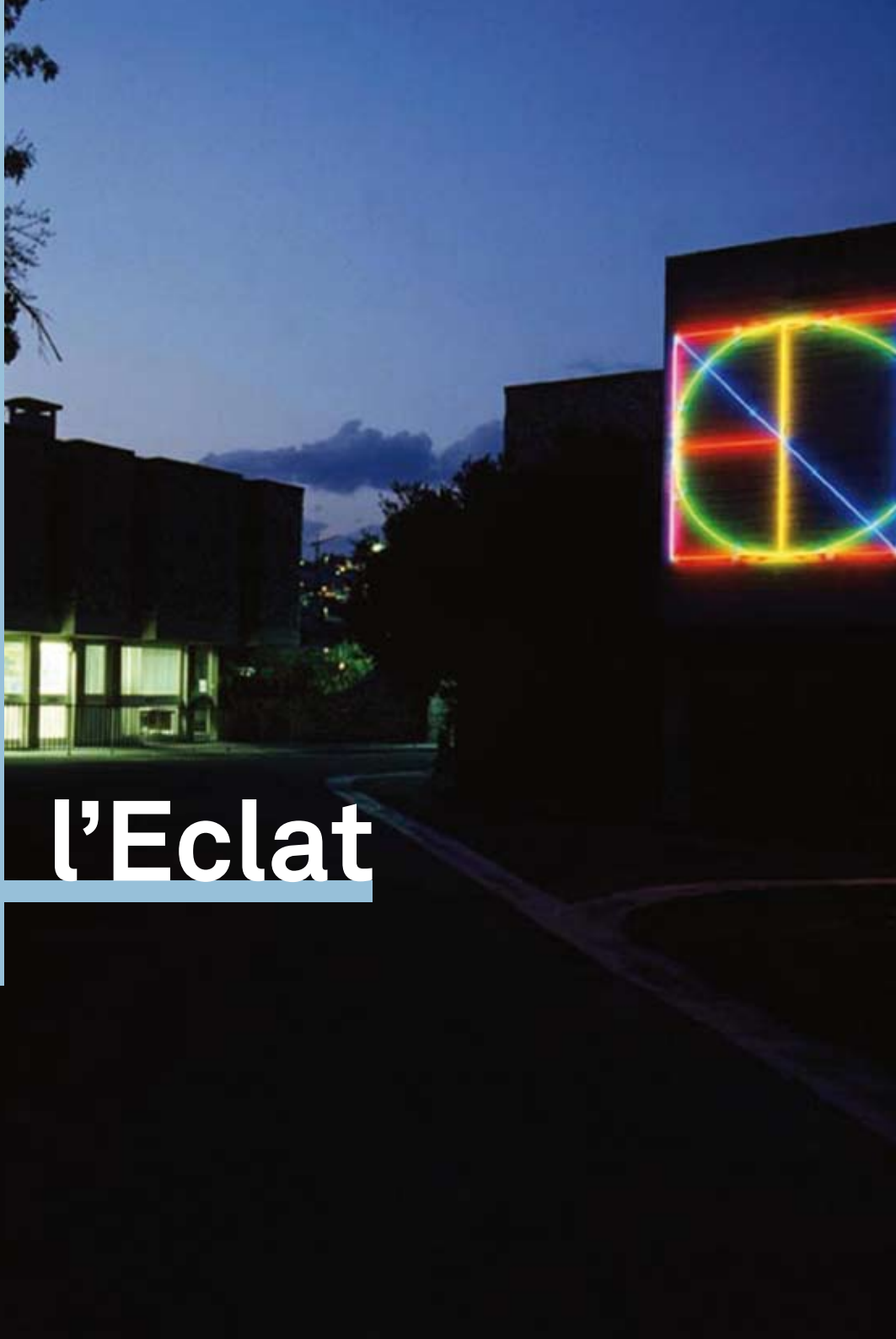

l’Eclat

L'association L'Eclat

L'Eclat, Pôle Régional d'Education artistique et de Formation au Cinéma pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur assure une circulation entre la diffusion, la formation et la création dans le domaine des arts visuels et sonores. S'adressant à tous, l'association favorise la rencontre des arts, en plaçant le cinéma dans un débat avec les différentes formes artistiques. Elle est hébergée au sein de l'établissement où elle organise une programmation cinématographique au grand amphithéâtre (200 places).

Attentif aux mutations techniques et esthétiques qui interviennent dans la production des images et aux manières de les montrer, L'Eclat organise des projections de films dans des espaces offrant d'autres perceptions de cinéma (jardins, musées, lieux publics), développe l'idée de projection/performance, envisage la programmation comme mode de pensée. En outre, L'Eclat articule ces situations culturelles avec des actions de formation et des projets de création. Son implantation au sein de la Villa Arson, fait de cette structure associative un lieu d'observations, d'expériences et de croisements entre les arts.

A partir de programmations de films, établies comme une pratique de transmission à la fois artistique et pédagogique, des projections sont organisées autour d'un thème ou d'un motif émanant du champ littéraire, sociologique, historique, philosophique... (la transmission, l'utopie, l'enfermement...). Certaines programmations s'initient avec un artiste/enseignant de l'Ecole d'art qui souhaite montrer des films à ses étudiants dans le cadre de son enseignement. Par exemple, la manifestation prévue par L'Eclat pour la saison 2010-2011 *Cinéma des arts et de la pensée* trouvera des résonances avec le programme pédagogique *L'histoire des idées* ou le séminaire *La Forme des idées* : Projet d'un Centre de recherche et de création artistique et théorique initié en 2009 ainsi qu'avec le Centre d'art.
Tout au long de l'année, un ciné-club à l'attention des étudiants propose une lecture critique de l'histoire à travers les perceptions critiques émanant de la création cinématographique.
Des programmations ponctuelles sont élaborées en relation avec des expositions en cours au Centre d'art de la Villa Arson. Des films sont proposés par un artiste qui expose. De la même façon, selon les thèmes traités, des artistes de toutes disciplines en résidence à la Villa Arson - littérature, arts plastiques, musique, danse, théâtre, vidéo, cinéma de recherche, BD, graphisme, etc. - intéressés par ce que l'image en mouvement peut apporter à leur domaine artistique, désireux d'expérimenter des nouvelles techniques ou d'autres pistes esthétiques, sont associés à des ateliers de réflexions, des cycles de formations artistiques à l'appui de contenus théoriques et de confrontations pratiques.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, L'Eclat constitue un important capital d'archives et de fonds documentaires, notamment dans le domaine des sciences, des arts et de la philosophie (émissions de radios, cours enregistrés, vidéos, émissions de télévisions, portraits, interviews...) capables d'irriguer l'ensemble des secteurs pédagogiques ainsi que la médiathèque de la Villa Arson.

les échanges internationaux

Depuis sa création, la Villa Arson par l'originalité de ses composantes - une école nationale supérieure d'art, un centre d'art contemporain, une médiathèque et des résidences d'artistes - est largement ouverte sur le monde. Grâce à son rayonnement se sont établies des relations avec des institutions d'enseignement artistique européennes et plus largement, internationales. Des artistes invités pour des workshops par les enseignants, accueillis en résidence par les partenaires institutionnels de la Villa Arson, les artistes invités par le centre d'art lors des expositions, séjournent régulièrement dans l'établissement, favorisant les échanges de pratiques artistiques de dimension internationale entre tous les acteurs de la Villa Arson, enseignants et étudiants.

Les séjours d'études à l'étranger
Principale action, les séjours à l'étranger des étudiants représentent une part importante de l'activité dans le champ des relations internationales de l'établissement.
Ces séjours visent un triple objectif.
En premier lieu, l'école doit se positionner dans le système européen de l'enseignement supérieur, et plus spécifiquement dans le domaine qui la fonde, l'art contemporain. La nouvelle organisation des études d'art favorisera davantage la mobilité des jeunes artistes par une véritable reconnaissance des enseignements au titre de la construction européenne.
Par ailleurs, les échanges doivent amener les étudiants à une confrontation des premières ébauches de leur projet personnel dans un temps contraint (la durée des séjours étant de 3 à 4 mois) au sein de nouveaux contextes : géographiques, sociaux et culturels, extérieurs au cadre scolaire habituel.
C'est pourquoi les séjours sont proposés aux étudiants dans le cadre de la 4e année d'études, charnière entre le DNAP et le DNSEP, année de présentation de leur projet artistique.
Enfin, il s'agit pour les étudiants d'enrichir leurs connaissances et leur travail artistique, confortant leurs pratiques et complétant les différentes approches de l'art ; ces séjours sont le moment propice à leur ouverture au contexte mondial par la prise de contact avec des créateurs étrangers qu'ils seront amenés à retrouver sur leur futur chemin d'artiste.

Chaque année, 10 à 15 étudiants bénéficient d'un séjour d'études à l'étranger ; 10 à 15 étudiants sont accueillis à l'école en provenance des écoles partenaires.
Une commission, constituée d'enseignants, sélectionne les candidatures des étudiants. Ceux-ci bénéficient, pendant la durée de leur séjour, d'un tuteur, enseignant référent auquel ils rendent compte régulièrement de l'avancée de leur travail.

Le dispositif d'accompagnement des étudiants a été renforcé par la création d'un poste chargé des relations internationales de l'école, dont l'une des missions est l'organisation et le suivi des échanges en lien avec l'équipe pédagogique.
Des cours d'anglais sont dispensés au sein de l'école, élément important d'une meilleure communication internationale.
A la demande, au sein du programme Erasmus, peuvent être proposés des cours dans la langue du pays d'accueil, par les partenaires étrangers, facilitant ainsi une meilleure intégration des jeunes accueillis.

Les étudiants bénéficient d'aides financières pour réaliser leur échange.
Selon des critères précis, des bourses d'études peuvent être attribuées dans le cadre du programme européen Erasmus, dans le cadre du programme régional d'aide à la mobilité étudiante (Prame) du Conseil régional, ou encore par l'office franco-

allemand pour la jeunesse (OFAJ).
Un particulier a souhaité accompagner le développement des relations tripartites entre l'Université de Göteborg en Suède (département des arts), l'Academy of Fine Arts à Vienne et la Villa Arson.
Cet encouragement se manifeste sous la forme d'une dotation annuelle permettant à des étudiants de séjourner dans l'un des deux instituts.

L'accueil des étudiants étrangers en échange
Les étudiants des écoles partenaires sont accueillis au 1er semestre, exceptionnellement au 2e semestre, après sélection de leur dossier artistique par la commission des relations internationales.
Cet échange permet à l'étudiant d'acquérir des crédits en fonction d'un programme d'études établi au début de son séjour et d'une évaluation régulière de son travail.
Les candidats sont généralement admis en 4e année. Intégrés au cursus normal, ils suivent les cours, les ateliers, et ont accès aux mêmes matériels et équipements que les élèves de la Villa Arson.

Les candidatures à un séjour d'études à la Villa Arson doivent être soumises au service des relations internationales par les correspondants des écoles partenaires :

- **avant le 31 mai** pour un échange au cours du 1er semestre de l'année scolaire suivante.

- **avant le 30 octobre** pour un échange au cours du 2e semestre de l'année scolaire suivante.

Ce dossier doit comprendre :
- une lettre de motivation en français
- un curriculum vitae
- le formulaire de candidature
- un dossier artistique présentant les réalisations de l'étudiant.

Les écoles d'art partenaires de la Villa Arson

Les échanges et actions dans le domaine des relations internationales fonctionnent généralement sur la réciprocité, fondée sur des conventions avec les établissements partenaires, dès lors que les étudiants sont régulièrement inscrits dans leur établissement d'origine.

L'école offre un large choix de partenaires : plus de 30 établissements d'enseignement artistique, dont 22 écoles en Europe dans le cadre du programme européen Erasmus, et plus d'une dizaine hors d'Europe dans le cadre de protocoles d'échanges.

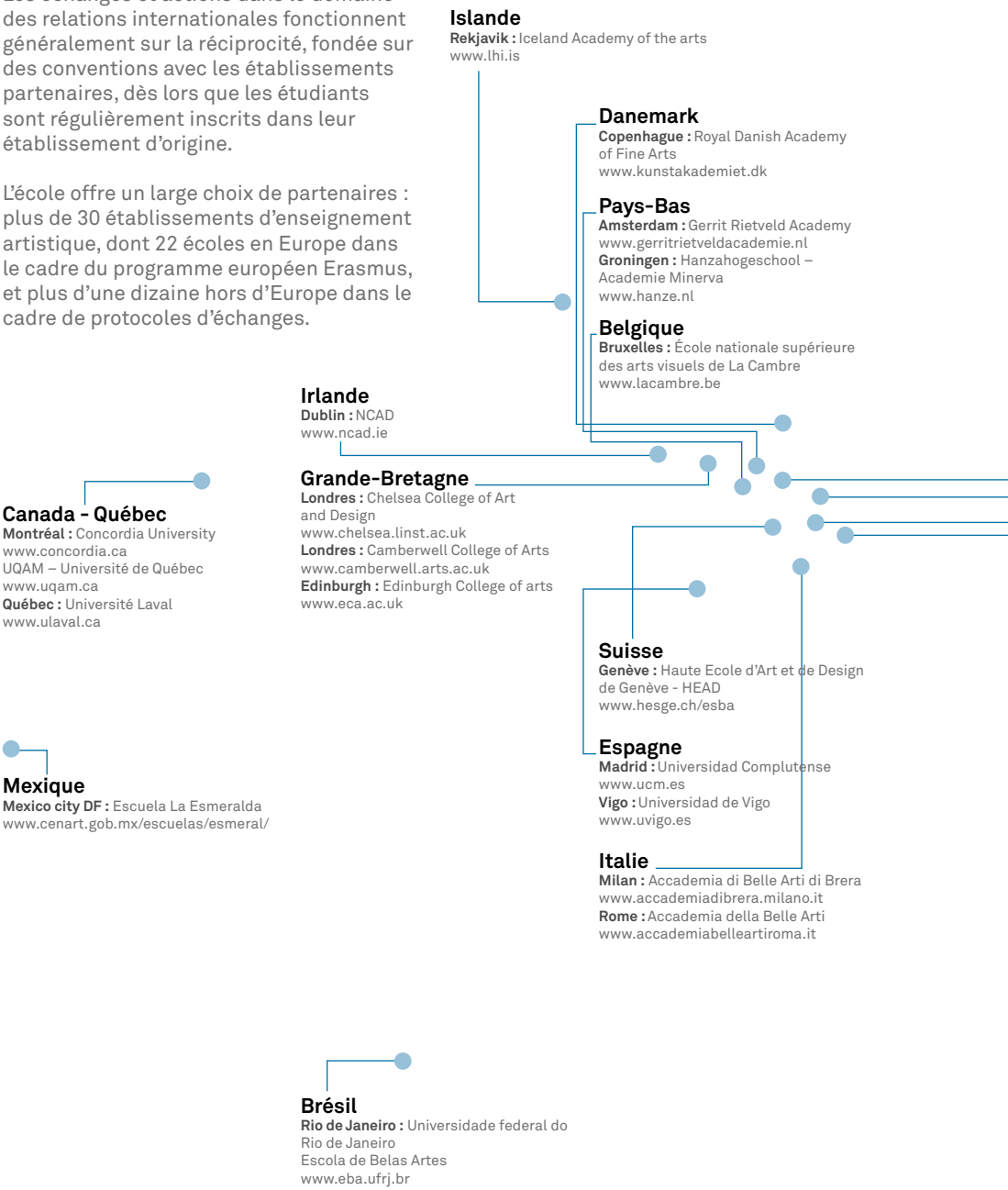

Islande
Rekjavik : Iceland Academy of the arts
www.lhi.is

Danemark
Copenhague : Royal Danish Academy of Fine Arts
www.kunstakademiet.dk

Pays-Bas
Amsterdam : Gerrit Rietveld Academy
www.gerritrietveldacademie.nl
Groningen : Hanzahogeschool – Academie Minerva
www.hanze.nl

Belgique
Bruxelles : École nationale supérieure des arts visuels de La Cambre
www.lacambre.be

Irlande
Dublin : NCAD
www.ncad.ie

Grande-Bretagne
Londres : Chelsea College of Art and Design
www.chelsea.linst.ac.uk
Londres : Camberwell College of Arts
www.camberwell.arts.ac.uk
Edinburgh : Edinburgh College of arts
www.eca.ac.uk

Canada - Québec
Montréal : Concordia University
www.concordia.ca
UQAM – Université de Québec
www.uqam.ca
Québec : Université Laval
www.ulaval.ca

Suisse
Genève : Haute Ecole d'Art et de Design de Genève - HEAD
www.hesge.ch/esba

Espagne
Madrid : Universidad Complutense
www.ucm.es
Vigo : Universidad de Vigo
www.uvigo.es

Italie
Milan : Accademia di Belle Arti di Brera
www.accademiadibrera.milano.it
Rome : Accademia della Belle Arti
www.accademiabelleartiroma.it

Mexique
Mexico city DF : Escuela La Esmeralda
www.cenart.gob.mx/escuelas/esmeral/

Brésil
Rio de Janeiro : Universidade federal do Rio de Janeiro
Escola de Belas Artes
www.eba.ufrj.br

Allemagne

Braunschweig : Hochschule für bildende Künste
www.hbk-bs.de
Cologne : Kunsthochshule für Medien
www.khm.de
Düsseldorf : Kunstakademie
www.kunstakademie-duesseldorf.de
Francfort : Staatliche Hochschule für Bildende Künste – Staedelschule
www.staedelschule.de
Hambourg : Hochschule für Angewandte Wissenschaften Hamburg
www.design.haw-hamburg.de
Karlsruhe : Staatliche Hochschule für Gestaltung
www.hfg-karlsruhe.de
Leipzig : Academy of Visual Arts
www.hgb-leipzig.de
Munster : Kunstakademie Münster, Hochschule für Bildende Künste
www.kunstakademie-muenster.de
Stuttgart : Stadtakademie
www.abk-stuttgart.de
Weimar : Bauhaus Universität
www.uni-weimar.de

Republique Tchèque

Prague : Film and TV School of Academy and Performing Arts
www.famu.cz

Autriche

Vienne : Universität für angewandte Kunst, Institute of Architecture, Design, Experimental Visual art, Space and Sound
www.dieangewandte.at
Academy of Fine Arts : Institute of Fine Arts, Humanities, Sciences and Technologies in art
www.akbild.ac.at

Hongrie

Budapest : Académie des Beaux-Arts –Magyar Képzömüveszeti Egyetem
www.mke.hu
www.akbild.ac.at

Chine

Hangzhou : L'Académie des Beaux-Arts de Chine
www.chinaacademyofart.com
Chongqing : Institut des Beaux-Arts du Sichuan
www.scfai.edu.cn
Pékin : Central Academy of Fine Arts de Beijing (partenariat en cours d'élaboration)
www.cafa.edu.cn

Australie

Melbourne : School of Art RMIT University
www.rmit.edu.au/art

Un programme d'échanges spécifique avec la Chine a été inauguré à l'occasion des années croisées France-Chine (2003/2005), à partir d'un projet «Image <—> Langage / Analogique <—> Numérique » qui a permis d'établir des conventions avec trois des plus importantes académies chinoises, celles de Hangzhou (Académie des Beaux-Arts de Chine), de Shenyang (Académie Lu Xun) et de Chongqing (Institut des Beaux-Arts du Sichuan).
Au-delà de l'accueil et de l'envoi régulier d'étudiants et d'enseignants pour des séjours de deux à trois mois (29 personnes concernées depuis 2004), trois artistes chinois importants ont été invités en résidence: Zhang Peili, artiste mutilmedia, (Hangzhou),
Li Zhanyang, sculpteur (Chongqing) et Chen Qiulin, vidéaste et cinéaste (Chengdu - avec le soutien du Thousand Plateaus Art Space de Chengdu). Li Zhanyang, en tant qu'enseignant, a par ailleurs assuré un atelier de modelage échelle 1 pendant deux mois.
Une résidence de trois mois suivie d'une exposition au Tank Loft Contemporary Art Center de l'Institut des Beaux-Arts du Sichuan (Chongqing) de quatre jeunes artistes diplômés de la Villa Arson (Gilbert Caty, Karim Ghelloussi, Gérald Panighi, Ingrid Maria Sinibaldi) a été organisée en 2007.
Zheng Yi, jeune cinéaste de Guilin bénéficiaire d'une bourse LVMH, a été accueilli en résidence trois mois en 2008.
Bien d'autres opérations ont eu lieu : un enseignant de la Villa, Laurent Septier, a séjourné à de multiples reprises dans ces trois académies et y a tenu plusieurs workshops et conférences.
L'art contemporain chinois s'est développé d'une façon exponentielle ces dernières années ; les structures d'enseignement, encore marquées par une organisation très académique, commencent à s'ouvrir à des idées plus contemporaines. Notre réseau d'échanges est ainsi au cœur d'une problématique qui est engagée autant dans le domaine artistique que dans celui de la pédagogie.

Ce programme est régulièrement soutenu par CulturesFrance (programme Entr'écoles), l'Ambassade de France à Pékin, le Consulat Général de France à Chengdu.

Contacts
Catherine Verchère, responsable des relations internationales et des partenariats
Armelle Bono, assistante relations internationales et partenariats
T. +33 (0)4 92 07 73 73
international@villa-arson.org

la vie étudiante

La commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE)

La CRPVE, est consultée sur différents domaines définis à l'article 16 du titre II du décret du 23 décembre 2002 et en particulier sur :

L'adaptation des enseignements aux objectifs de formation ;
La définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement ;
La définition des recherches susceptibles d'être conduites au sein des diverses filières d'enseignement, qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques ;
La répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes ;
L'attribution de bourses de voyage et d'études ;
La mise en œuvre des partenariats et des échanges ;
La définition de la politique d'expositions, de publications et de diffusion des travaux et recherches ;
Le règlement intérieur.

La commission se réunit environ 3 fois par an à la demande du directeur ou de la moitié des membres élus.
Le directeur présente le rapport des travaux de la CRPVE devant le conseil d'administration de l'EPA Villa Arson.

La CRPVE de la Villa Arson comprend :
1 président, le directeur
5 représentants des enseignants élus
3 représentants des étudiants élus
1 représentant des personnels techniques
2 enseignants coordonnateurs des années sanctionnées par un diplôme, élus par les enseignants.

La commission constitue un espace de dialogue indispensable pour les étudiants qui peuvent évoquer l'ensemble des problèmes rencontrés dans le déroulement de la scolarité. Elle permet ainsi de proposer des solutions et évite que certaines situations ne dégénèrent.
C'est pourquoi la présence des étudiants est indispensable.

Journée Portes ouvertes
Une journée portes ouvertes a lieu chaque année, généralement un mercredi à la mi-mars (9 mars 2011). Elle permet l'accès libre à l'ensemble du site et des bâtiments, en particulier aux ateliers, où enseignants et étudiants accueillent les visiteurs, ainsi qu'aux expositions du centre d'art et de la Galerie d'essais.
Cette journée se poursuit par une nocturne organisée par les étudiants autour d'un programme de manifestations festives dans le cadre de l'opération Mars aux Musées en partenariat avec l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

Expositions
L'école organise des expositions ponctuelles dans la Galerie d'essais autour de travaux d'étudiants. Cela concerne principalement une exposition qui se tient chaque année dans le cadre de la journée portes ouvertes et l'exposition des travaux des étudiants diplômés du DNSEP qui est ouverte au public pendant toute la période estivale.

Concours, prix, appels à projets
Des institutions, associations ou entreprises organisent régulièrement des concours ou appels à projets liés à des commandes particulières. Les avis sont diffusés périodiquement aux étudiants (sur leur courriel personnel, sur le blog des étudiants et à la médiathèque).

Un prix de la jeune création ouvert aux jeunes diplômés de la Villa Arson est organisé en partenariat avec la Ville de Nice et avec le soutien de la fondation Bernar Venet. Outre une dotation, ce prix permet également aux lauréats de bénéficier d'une exposition et d'être accueilis durant une période d'un an dans un atelier de la Ville pour la préparation de cet événement.
Par ailleurs chaque année une exposition de l'ensemble des travaux des diplômés est présentée en collaboration avec une galerie du bord de mer (Galerie de la Marine) pendant les trois mois de la période estivale.

Le Salon de Montrouge a mis à l'honneur l'ensemble de la promotion 2009 sur un espace qui lui était dédié « Le Pavillon Arson » et a édité un catalogue de l'ensemble des travaux présentés. A l'issue de cette manifestation, une étudiante a été désignée pour une exposition itinérante dans les capitales européennes, une deuxième étudiante a été proposée pour une exposition dans le cadre de l'espace parisien « Premier Regard ».
La Foire Internationale du Dessin (FID) qui s'est tenue à Paris au mois de mars 2010 a sélectionné six étudiants de la Villa Arson et propose à l'établissement un partenariat qui devrait aboutir à l'élaboration d'un programme commun sous l'autorité d'un enseignant.
La biennale de Mulhouse permet également de présenter le travail d'un diplômé au cours des deux dernières années. Véritable représentant de l'établissement désigné par les enseignants, cet étudiant peut ainsi bénéficier d'un espace de rencontre avec le milieu professionnel.

La participation au projet Dynasty du Palais de Tokyo ainsi qu'à Slick sont d'autres éléments de cette dynamique.

La professionnalisation des étudiants
L'établissement propose aux étudiants en cours de cursus de s'impliquer de manière professionnelle dans les activités de l'équipe du Centre d'art. Cette implication, pour laquelle les étudiants perçoivent une rémunération, peut prendre deux formes :
• *L'accueil réservé au public.* Il s'agit, sous l'autorité d'un personnel qualifié (historiens de l'art) et après une formation spécifique, d'assurer une médiation auprès du public et de l'accompagner dans la visite des expositions.
• *L'accrochage et le démontage des expositions.* Il s'agit, sous l'autorité du régisseur du Centre d'art et des commissaires d'exposition de participer à la mise en place des œuvres et d'être ainsi initié à l'ensemble des démarches permettant de concevoir et de réaliser une exposition.

L'appel aux partenaires extérieurs a permis d'organiser depuis trois ans un concours ouvert aux étudiants en fin de cursus. Ce concours est doté par la Ville de Nice qui, outre une gratification financière, met à disposition pendant un an un atelier et propose l'organisation d'une exposition. A cette dotation s'en est ajoutée une deuxième assurée par un artiste niçois, de renom international, Bernar Venet.
Ce dernier propose un montant financier assorti d'un séjour à New York pour rencontrer des artistes ou d'une résidence dans ses ateliers.
Chaque année la municipalité présente les travaux des diplômés dans une galerie du centre ville pendant la période estivale.

Depuis cinq ans la Villa Arson poursuit un partenariat avec Analogues – maison d'édition pour l'art contemporain – qui permet de réaliser une publication, entièrement consacrée à la promotion des diplômés de l'année, sous la forme d'un supplément de la revue trimestrielle *Semaine*. Cette publication est ainsi diffusée à 1900 exemplaires par le réseau de l'éditeur et en majorité auprès de ses abonnés (galeries et professionnels de l'art). Elle prend également la forme d'un tiré à part diffusé par l'établissement et mis à la disposition des dipômés pour leur propre promotion.

Par ailleurs, avec le concours du centre d'art de la Villa Arson, a été créée une association, BOTOX[S], regroupant des structures culturelles dans le domaine de l'art contemporain. Celles-ci proposent chaque année d'accueillir des étudiants pour un stage dans les milieux professionnels.

L'observation de l'environnement artistique et professionnel passe également par des partenariats avec d'autres institutions culturelles (le Théâtre National de Nice, le festival Printemps des arts de Monaco, le Théâtre de Grasse, le Musée d'art moderne et contemporain…) qui permettent d'organiser des « temps d'observation » hors les murs de l'école et toujours de manière à explorer des territoires des arts visuels à la croisée de diverses disciplines.
Mises en scène, concerts, chorégraphies sont ainsi abordés sous la forme de rencontres avec les équipes techniques et artistiques, suivies d'un atelier (croquis, photographie…) pour ensuite assister à une représentation. Ces opérations pédagogiques « hors contexte » se réalisent au rythme de trois ou quatre par an, avec le concours actif d'un enseignant et de l'association des étudiants.

L'association des étudiants de la Villa Arson (EVA)
EVA, association loi 1901 des étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'art de la Villa Arson créée en 2002, a pour mission de promouvoir les travaux, initiatives et recherches artistiques des étudiants ainsi que celles des jeunes diplomés issus de l'école. Elle participe également à la vie étudiante de l'établissement par des propositions d'activités à caractère culturel. Espace d'échanges, l'association participe à l'organisation d'événements festifs, de voyages d'études, de sorties ou de rencontres autour de manifestations dans les domaines des arts visuels ou des arts vivants.
EVA prend activement part à l'organisation d'une Nocturne à la Villa Arson, à l'issue de la journée portes ouvertes annuelle, en partenariat avec l'Université de Sophia-Antipolis et dans le cadre de la manifestation Mars aux musées. Elle participe également à des opérations comme "Les visiteurs du soir" organisée par BOTOX[S] le réseau azuréen de l'art contemporain.
Chaque année l'établissement réserve les financements nécessaires à l'organisation d'un déplacement sur le lieu d'une manifestation internationale.
→ Contact : **assoeva@gmail.com**

L'association des amis de la Villa Arson – arsonists
Cette association a pour objectif de soutenir le Centre d'art et l'Ecole, d'accompagner leur développement et favoriser leur rayonnement dans la ville, en France et à l'étranger. Attentifs à la double spécificité du lieu, les amis de la Villa Arson, qui se présentent sous le nom d'arsonists, ont également choisi d'apporter aide et conseil aux étudiants qui suivent la formation de l'école nationale supérieure d'art et particulièrement, aux diplômés qui en sortent chaque année.

Les arsonists s'intéressent ainsi à toutes les actions qui permettent de promouvoir le centre d'art et d'aider les étudiants de l'école, en apportant un soutien actif, technique, humain et financier, sous forme de mécénat ou de recherche de financement.
Par le lien privilégié qu'ils ont avec la Villa Arson, les arsonists bénéficient, en contrepartie, de visites privées des expositions du centre d'art et des jeunes diplômes, et d'un contact très proche avec les artistes exposés, les artistes accueillis en résidence et les curateurs de ces expositions.
Créée en 2007, l'association est ouverte et disponible à toute idée, toute participation.

AMVA - c/o Le Dojo - 22 bis boulevard Stalingrad, 06300 Nice
→ en savoir plus : **www.arsonist.fr**

Annuaire des diplômés de la Villa Arson
Un annuaire en ligne des anciens étudiants diplômés de la Villa Arson est en cours de réalisation par l'Association des Amis de la Villa Arson – arsonists (cf. Ci-dessus).
Cet annuaire propose aux étudiants diplômés (DNAP et DNSEP) une interface de saisie des principaux renseignements concernant leurs activités professionnelles et artistiques à l'issue de l'école. À terme, l'objectif de ce site-annuaire est de fonctionner à la manière d'un "espace communautaire et relationnel" sur internet.
→ en savoir plus: **www.arsonist.fr/les-anciens.html**

Réseau des écoles du sud de la France – L'âge d'or (ADOR)
ADOR le réseau des 10 écoles supérieures d'art du pourtour méditerranéen en France, favorise les échanges inter-écoles au sein des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que la Principauté de Monaco. ADOR apporte un concours effectif aux jeunes artistes émergents issus du réseau par la diffusion et les échanges nationaux et internationaux. ADOR anime une plate-forme qui analyse et mutualise les enjeux pédagogiques, artistiques et les mutations structurelles nécessaires pour ouvrir de nouvelles perspectives.

ADOR
Ecole d'art - 7 rue Violette - 84 000 Avignon
info@ador.org
→ en savoir plus: **www.ador.org**

renseignements pratiques

Ecole nationale supérieure d'art
Contacts
Secrétariat pédagogique
Nathalie Balmer
Murielle Barrabino
T. **+33 (0)4 92 07 73 70 / 73 75**
Courriel : **ensa@villa-arson.org**

Formalités administratives

Frais d'inscription
Les droits de scolarité sont fixés par arrêté ministériel au mois d'août pour l'année scolaire à venir (350 € pour l'année 2009/2010).
Les étudiants titulaires d'une bourse d'études sont dispensés du versement de cette somme.

Sécurité sociale
Les étudiants âgés de moins de 28 ans, quelle que soit leur nationalité, bénéficient du régime de sécurité sociale étudiant. L'affiliation à ce régime est obligatoire et son montant est forfaitaire. Cependant, le choix du centre de gestion (LMDE ou MEP) reste à l'appréciation du candidat.
A titre indicatif, le montant de la cotisation était fixé à 198 € pour l'année scolaire 2009/2010.
Le paiement des droits d'inscription et l'affiliation à la sécurité sociale s'effectuent au moment de l'inscription administrative, début octobre.
La couverture sociale ou assurance médicale est obligatoire : tout étudiant âgé de plus de 28 ans devra obligatoirement fournir à la rentrée une attestation de sa couverture sociale ou médicale.

Assurance scolaire
L'étudiant devra fournir au moment de l'inscription une attestation d'assurance scolaire couvrant tous les risques. Cette assurance est absolument obligatoire pour tous les étudiants. Si l'étudiant ne possède pas d'assurance de type scolaire couvrant les risques de responsabilité civile et individuelle accidents, les mutuelles étudiants (LMDE ou MEP) proposent une adhésion couvrant l'accès aux ateliers de l'école, les stages en entreprises, les voyages d'études en France et à l'étranger.

Bourses d'études / logement universitaire
Les étudiants français ou étrangers, dont les parents déclarent leurs revenus en France depuis au moins deux ans et qui souhaitent obtenir une bourse d'études ou un logement étudiant, doivent en faire la demande selon une procédure unique, le Dossier Social Etudiant (DSE). Le DSE doit être constitué chaque année. L'étudiant, ou futur étudiant, doit faire sa demande du 15 janvier au 30 avril, pour la rentrée universitaire suivante, avant même d'avoir le résultat de ses examens.
Les étudiants de la Villa Arson peuvent prétendre à un logement universitaire dès la 1ère année, selon les places disponibles au CROUS et les ressources de leurs parents.

Ces demandes sont à effectuer sur
→ **www.crous-nice.fr**
CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et sociales)
18 avenue des Fleurs à Nice
T. +33 (0)4 92 15 50 65.

La Villa Arson met en outre à la disposition des étudiants 20 chambres. Les demandes d'hébergement sont soumises à la décision d'une commission qui se réunit début juillet.
Les demandes sont à faire auprès du secrétariat pédagogique immédiatement après les résultats.

La médecine préventive
Tous les étudiants entrant en 1ère année et tous les nouveaux entrants à la Villa Arson sont convoqués, dans le courant du mois

de février à une visite médicale obligatoire. Celle-ci se passe au Pôle Universitaire Saint-Jean-d'Angély, avenue des Diables Bleus à Nice.

Restauration - Le Café Arson
La Villa Arson dispose d'une cafétéria ouverte du lundi au vendredi. Les étudiants peuvent y déjeuner (sur présentation d'une carte nominative qui leur est délivrée dès l'inscription et après dépôt d'une caution).

Restaurants universitaires
Le restaurant universitaire le plus proche de l'école est le RU Valrose – Université de Sciences (à 15 mn de la Villa Arson en tramway, station Valrose).

Autre restaurants Universitaires
Sur le Campus de Lettres : Restaurant et cafétéria Carlone
Sur le Campus de Droit : Restaurant et cafétéria Nice-Centre
Sur le Campus de Sciences : Restaurant et cafétéria Montebello
Sur le Pôle universitaire de Sain-Jean-D'Angely : Cafétéria St-Jean d'Angely

Adresses utiles

Administrations

Préfecture
Centre Administratif,
147 rte Grenoble 06200 Nice
T. +33 (0)4 93 72 20 00
→ **www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr**

Conseil général des Alpes-Maritimes
route de Grenoble, 06000 Nice
T. +33 (0)4 97 18 60 00
→ **www.cg06.fr**

Antenne du Conseil régional PACA
33 rue Notre-Dame, 06000 Nice
T. +33 (0)4 93 72 44 00
→ **www.regionpaca.fr**

Mairie de Nice
5 rue de l'Hôtel de Ville, 06000 Nice
T. +33 (0)4 97 13 20 00
→ **www.nice.fr**

Services étudiants, ressources et orientations

Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires)
18 avenue des Fleurs, 06000 Nice
T. +33 (0)4 92 15 50 50
→ **www.crous-nice.fr**

CRIJ -Centre régional d'information jeunesse côte d'azurs
19 rue Gioffredo, 06000 Nice
T. +33 (0)4 93 80 93 93
→ **www.crijca.fr**

City-Guide de l'étudiant
→ **www.lindic.fr**

Service commun universitaire d'information et d'orientation
Parc Valrose, 28, avenue de Valrose
06108 Nice cedex 2
T. **+33 (0)4.92.07.69.20**
Courriel : **philippe.gayol@unice.fr**

Centre de ressources du Cnap
Le centre national des arts plastiques constitue un centre de ressources en ligne → **www.cnap.fr**, réunissant l'ensemble des informations utiles sur les professions artistiques (statut social et fiscal, aides, protection juridique, droits d'auteurs, contacts, etc.) ainsi qu'une foire aux questions répondant aux principales interrogations d'un étudiant en école d'art, futur jeune artiste.

L'association nationale des directeurs d'écoles d'art
Le site internet de l'Andea, → **www.andea.fr**, constitue une ressource d'informations sur le fonctionnement des écoles d'art.

Fédération des associations professionnelles de l'art contemporain en France
→ **www.cipac.net** est une plateforme d'échange d'informations professionnelles, comportant notamment des offres de formations et d'emplois.

Services sociaux

Assistance sociale
18 rue des Fleurs, 06000 Nice,
T. **+33 (0) 492 15 50 79**

Caisse d'allocations familiales (CAF)
06175 Nice Cedex 2
Accueil téléphonique N° à tarif spécial :
T. 0 820 25 06 10
→ **www.nice.caf.fr**
Nice Est
45 rue Auguste Gal, 06000 Nice
Nice Ouest
22 avenue St Augustin, 06000 Nice

Centre de Sécurité Sociale
5 av Romain Rolland, 06100 Nice
N° à tarif spécial : **0 820 90 41 30**

Mutuelles
LMDE (La mutuelle des étudiants)
18 avenue Thiers, 06000 Nice
T. 3260 dites LMDE (0,15 € / min)
→ **www.lmde.com**

MEP – Sécurité sociale et mutuelle étudiante
36 rue de la Buffa, 06000 Nice
T. 0 825 081 881 (0,15 €/mn)
→ **www.mep.fr**

Centres médicaux

Centre PMI
1 pl Général Goiran, 06100 Nice
T. **+33 (0)4 93 84 42 75**

SUMPP (Service Universitaire de Médecine Préventive)
24 avenue des Diables Bleus, 06300 Nice
T. **+33 (0)4 92 00 12 30**

Centre MGEN
39 rue Clément Roassal, 06000 Nice
T. **+33 (0)4 93 82 63 00** ou **0821 209 006**

Résidences universitaires

Baie des anges
55 route Saint-Antoine de Ginestière, 06000 Nice
T. **+33 (0)4 92 15 81 00**

Jean Médecin
rue Robert Latouche, St-Augustin, 06000 Nice
T. **+33 (0)4 92 29 46 46**

La Madeleine
150 bd de la Madeleine, 06000 Nice
T. **+33 (0)4 93 84 65 79**

Les Collinettes
3 avenue Robert Schuman, 06000 Nice
T. **+33 (0)4 93 97 06 64**

Les Dolines
Route des Dolines, Sophia-Antipolis, Valbonne
T. **+33 (0)4 92 96 90 37**

Montebello
96 avenue Valrose, 06000 Nice
T. **+33 (0)4 92 07 77 17**

Saint Antoine
69 route de St-Antoine-de-Ginestière
T. **+33 (0)4 93 97 76 10**

Auberges de jeunesse

Les Camélias, 3 rue Spitalieri, 06000 Nice
T. **+ 33 (0)4 93 62 15 54**

Mont Boron, route forestière, 06000 Nice
T. **+33 (0)4 93 89 23 64**

Relais international de la jeunesse "Clairvallon", Centre d'hébergement
avenue Scuderi, 06000 Nice
T. **+33 (0)4 93 81 27 63**

Villa Saint-Exupéry
22 avenue Gravier
06100 Nice, France
T. +33 (0)493 84 42 83
F. +33 (0) 492 09 82 94
Numéro Vert: **0800 307 409**
email: reservations@vsaint.com

Transports publics
Site ligne d'azur
→ **www.lignedazur.com**

Au delà de la Villa Arson

L'école et le centre d'art de la Villa Arson s'inscrivent dans un réseau local et régional de lieux culturels.

Principales sources d'informations sur l'actualité culturelle et la vie locale :

De l'art
Agenda diffusé en ligne et imprimé trimestriellement, sur les lieux d'art contemporain dans le région niçoise, leur programmation d'expositions et les vernissages.
→ **www.de-lart.org**

BOTOX[S]
Association fédérant les centres d'art et les professionnels de l'art de Nice et sa région, à l'initiative de manifestations de réseau et d'événements : nocturne, soirées thématiques, rencontres, etc.
→ **www.botoxs.fr**

d.c.a. – association française de développement des centres d'art
d.c.a contribue à mettre en réseau et à fédérer les centres d'art en France avec leurs différences de statuts et de programmations. Elle fédère aujourd'hui 37 structures, dont le centre d'art de la Villa Arson.
→ **www.dca-art.com**

Site de la Ville de Nice
Constitue un site ressource sur la vie locale et la programmation culturelle : théâtre national, musées, galeries municipales, forum d'urbanisme et d'architecture, événements, bibliothèques, sports et loisirs...
→ **www.nice.fr**

BMVR – bibliothèque municipale à vocation régionale
Pôle d'information sur les bibliothèques publiques et associées (dont fait partie la médiathèque de la Villa Arson).
→ **www.bmvr-nice.com.fr**

Communauté urbaine Nice Côte d'Azur
Informations culturelles et trouristiques
→ **www.nicecotedazur.org**

Office du tourisme et des congrès de Nice Côte d'Azur
→ **www.nicetourisme.com**

localisation plan

Localisation

La Villa Arson est située sur la colline Saint-Barthélémy au nord de la ville de Nice, entre le boulevard de Cessole et le Boulevard Gorbella

Pour venir à la Villa Arson

En tramway
Ligne 1 direction Comte de Falicon / Arrêt Le Ray.
Poursuivre à pied en remontant le boulevard Gorbella, puis à gauche la rue Pierre Mallarède et la rue J. d'Arbaud. Au sommet de la côte, prendre sur la gauche l'avenue Stephen Liégeard.
Depuis la gare SNCF
prendre Tramway direction Comte de Falicon / Arrêt Le Ray.
Depuis l'aéroport, prendre bus direct ou bus n°23 jusqu'à la gare SNCF puis le tramway.
En bus
Bus n° 4 et 7, arrêt Deux Avenues et poursuivre à pied par l'avenue Stephen Liégeard.
Tous les itinéraires, horaires et tarifs sur :
→ **www.lignedazur.com**

En voiture
Par l'autoroute A8 : sortie Nice-Nord
Suivre direction Nice Centre. Descendre le boulevard Comte-de-Falicon, puis le boulevard Gorbella. Après avoir dépassé une tour de verre circulaire sur la droite, prendre à droite et monter dans la rue Pierre Mallarède et poursuivre la montée tout droit dans la rue J. Arbaud. Prendre ensuite à gauche, au sommet de la côte, l'avenue Stephen Liégeard qui mène à la Villa Arson.
Depuis la Promenade des Anglais
prendre le boulevard Gambetta, puis le boulevard de Cessole jusqu'au square Baron de Berre et suivre alors les panneaux indiquant la Villa Arson.

Plan de la Ville de Nice
→ **www.plan-nice.org**

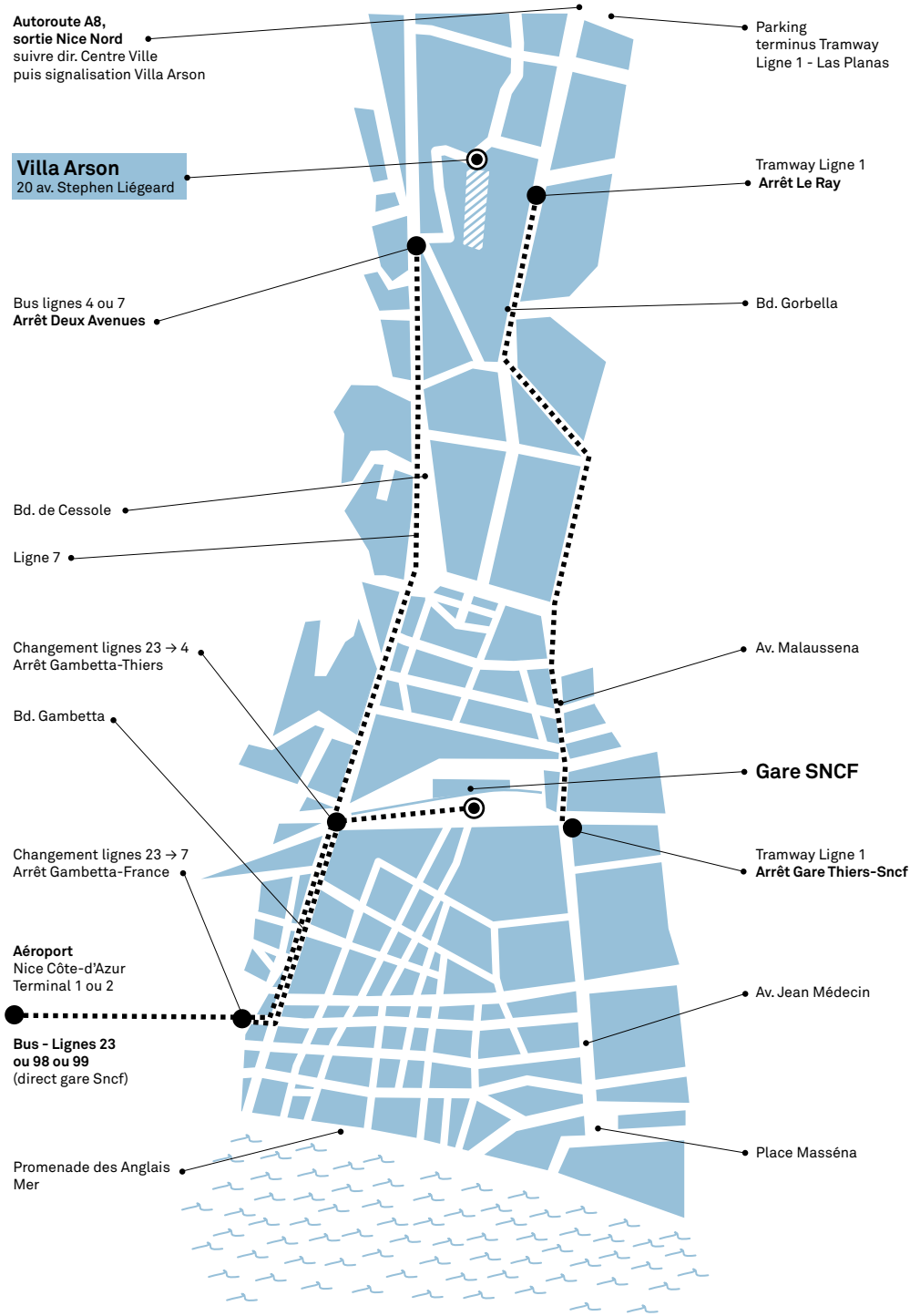
Autoroute A8,
sortie Nice Nord
suivre dir. Centre Ville
puis signalisation Villa Arson
Parking
terminus Tramway
Ligne 1 - Las Planas
Villa Arson
20 av. Stephen Liégeard
Tramway Ligne 1
Arrêt Le Ray
Bus lignes 4 ou 7
Arrêt Deux Avenues
Bd. Gorbella
Bd. de Cessole
Ligne 7
Changement lignes 23 → 4
Arrêt Gambetta-Thiers
Av. Malaussena
Bd. Gambetta
Gare SNCF
Changement lignes 23 → 7
Arrêt Gambetta-France
Tramway Ligne 1
Arrêt Gare Thiers-Sncf
Aéroport
Nice Côte-d'Azur
Terminal 1 ou 2
Av. Jean Médecin
Bus - Lignes 23
ou 98 ou 99
(direct gare Sncf)
Promenade des Anglais
Mer
Place Masséna

Villa Arson Nice
20 avenue Stephen Liégeard
F-06105 Nice cedex 2

→ **www.villa-arson.org**

standard
T. **+33 (0)4 92 07 73 73**
F. **+33 (0)4 93 84 41 55**

Ecole nationale supérieure d'art
ensa-nice@villa-arson.org

Médiathèque
mediatheque@villa-arson.org

Relations internationales
international@villa-arson.org

Centre national d'art contemporain
et résidences d'artistes
cnac@villa-arson.org

Communication – presse
communication@villa-arson.org

Retrouvez toutes les informations et les actualités de l'établissement sur
→ **www.villa-arson.org**

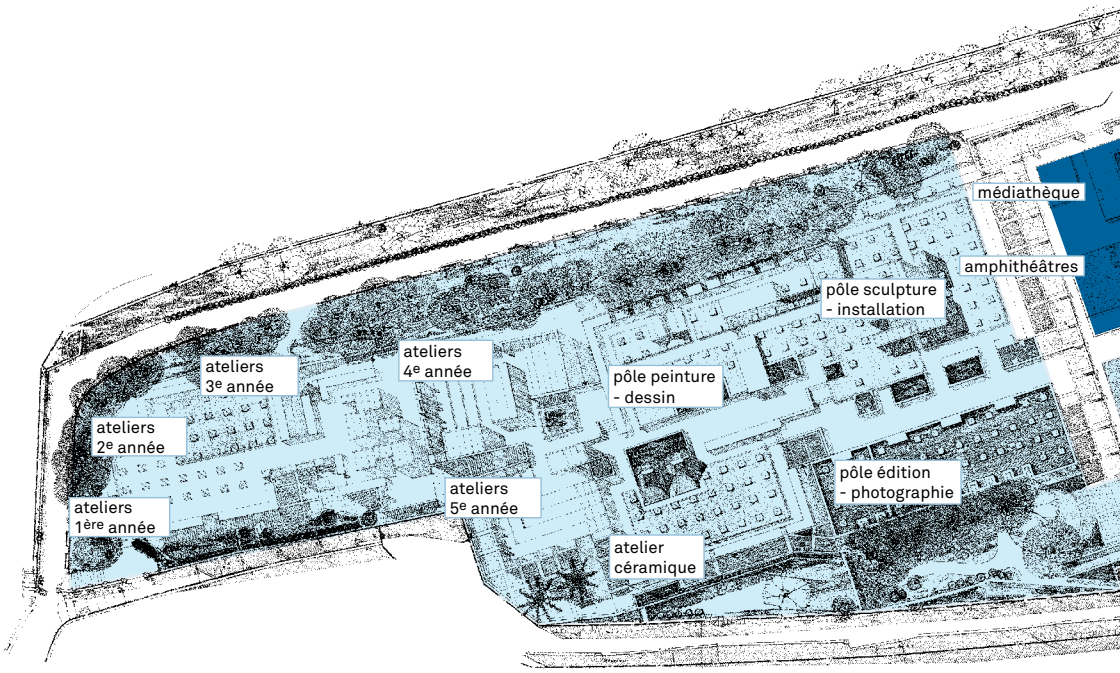

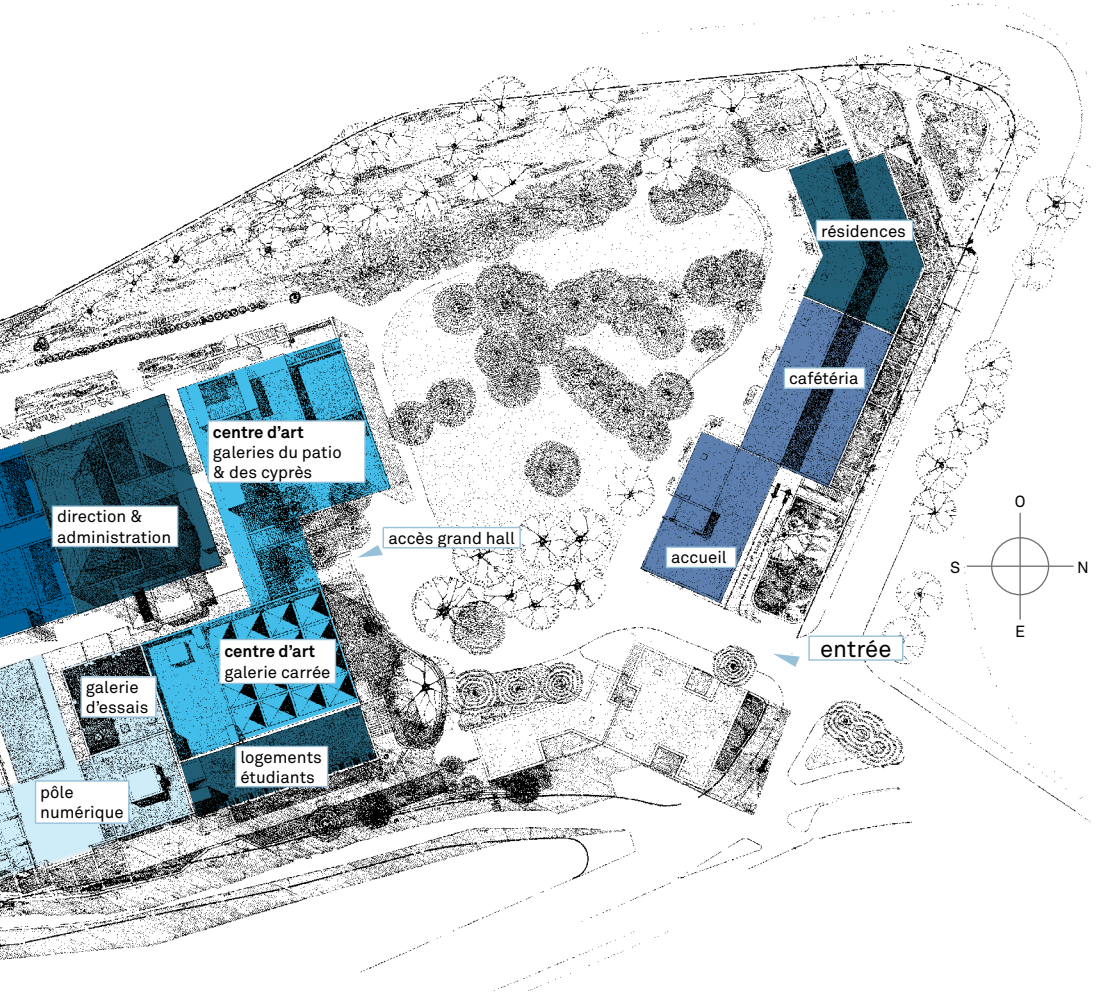
résidences
cafétéria
centre d'art
galeries du patio
& des cyprès
direction &
administration
accès grand hall
accueil
O
S
N
E
entrée
centre d'art
galerie carrée
galerie
d'essais
logements
étudiants
pôle
numérique

règlement intérieur de l'établissement

À l'attention des étudiants

Definition et vocation
La Villa Arson est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication.

La Villa Arson est constituée
- *d'une école nationale supérieure d'art incluant un internat*
- *d'un centre d'art*
- *d'une résidence d'artistes*

Les missions de l'établissement sont les suivantes
- *la formation, l'information et la confrontation aux problématiques relevant des arts plastiques , visuels ou autres expressions artistiques*
- *la promotion de l'art contemporain auprès des étudiants et de tout public extérieur*
- *l'accueil d'artistes à travers l'accompagnement de leur pratique et sa transmission*

Le présent règlement définit les modalités d'organisation de la Villa Arson pour les étudiants. Il se fonde sur le décret n° 2002-1518 du 23 décembre 2002 portant statut de l'établissement public national Villa Arson (voir page 109).
L'inscription de tout étudiant implique l'acceptation du présent règlement.

Dispositions générales
La Villa Arson en tant que lieu d'expression artistique s'attache à préserver la liberté individuelle dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité mais aussi des principes réglementant le travail dans un espace commun. C'est pourquoi le présent règlement ne saurait correspondre à une simple liste d'interdits.

Les formalités d'inscription – organisation
Un étudiant est considéré comme inscrit quand il aura satisfait aux obligations suivantes :
- *le paiement des droits d'inscription*
- *le paiement des obligations de Sécurité Sociale (de 20 à 28 ans)*
- *la fourniture d'une attestation d'assurance couvrant l'année scolaire (du 1er octobre au 30 septembre) en responsabilité civile et individuelle accident.*

Une fois les formalités accomplies, dès la rentrée universitaire, l'étudiant obtiendra une carte d'étudiant l'autorisant à emprunter des documents à la bibliothèque.
Aucun étudiant ne peut être autorisé à séjourner dans l'établissement sans assurance.
Les étudiants qui n'auront pas accompli ces démarches d'inscription dans les délais fixés par l'établissement pourront être considérés comme étant démissionnaires et perdront la qualité d'élève ou le bénéfice de l'admission.

Organisation de la scolarité
Le secrétariat pédagogique est ouvert aux étudiants du lundi au vendredi de 9h30 à 11h45.
Au cours de leur scolarité, les étudiants sont placés sous l'autorité du directeur de l'établissement.

Les activités impliquant un engagement avec un partenaire extérieur doivent être examinées au préalable par le directeur dans le cadre d'activités qui engageraient l'établissement (stages, festivals, colloques, relations avec la presse).

Tout élève qui change d'état civil ou de domicile en cours d'études doit en tenir informé l'administration.

Le calendrier de l'année scolaire (cours, sessions d'examens, diverses procédures

d'admissions, diplômes) est déterminé en début d'année scolaire et porté à la connaissance des personnes intéressées par voie d'affichage. Il peut être cependant modifié. Les étudiants doivent se conformer aux dates des vacances qui leur sont précisées par l'administration.

Il est rappelé que l'assiduité est obligatoire tant en cours que pour les évaluations. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat pédagogique, par mail ou téléphone. Si cette absence n'est pas justifiée après 2 relances, l'étudiant sera considéré comme démissionnaire. En ce qui concerne l'étudiant boursier, il est évident que sa présence conditionne le versement de sa bourse d'études. S'il est absent aux évaluations sans aucun justificatif, il perd automatiquement le bénéfice de sa bourse et peut être amené à reverser les montants perçus.
Un certificat d'assiduité est délivré tous les mois par les enseignants coordinateurs.

Horaires d'ouverture
Les ateliers d'étudiants sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 21h.
En dehors des heures mentionnées, la présence des étudiants dans leurs ateliers doit donner lieu à une autorisation délivrée par le chef d'établissement.

Toutefois en fonction du calendrier universitaire et de la programmation des expositions du Centre d'art (passage des ECTS, obtention des diplômes, préparation des expositions, organisation des journées « portes ouvertes », ...) les ateliers peuvent être rendus accessibles en dehors des horaires mentionnés. La durée de cette autorisation est définie en accord avec le directeur et l'équipe pédagogique.
Les ateliers techniques en revanche ne sont accessibles aux étudiants qu'en présence des personnels qui ont la responsabilité des dits ateliers.

Toute installation même éphémère en dehors des espaces réservés aux étudiants, généralement les ateliers, doit donner lieu à la délivrance d'un accord préalable du chef d'établissement.

Hygiène et securité
Conformément au décret 2006-1386 du 15 novembre 2006 il est formellement interdit de fumer dans tous les espaces fermés et couverts notamment l'ensemble des salles de cours, salles de réunion, les amphithéâtres, ateliers et coursives. Il convient en outre dans les jardins de se conformer aux usages et d'utiliser les cendriers prévus à cet effet.

La consommation d'alcool est interdite au sein de l'établissement à l'exception de la salle de restaurant, des parties privatives, et lors d'événements particuliers (réceptions et vernissages).

Les animaux sont interdits dans l'établissement.

Les étudiants ainsi que les résidents sont tenus de respecter les locaux mis à leur disposition. Toute dégradation qui serait constatée y compris les inscriptions ou tags, donnera lieu à des sanctions et le montant des frais de réparation pourra être demandé à la personne responsable. Après le constat de dégradations, le directeur peut refuser à un étudiant l'accès à l'internat.

Les étudiants sont priés de respecter les consignes de sécurité qui sont affichées dans les ateliers techniques et qui concernent à la fois l'utilisation des matériels mis à disposition mais aussi des produits qui peuvent être dangereux. En aucun cas les étudiants ne doivent utiliser les extincteurs ou les changer de place. Ils ne peuvent utiliser seuls les machines, la présence d'un enseignant ou d'un technicien étant obligatoire.

L'entreposage des matériels par les étudiants est soumis à une autorisation préalable. Celui-ci ne peut contrevenir aux règles de sécurité : les matériaux ne doivent pas encombrer les couloirs, voies d'accès, ou empêcher l'ouverture de portes ni l'accès aux extincteurs et aux armoires électriques .

Entretien et propreté des locaux
Les étudiants qui sont les principaux usagers doivent contribuer à la bonne tenue des locaux en maintenant leurs lieux de travail en bon état. Sans se substituer au personnel chargé du nettoyage proprement dit les étudiants doivent leur faciliter le travail : rangement des salles, utilisation des poubelles pour les déchets, nettoyage des éviers, et des bacs, respect de la propreté des toilettes, etc... Des conteneurs et une benne sont disponibles à cet effet.

On ne saurait trop insister sur l'intérêt d'avoir des jardins et des salles qui demeurent accueillants. De simples gestes qui consistent à rapporter les plateaux repas et les carafes d'eau à la cafétéria, à prendre la peine de ramasser les bouteilles et les serviettes en papier pour les mettre dans les poubelles contribuent à faire de la Villa Arson un lieu agréable de travail et de vie.

Responsabilité
Le bon fonctionnement de l'établissement est lié pour une bonne part au sens de la responsabilité des étudiants. C'est ainsi que les étudiants sont associés à toute prise de décision et que leur participation est requise au sein de la commission recherche, pédagogie et vie étudiante, ainsi qu'au conseil d'administration.
Des élections sont prévues chaque année à cet effet afin d'élire les représentants.

Par ailleurs, l'association des étudiants de la Villa Arson (E.V.A.) est un interlocuteur de l'administration concernant particulièrement les activités culturelles mises en œuvre par les étudiants, ce qui n'exclut pas l'initiative individuelle.

L'étudiant est responsable des fournitures, matériels et objets personnels introduits dans l'établissement. La direction de l'établissement décline toute responsabilité en cas de détérioration, ou de vol.
Les étudiants doivent ainsi contribuer autant que possible au bon fonctionnement de l'établissement et à sa réputation.

A l'issue de chaque année universitaire, les étudiants doivent débarrasser des effets personnels et des travaux les ateliers mis à leur disposition ainsi que tout espace utilisé dans le cadre de leur pratique.
Ces opérations doivent être effectuées en conformité avec le calendrier qui est affiché par les services administratifs.
A défaut les différents objets et matériels peuvent être considérés comme abandonnés et pourront être détruits, sauf autorisation particulière. L'évacuation des matériaux doit respecter les consignes données par le personnel technique de la Villa et seuls les conteneurs et la benne doivent être utilisés.

Chauffage – éclairage
Les dépenses relatives au chauffage et à l'éclairage pèsent fortement sur le budget de l'établissement c'est pourquoi il est demandé à chacun des étudiants de veiller à ne pas laisser inutilement les portes et les fenêtres ouvertes ou les lumières allumées pendant la nuit. Cette attitude qui permet des économies d'énergie permet par ailleurs une meilleure gestion de l'établissement.

Maintenance
Si un étudiant constate un problème d'entretien, un fonctionnement défectueux ou tout incident il est indispensable qu'il le signale à un agent technique ou qu'il

dépose un message à l'accueil afin que la remise en état puisse se faire sans délai. En aucun cas, les étudiants ne sont autorisés à procéder eux-mêmes aux réparations.

Médiathèque
Les horaires de la médiathèque, susceptibles de modifications notifiées par voie d'affichage, sont du lundi au jeudi de 10h à 18h et le vendredi de 10h à 16h.

La médiathèque est un lieu pédagogique qui participe à la formation des étudiants complétant l'enseignement et qui accompagne les activités de la Villa.
Elle est un centre de ressources qui couvre l'ensemble du champ artistique, à travers l'histoire des cultures et des pratiques.
Les étudiants doivent préserver ce lieu indispensable à leur travail.

Il est demandé à chaque visiteur et utilisateur de déposer à l'entrée les sacs et les vêtements et de veiller à ne pas utiliser les téléphones portables.

Les prêts sont réservés aux étudiants de l'école en règle de leurs frais d'inscription, aux personnels et aux résidents, à l'exclusion des usuels, de certains ouvrages de référence anciens et rares, des revues les plus récentes. Les prêts se font pour une durée de quinze jours, à raison de deux ouvrages par emprunteur, durée qui peut cependant être prolongée après accord du responsable de la bibliothèque.
Un engagement de l'étudiant est signé en début d'année universitaire, il précise notamment que tout document emprunté, qui fait l'objet à chaque fois d'une fiche dûment remplie, et qui serait perdu ou détérioré doit être remplacé.
Une photocopieuse est à disposition, elle fonctionne à l'aide de cartes en vente au bureau de la régie qui est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18 h.

Magasin pôle numérique
Différents matériels, dont une liste est disponible au magasin, peuvent être prêtés aux étudiants pour une durée définie d'un commun accord avec le responsable, sous réserve d'être en règle de sa situation administrative, et après avoir déposé un chèque de caution.

Conseil de discipline
En cas de manquement grave au présent règlement un étudiant peut faire l'objet de sanctions disciplinaires qui peuvent être l'avertissement, l'exclusion temporaire ou définitive de l'établissement. Le pouvoir disciplinaire est exercé par le directeur de l'établissement. Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'étudiant ait été mis à même de présenter ses observations. Sauf pour l'avertissement, le directeur statue au vu de l'avis rendu par le conseil de discipline après audition par cette instance de l'intéressé. Le directeur doit informer l'étudiant de sa décision de le traduire devant le conseil de discipline au plus tard cinq jours avant la date fixée pour sa réunion. Il doit lui notifier les faits qui lui sont reprochés et l'inviter à présenter sa défense.
Le conseil de discipline entend l'étudiant concerné qui peut se faire assister de la personne de son choix appartenant à la communauté scolaire, et de ses parents s'il est mineur. Le conseil de discipline peut avoir recours à témoin.

Le conseil de discipline est composé des personnes suivantes :
- *le directeur général*
- *le secrétaire général*
- *le coordonnateur des études*
- *trois enseignants choisis parmi ceux qui siègent à la CRPVE*

Un compte rendu de séance doit obligatoirement être rédigé.

Nice, le 19 avril 2007

L'enseignement à la Villa Arson est encadré par les textes juridiques suivants :
La loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 établit formellement le niveau supérieur de l'enseignement dispensé par l'ensemble des établissements municipaux, régionaux ou nationaux, habilités et reconnaît les diplômes sanctionnant les études dans ces écoles comme des diplômes nationaux : en l'occurrence, le DNAP et le DNSEP.

L'organisation des enseignements des écoles d'art repose sur le décret n° 88-1033 du 10 novembre 1988 modifié, portant organisation de l'enseignement des arts plastiques. L'arrêté du 6 mars 1997 modifié a été pris en application de ce décret. La Villa Arson est régie par le décret N° 2002-1518 du 23 décembre 2002.

Organigramme

président
Frédéric Morel

directeur
Alain Derey

secrétaire général
Alain Avena

secrétariat de direction
Edwige Giordan

communication, partenariats, relations internationales
Catherine Verchère
Michel Maunier
Armelle Bono

comptabilité / gestion / régie
Nicole Fradet
agent comptable
Denis Dalmasso

gestion du personnel
Pascale Martinat
Marisa Dhurmajee

informatique
Jean-Louis Paquelin
Arlette Bermond

intendance & hébergement
Sylvie Verdoux

accueil & surveillance
Bernard Conchon
Isabelle Clausse
Dave Dhurmajee
Patrick Irtelli

service technique
Philippe Martinat
bâtiments
Paul Aubert
Jean-Paul Carpentier
Serge Lafontaine
Gérard Maria
Pascal Rigau
Michel Serve
jardins
Patrice Lorho
Pascal Pujol

Ecole nationale supérieure d'art

coordinateur des études
Laurent Septier

Secrétariat pédagogique
Nathalie Balmer
Murielle Barrabino

équipe pédagogique
Kaloust Andalian cinéma
Frédéric Bauchet
atelier céramique
Claire Bernstein anglais
Christian Bertoux édition
Patrice Blouin
histoire des idées
Burkard Blümlein sculpture
Julien Bouillon
pôle numérique
Jean Brasille photographie
Pascal Broccolichi multimédia
Caroline Challan-Belval gravure
Nathalie Christophe dessin
Frédéric Clavère peinture
Noël Dolla peinture
Eric Duyckaerts vidéo
Thomas Golsenne
histoire de l'art
Giovanni Ioppolo
histoire de l'art
Arnaud Labelle-Rojoux
peinture-installation
Bernard Lloze
volume et construction
Stéphane Magnin
sculpture-installation
Arnaud Maguet
édition infographie
Joseph Mouton esthétique
Pascal Pinaud
peinture-installation
Nieves Salzman lithographie
Anne Séchet édition
Gauthier Tassart
vidéo-infographie
Sarah Tritz
sculpture-installation
Jean-Luc Verna dessin
Christian Vialard
cultures numériques

assistants pédagogiques
Stéphane Accarie
photographie
Thierry Chiapparelli
atelier métal
Christophe Merlet atelier bois

régie technique
Eric Grandbarbe
magasin - galerie d'essais
Aurélien Merebbah
pôle numérique
Pascal Serant amphithéâtres

Médiathèque d'art contemporain

responsable
Amel Nafti

documentation - recherche / orientation des lecteurs
Mireille Cayuela
Marie-Thérèse Magnaldi

Centre national d'art contemporain

Résidences d'artistes

directeur artistique
Eric Mangion

assistante
Alexia Nicolaïdis

régie
Patrick Aubouin

service des publics et éditions
Christelle Alin
Céline Chazalviel

mission de documentation / recherche
Cédric Moris-Kelly

Juillet 2010

La Villa Arson adresse ses remerciements aux entreprises et aux institutions qui lui ont apporté leur soutien depuis 2006

Gras Savoye • Pro Helvetia • Pernod Ricard• Neuflize Vie • Fondation Bettencourt • Fondation Bernar Venet • Colas • Cari • Fondation GDF - Suez • Arjo Wiggins • Le Comité régional du tourisme Nice Riviera • Le Conseil régional de Provence- Alpes-Côte d'Azur • Le Conseil général des Alpes-Maritimes • La Ville de Nice • La Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur • Cultures France • Hôtel Windsor • Actes Sud • Le musée international de la parfumerie de Grasse • France Agrimer • Vacances bleues • Cité de la céramique de Sèvres • Printemps des arts de Monaco •Théâtre de Grasse • Théâtre National de Nice • Editions Analogues • De l'art • BOTOX[S] • Studio Regliss • Still productions Ltd •

en particulier à Vitra pour son concours relatif à l'ameublement des studios rénovés ;

aux partenaires média
La Strada • Nice Matin • France 3 Nice Côte d'Azur • Arts Côte d'Azur

Elle adresse également ses remerciements aux entreprises qui lui apportent un précieux soutien grâce au versement de la taxe d'apprentissage

Net 06 • Costamagna Distribution • LP Art • Miraglia (Côté face) • Imprimerie Baud • Cegelec Holding • SNA (Sté Niçoise Assainiss) • Muzeo • Massiotta • Arkhenum• Silence Confort • Sat Electronique • Espaces Verts Diffusion • Zolpan Albertini • Papeterie du Dauphiné • Cinéparts • Jardinerie Petruccioli • Photogravure Offset Azur • Had Hoc Routage • Immobilier La Conca d'Or • Sci Le Domaine de Gourdon • Les 4 portes • MB Editions • Coplafon • Silvia • A.R.D.B. • Au roi du bleu • Boutique Christian Lacroix Arles • Charles • M.F.P.C. • Bayeux Enchères • Beaulieu sécurité CA • Brioult Enchères • Carrières de Thenac et de Saintonge • Chevillard-Pineau • Le Dojo • Moneygram France SA • Groupe Robertet • Sadde Hôtel des ventes de Dijon • Sagena Btp • Sarl Insight Research Eur. • SMA. BTP. Vie • SVV Chayette & Cheval • SVV Jean-Emmanuel Prunier •

Villa Arson Nice
20 avenue Stephen Liégeard
F-06105 Nice cedex 2

→ www.villa-arson.org

T. +33 (0)4 92 07 73 73
F. +33 (0)4 93 84 41 55

courriel : *nom@villa-arson.org*
scolarité
ensa-nice@villa-arson.org
centre d'art
cnac@villa-arson.org
médiathèque
mediatheque@villa-arson.org
communication
communication@villa-arson.org
relations internationales
international@villa-arson.org

La Villa Arson est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication.
Elle reçoit le soutien du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil général des Alpes-Maritimes et de la Ville de Nice.

villa arson nice

école nationale supérieure d'art
centre national d'art contemporain
médiathèque d'art contemporain
résidences d'artistes

Livret de l'étudiant
édité par Villa Arson Nice
2e édition
septembre 2010

Coordination
Alain Derey, Laurent Septier, Corinne Le Néün, Michel Maunier, Murielle Barrabino, Nathalie Balmer

Avec le concours du collège des enseignants

Conception graphique
Laboratoire irb

Impression
Imprimerie Baud

Crédits photographiques
Villa Arson Nice
Jean Brasille, Michel Maunier, Sara Castro Moreira
© Villa Arson Nice, 2010

Vues des ateliers techniques, des ateliers et travaux d'étudiants, vues des espaces de la Villa Arson (arch. Michel Marot & Ass.) sauf : couverture (dos), Dan Graham, *Pyramid for Villa Arson*, 1989 (dépôt et courtesy de l'artiste) / couverture (intérieure), Felice Varini *Quatre points de vue (terrasse n°1)*, 1988 (dépôt du Fnac – courtesy de l'artiste) / p. 11, nuancier peinture émail / p. 13, lettres d'une enseigne / p. 23, pôle volume / p. 25, atelier bois / p. 37, atelier moulage / p. 42, studio photo / p. 46, projection de *Canary island*, 2004 de Francesco Finizio (courtesy de l'artiste et galerie H. Loevenbruck - Paris) / pp. 50-51, atelier d'étudiant ; Robert Filliou, *Musique télépathique n°65*, 1976-1978 (Coll. MNAM – Paris) ; Michel Verjux, *Sous le plafond (sur le sol exactement)*, 1988 (dépôt du Fnac, courtesy de l'artiste) ; pôle numérique ; workshop avec Jacques Lizène / pp. 52-53, cours en amphi ; atelier céramique ; pôle peinture-dessin ; atelier sérigraphie ; accrochage d'étudiants ; expo Gilles Barbier *La patinoire*, été 2009 / pp. 54-55, ateliers peinture, bois, métal, moulage, gravure, studio son, travaux d'étudiants / pp. 56-57, montage d'exposition, ateliers gravure, céramique, métal ; galerie d'essais ; escalier (arch. Marc Barani) / pp. 58-59, expo *Double Bind / Arrêtez d'essayer de me comprendre !*, œuvres d'Alexandre Périgot *Sometimes You Win Sometime You Lose*, 2002 et de Ryan Gander, *Oh Not Again*, 2008 (courtesy des artistes) ; pôle numérique ; Pierre Thoretton, *Ca(o)sa Nostra*, 2009-10 (courtesy de l'artiste) ; skydomes sur terrasses / p. 61, atelier d'étudiant / p. 69, tables médiathèque / p. 75, Ryan Gander, *Gallery Cover*, 2000-2007 (Courtesy de l'artiste, Flowerman Coll. - Hiroshima and Annet Gelink Gallery - Amsterdam / p. 79, atelier / p. 81, Maurizio Nannucci, *Nice Nice*, 1990 (dépôt et courtesy de l'artiste) / p. 83, Karim Ghelloussi, *sans titre* (courtesy de l'artiste) / p. 89, soirée étudiante / p. 94, atelier d'étudiant / p.99, atelier sculpture bas / p.104, tuyauterie.

Remerciements aux étudiants, personnels et enseignants dont image(s) et œuvre(s) figurent dans ce livret.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ALPES-MARITIMES
CONSEIL GÉNÉRAL

NICE CÔTE D'AZUR

Éducation et culture
Éducation et formation tout au long de la vie
ERASMUS

CULTURES FRANCE